

**RAPPORT FINANCIER 2020**

**Analyse détaillée de l'exécution budgétaire 2020**

**Comptes consolidés**

**BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES**



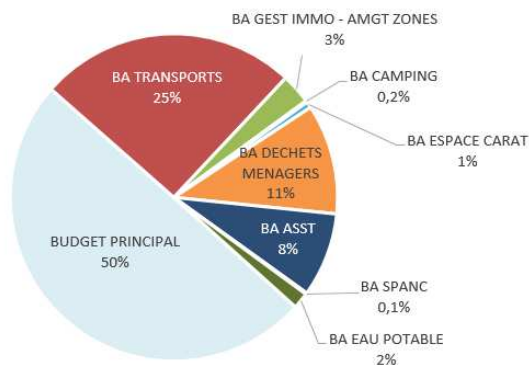
## Table des matières

RAPPORT FINANCIER 2020 .....	3
CA 2020 - BUDGET PRINCIPAL .....	10
A- Section de fonctionnement.....	10
B- Section d'investissement :.....	20
CA 2020 – DEPENSES AU TITRE DE LA MOBILITE (Budget principal).....	27
CA 2020 – BUDGET ANNEXE TRANSPORTS .....	29
A- Section de fonctionnement.....	29
B- Section d'investissement.....	32
CA 2020 - BUDGET ANNEXE CAMPING.....	35
A – Section de fonctionnement.....	35
B – Section d'investissement.....	36
CA 2020 - BUDGET ANNEXE ESPACE CARAT.....	37
A – La section d'exploitation .....	37
B – Section d'investissement.....	38
CA 2020 - BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS .....	39
A- La section de fonctionnement.....	40
B- La section d'investissement .....	41
CA 2020 - BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITE ET GESTION IMMOBILIERE .....	42
A- Aménagement de zones d'activités. ....	43
B- Gestion Immobilière.....	44
CA 2020 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF .....	47
A – Section de fonctionnement.....	47
B – Section d'investissement.....	48
CA 2020 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) .....	50
A – Section de fonctionnement.....	50
B – Section d'investissement.....	51
CA 2020 - REALISATIONS RELATIVES A LA GESTION DE L'EAU .....	52
1- Eaux pluviales (Budget principal) .....	52
2- GEMAPI (Budget principal).....	53
CA 2020 - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE .....	54
A- Section de fonctionnement.....	54
B- Section d'investissement.....	56
CA 2020 : ANNEXES FICHES EQUIPEMENTS .....	58

## RAPPORT FINANCIER 2020

La communauté d'agglomération de Grand Angoulême est née de la fusion, au 1<sup>er</sup> janvier 2017, des communautés de communes de Braconnne et Charente, Charente Boème Charraud, Vallée de l'Echelle et de la communauté et de l'agglomération de Grand Angoulême. **Le rapport financier 2020 présenté ici constitue donc la quatrième analyse des comptes administratifs** de cette nouvelle collectivité et synthétise les grands axes de l'exercice écoulé.

Le budget de GrandAngoulême se compose d'un **budget principal et de huit budgets annexes**. Cette classification est essentiellement due à des considérations fiscales, certains budgets annexes étant assujettis à la TVA (budgets annexes assainissement, eau potable, gestion immobilière et aménagement de zones, camping, transports en commun, Espace Carat).



Les dépenses et recettes de l'agglomération sont par ailleurs réparties en deux sections. Une section de fonctionnement qui comprend les dépenses telles que les subventions aux associations, les charges de personnel ou encore les dépenses courantes (électricité, assurances, entretien, ...) mais également les recettes récurrentes telles que les dotations de l'Etat et la fiscalité. La section d'investissement concerne les travaux et acquisitions d'équipements (opérations d'équipement, canalisations d'eau, achat de bennes à ordures ménagères, aménagement des zones d'activités économiques, ...) ainsi que les fonds de concours versés à des tiers. Elle est financée par des subventions et par emprunts.

En consolidant l'ensemble des budgets de l'agglomération, on constate la structure de recettes et de dépenses suivante :

### Pour 100 € de recettes en 2020 :

- Environ la moitié provient de la fiscalité perçue sur le territoire soit 51 €
- 14 € proviennent du produit des services
- 15 € proviennent des dotations de l'Etat et des subventions de fonctionnement perçues
- 12 € de subventions d'investissement et fonds de compensation à la TVA
- L'emprunt représente 4 €
- Des produits divers pour 4 €

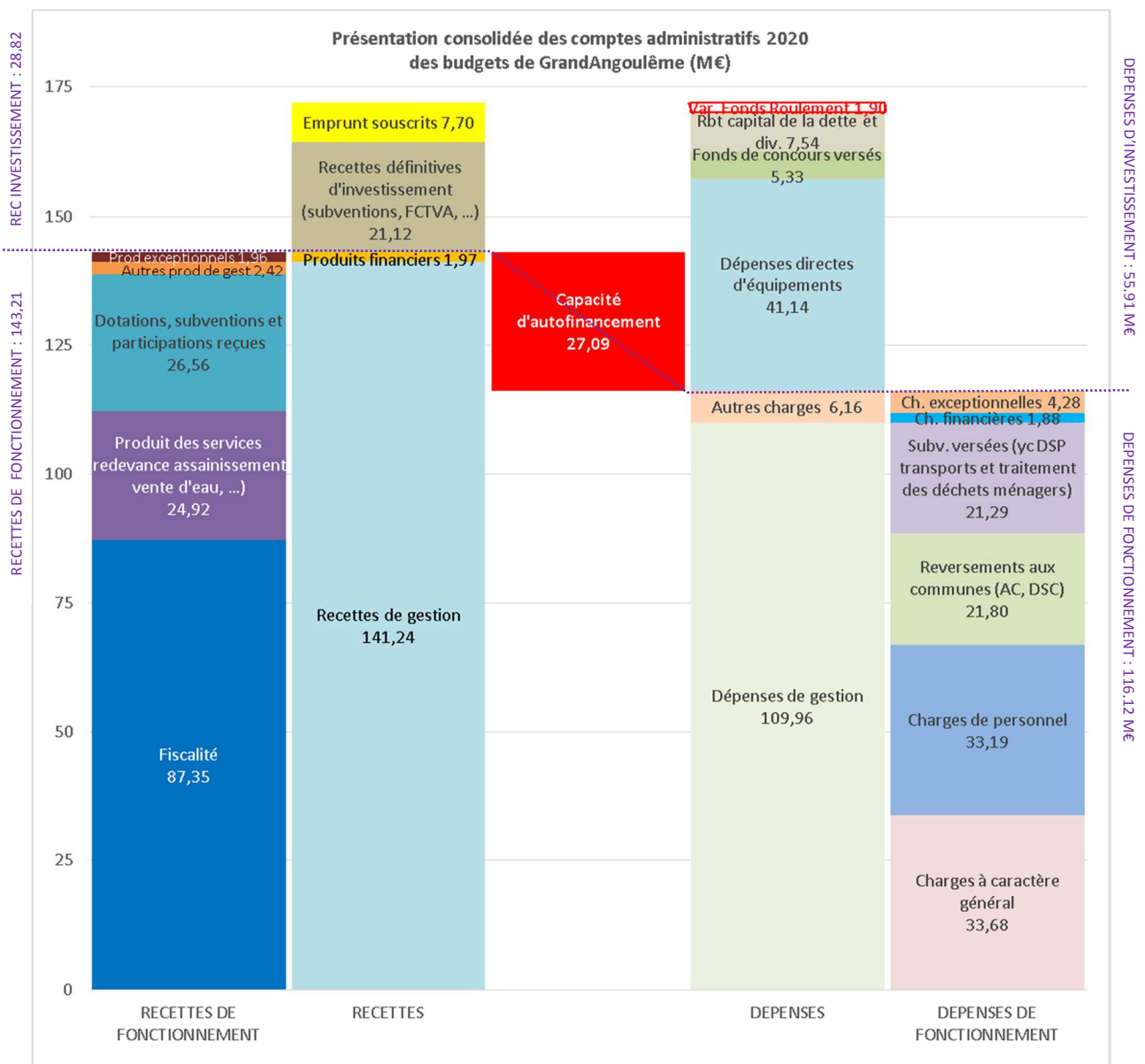
### Pour 100 € de dépenses en 2020

- 20 € sont consacrées aux charges à caractère général
- 19 € aux charges de personnel
- 13 € sont reversés aux communes
- 12 € sont consacrés au versement de subventions
- Le remboursement de la dette représente 5 € : 1 € d'intérêt et 4 € de capital
- 24 € sont dédiés aux dépenses directes d'investissement
- 3 € sont versés sous forme de subventions d'équipement
- Des dépenses diverses pour 4 €

## PRESENTATION CONSOLIDEE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

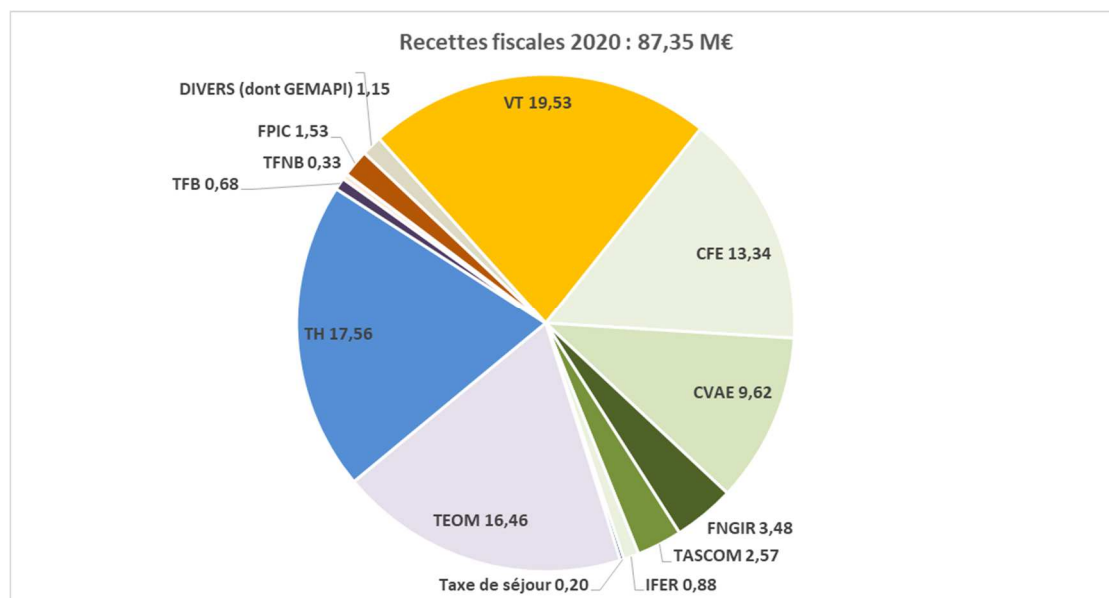
NB : la consolidation des comptes indique que les flux croisés entre budgets ont été neutralisés et ne sont pas pris en compte dans les recettes et les dépenses.

La consolidation des comptes 2020 de Grand Angoulême s'équilibre à 172 M€. En section de fonctionnement, les recettes sont de 143,21 M€ contre 116,12 M€ de dépenses. Le surplus de recettes permet de dégager 27,09 M€ de capacité d'autofinancement nécessaire au remboursement du capital de la dette pour 7,54 M€. L'autofinancement restant, soit 19,55 M€, est consacré au financement des investissements et vient réduire le recours à l'emprunt.



## 1. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement de GrandAngoulême (143,11 M€) sont principalement constituées de recettes fiscales (87,35 M€), avec une prédominance de la fiscalité économique : versement transport (VT) et cotisation économique territoriale (CVAE et CFE) notamment.

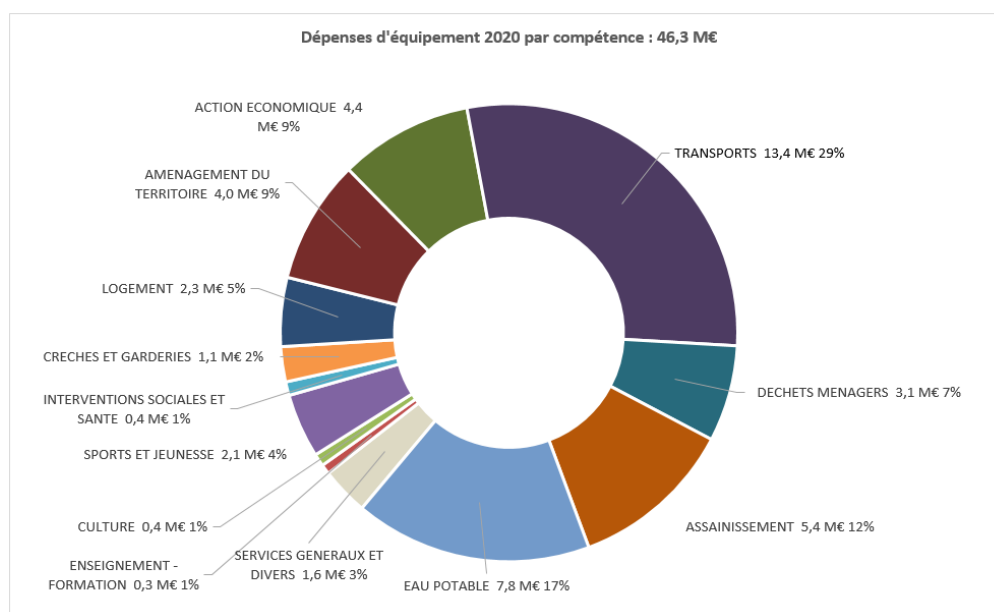


Les autres recettes sont réparties, à part quasi équivalentes, entre produits des services (24,92 M€) et dotations, subventions et participations reçues (26,56 M€). Les produits des services concernent par exemples les recettes de redevances (assainissement collectif, collecte et traitement des déchets des professionnels, ...) ainsi que les recettes des équipements communautaires (camping, espace Carat, conservatoire Gabriel Fauré, Nautilus, ...). Enfin, le poste dotations et subventions comptabilise notamment la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat (14,96 M€), la participation des éco-organismes pour l'exercice de la compétence déchets ménagers, certaines compensations fiscales de l'Etat ainsi que des participations de partenaires.

Les dépenses de fonctionnement réalisées en 2020 se sont élevées à 116,12 M€. Cette somme comprend notamment les attributions de compensations versées aux communes membres pour 21,46 M€, les charges à caractère général pour 33,68 M€ (dont 19,40 M€ consacrés au fonctionnement du service public de transports), les charges de personnel pour 33,19 M€ ainsi que l'ensemble des subventions versées aux associations.

## 2. LES DEPENSES D'EQUIPEMENT

GrandAngoulême a réalisé **46,3 M€ de dépenses d'équipement en 2020** : 80 % d'entre elles sont consacrées aux autorisations de programmes liées aux grands projets de l'agglomération et les 20 % restants sont dédiés aux dotations annuelles et autres opérations permettant le renouvellement et l'amélioration du patrimoine de la collectivité.



La présentation des dépenses d'équipement par compétence permet d'illustrer les différents champs d'intervention de l'agglomération. On peut notamment relever les postes suivants :

- **Transports 13,4 M€** : il s'agit principalement des dépenses consacrées à la restructuration du réseau et du BHNS.
- **Eau potable 7,8 M€** : cette somme comprend les travaux de l'usine d'eau potable de Touvre pour 6,6 M€.
- **Assainissement 5,4 M€** : il s'agit de travaux sur réseaux et stations d'épuration.
- **Déchets ménagers 3,1 M€**. A noter l'aménagement de la déchetterie de Brébonzat pour près de 1 M€ en 2020
- **Action économique 4,4 M€** : fonds de concours versés, Technoparc de Girac, ...
- **Aménagement du territoire 4 M€** : ce poste regroupe par exemple, les dépenses du secteur gare, du parvis du pôle d'échange multimodal, de la passerelle de la gare, la participation de GrandAngoulême à l'aménagement de la RN141 ou encore les travaux d'eaux pluviales.
- A noter le poste services généraux pour 1,6 M€. Il s'agit notamment des dépenses consacrées aux grosses réparations sur bâtiments, aux équipements informatiques (réseau, matériel, licences) ainsi qu'au renouvellement du parc de véhicules.

### 3. LA DETTE

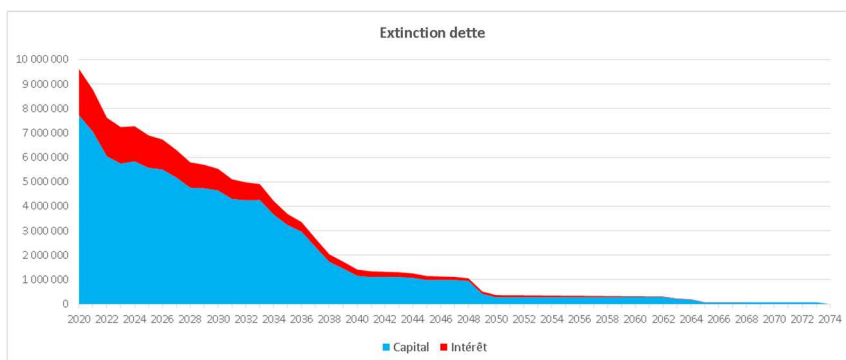
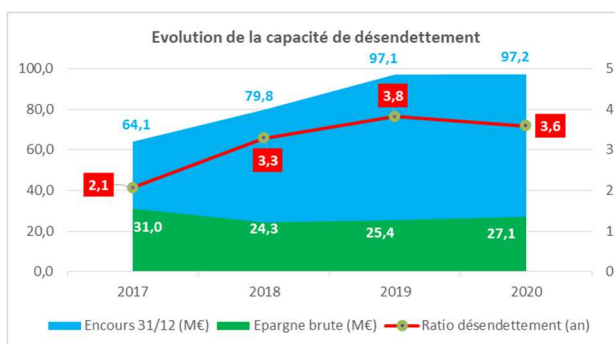
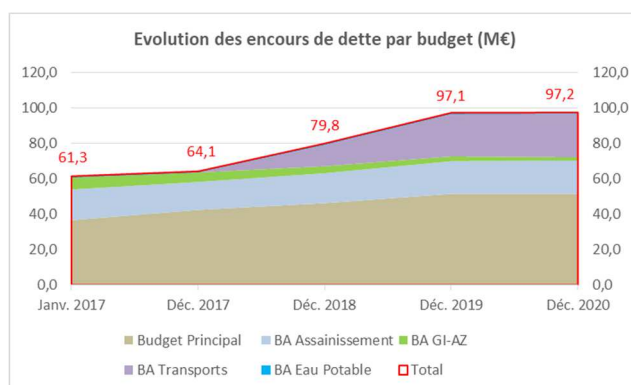
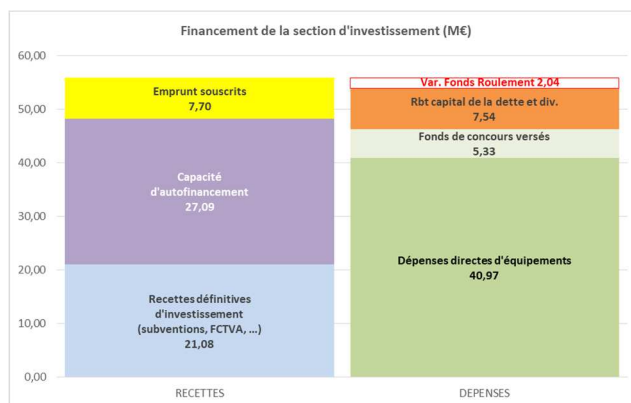
Outre la capacité d'autofinancement dégagée par la section de fonctionnement, le financement de la section d'investissement est assuré par des recettes propres (subventions, fonds de compensation à la TVA, ...) et est complété par **un recours à l'emprunt de 7,7 M€ en 2020**.

**L'encours de dette global de GrandAngoulême s'établit ainsi à 97,2 M€.** Trois emprunts ont été contractés en 2020 : 4,1 M€ au budget principal, 2 M€ au budget annexe assainissement et 1,6 M€ au budget annexe transports sous forme d'une avance remboursable réalisée dans le cadre des mesures gouvernementales de soutien face à la crise sanitaire.

L'encours de dette est composé d'une centaine de contrats dont la quasi-totalité est classifié 1A selon la charte Gissler (risque minimal). Plus des 4/5<sup>ème</sup> des index sont par ailleurs à taux fixe.

**La capacité de désendettement** de l'agglomération, calculée chaque année par le rapport entre l'encours de dette au 31 décembre et le montant d'épargne brute dégagé, **est de 3,6 années à fin 2020**, le seuil d'alerte étant fixé à 8 voire 10 ans.

**Le profil d'extinction de la dette fait apparaitre une annuité divisée par deux en 13 ans et un rythme de baisse moyenne de 5% par an.**

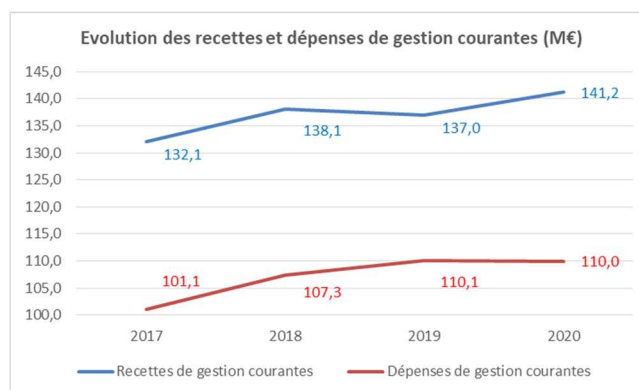


## 4. ANALYSE DES COMPTES DEPUIS 2017

L'évolution de la situation financière des comptes de l'agglomération entre 2017 et 2020 fait ressortir deux années particulières : 2017, premier exercice de Grand Angoulême après la fusion et 2020, marquée par la crise sanitaire de la Covid-19.

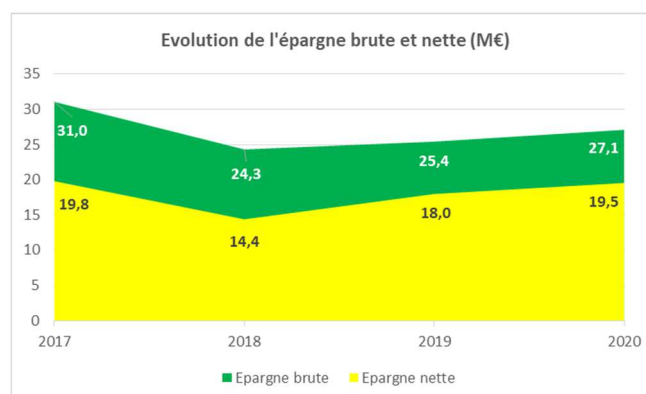
On peut observer que **les effets de la crise sanitaire en 2020 sur les recettes de gestion sont contenus**. Cela s'explique par le fait qu'il s'agit en principalement de recettes fiscales dont les modes de calculs entraînent un décalage sur le produit perçu de un voire deux ans.

En revanche, **les effets de la crise sur les dépenses courantes sont observés dès 2020** du fait du ralentissement de l'activité lié au confinement. De plus, cela vient confirmer la mise en œuvre du plan de maîtrise des dépenses.



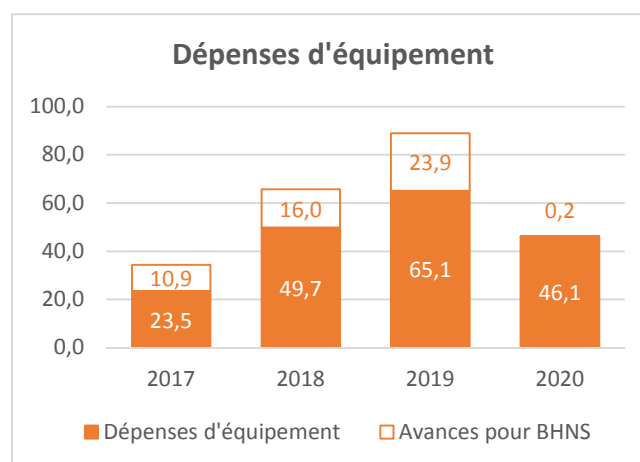
Abstraction faite de l'année particulière de fusion en 2017, **les niveaux d'épargnes s'améliorent donc depuis 2018**.

Les taux d'épargne dégagé, ramené aux recettes de fonctionnement sont ainsi très satisfaisants : 14% pour l'épargne nette et 19% pour l'épargne brute.



**Grand Angoulême a réalisé en moyenne 46,1 M€ de dépenses d'équipement par an.**

A noter que les avances versées à la SPL Gama dans le cadre des travaux du BHNS ont été isolées pour ne pas majorer artificiellement le montant des dépenses d'équipement.







L'année 2020 restera marquée par la pandémie de Covid-19 dont les multiples conséquences ont naturellement impacté les collectivités publiques. GrandAngoulême, bien que confronté à des difficultés financières liées à cette crise sanitaire, a su néanmoins mobiliser des ressources pour soutenir le territoire de l'agglomération.

### **Actions de protection des personnes**

Dès le début de la crise, l'agglomération a centralisé les besoins en masques et en gel hydro alcoolique pour protéger ses propres agents, doter les équipements communautaires ainsi que les communes membres et partenaires qui le souhaitent. Le coût de cette opération s'est élevé à 586 000 € (dont 194 000 € à la charge des communes).

### **Actions de soutien économique**

GrandAngoulême a mis en œuvre deux dispositifs spécifiques de soutien aux entreprises.

Tout d'abord, un plan de soutien à l'économie locale en direction ; des commerces et services de proximité ; des cafés, hôtels, restaurants ; et des hébergements touristiques. Les aides accordées, de 1 000 € à 2 000 €, ont bénéficié à 535 entreprises pour un montant total de 632 000 €.

Par ailleurs, la Loi de Finances Rectificative n°3 de 2020 permettait aux EPCI à fiscalité propre d'octroyer une aide fiscale exceptionnelle, au titre de 2020, en faveur des entreprises de taille petite ou moyenne (CA HT < 150 M€) relevant des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, de la culture, du transport aérien, du sport et de l'évènementiel qui ont été particulièrement affectés par le ralentissement de l'activité économique lié à l'épidémie de covid-19. Le conseil communautaire a délibéré en faveur de cette mesure qui a bénéficié à 465 entreprises et dont le coût pour l'agglomération s'est élevé à 176 000 €.

Grand Angoulême a également mis en œuvre des mesures exceptionnelles de rabais sur la facturation de la redevance spéciale, pour un coût total de 365 000 €, afin de tenir compte des obligations de fermetures administratives, du ralentissement de certaines activités, et de la nécessité du maintien du service public assuré par ses communes membres,

### **Les effets induits de la crise sanitaire sur le budget communautaire**

Les effets financiers de la crise sanitaire ont été multiples et parfois contraires. Ainsi, les recettes de certains équipements ont fortement chuté (entrées Nautilus, location de salle à l'Espace Carat, crèche ...) tout en réalisant quelques économies de dépenses liées à certaines fermetures. Le ralentissement général de l'économie pendant la période de confinement a également interrompu certains projets, manifestations et autres travaux.

Par ailleurs, les conséquences sur les recettes fiscales (plus de la moitié des ressources) s'annoncent significatives et durables. En effet, Grand Angoulême perçoit majoritairement de la fiscalité économique dont les bases de calcul sont parfois celles de l'année, voire de deux années, précédentes. Ainsi, si des baisses de versement mobilité et de taxe de séjour ont été constatées en 2020, les recettes de CVAE de cette même année reflètent la situation économique de 2018-2019. La situation économique de 2020 s'exprimera donc en 2021-2022. Les conditions de la reprise économique impacteront donc nécessairement la construction des budgets futurs de l'agglomération.

## CA 2020 - BUDGET PRINCIPAL

Le budget principal de GrandAngoulême a été affecté en 2020 par les conséquences de crise sanitaire et économique dont les effets continueront à se ressentir sur les prochaines années.

Toutefois, et de façon tout à fait paradoxale, le résultat de l'exercice 2020 est en amélioration par rapport à l'année précédente, sous l'effet de multiples facteurs, dont :

- la bonne tenue des recettes de fonctionnement, essentiellement les recettes de fiscalité économique : de par son mode de calcul, l'impôt d'une année reflète la situation économique antérieure.

- la maîtrise du niveau de dépenses de fonctionnement : les économies générées par le ralentissement de l'activité et les fermetures administratives ont compensé partiellement les hausses de dépenses engendrées par la crise sanitaire (masques, gel hydro alcoolique, aménagement des postes de travail, aides économiques versées)

- le ralentissement des dépenses d'investissement : des arrêts de chantiers liés aux mesures de confinement mais également avec la fin de certaines opérations majeures du dernier mandat

Pour autant, il ne faut pas se laisser abuser par cet effet en trompe l'œil, car la crise sanitaire n'est pas terminée et ses conséquences économiques se poursuivront bien au-delà de la seule année 2020, avec des conséquences sur les finances de GrandAngoulême qui restent encore à venir.

### A- Section de fonctionnement

- 1) En section de fonctionnement, **les produits de fonctionnement s'établissent à 80 043 K€**, contre 77 171 K€ à fin 2019, soit une progression de 2 871 K€ et de 3,7 % entre 2019 et 2020, auxquels s'ajoutent un résultat antérieur reporté de 3 846 K€.

FONCTIONNEMENT				RECETTES		
				2018	2019	2020
F	R	002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	10 788 649	9 538 539	3 845 938
		013	ATTENUATIONS DE CHARGES	258 309	200 275	200 848
		70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	6 657 501	6 034 713	6 228 286
		73	IMPOTS ET TAXES	48 145 312	49 959 992	51 290 658
		74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	21 639 247	20 686 660	21 830 260
		75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	150 619	80 144	92 451
		76	PRODUITS FINANCIERS	44 468	21 103	28 905
		77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	250 987	80 180	148 196
		78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		143 300	267 445
<b>Total R</b>				<b>87 935 091</b>	<b>86 744 904</b>	<b>83 932 986</b>
O	-	042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	338 216	443 759	214 986
<b>Total O</b>				<b>338 216</b>	<b>443 759</b>	<b>214 986</b>
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>				<b>88 273 307</b>	<b>87 188 662</b>	<b>84 147 972</b>

**Les recettes d'ordre, de 215 K€**, sont constituées de la quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat.

**Les recettes réelles, de 80 087 K€** (hors résultat antérieur reporté) sont en progression notable. Elles sont constituées à 51,6 % des produits de la fiscalité et à 27,3 % de dotations, subventions et participations diverses.

Pour les besoins de l'analyse, les cessions d'immobilisation (44 512 € en 2020) ont fait l'objet d'un retraitement, celles-ci, par le jeu des écritures d'ordre, venant alimenter le financement des dépenses d'investissement.

La décomposition des recettes de fonctionnement par grand poste de recettes figure dans le tableau ci-après. Ces recettes progressent de 2 871 K€ pour s'établir à 80 043 K€, en progression de 3,7 % par rapport à 2019.

K€	2017	2018	2019	2020	Δ 2020-2019	%
Produits fct courant stricts	74 830	76 597	76 762	79 442	2 680	3,5%
Impôts et taxes	47 148	48 145	49 960	51 291	1 331	2,7%
Contributions directes	41 849	42 369	43 663	45 337	1 674	3,8%
Impôts ménages	17 308	17 601	18 155	18 366	211	1,2%
TP/CFE	12 403	12 721	12 718	13 338	620	4,9%
Ajustement produit fiscal (périmètre)	-29	-38	-40	-4	36	-90,1%
CVAE	8 215	8 678	8 986	9 612	627	7,0%
IFER	746	754	841	877	36	4,3%
TA FNB	225	221	233	225	-8	-3,3%
TASCOM	2 754	2 137	2 299	2 568	269	11,7%
Rôles supplémentaires	227	294	472	355	-117	-24,8%
Attribution de compensation reçue	72	80	89	89	0	0,0%
Versement transport	0	0	639	207	-433	-67,7%
Reversement FNGIR	3 485	3 482	3 484	3 484	0	0,0%
Attribution FPIC	1 594	1 379	1 522	1 534	12	0,8%
Solde impôts et taxes	147	835	563	640	77	13,7%
Dotations et participations	21 025	21 639	20 687	21 830	1 144	5,5%
DGF	15 765	15 506	15 229	14 957	-271	-1,8%
Compensations fiscales	1 089	1 129	1 463	1 547	83	5,7%
Compensations pertes bases	0	0	0	0	0	
DCRTP	2 533	2 533	2 501	2 484	-17	-0,7%
FCTVA fct	29	22	45	44	-1	-1,9%
Dotation COVID				370		
Solde participations diverses	1 609	2 448	1 449	2 428	979	67,6%
Autres produits fct courant	6 657	6 812	6 115	6 321	206	3,4%
Produits des services	6 552	6 658	6 035	6 228	194	3,2%
Produits de gestion	105	151	80	92	12	15,4%
Produits divers d'exploitation	0	4	0	0	0	
Atténuations de charges	298	258	200	201	1	0,3%
<b>PROD. FCT COURANT</b>	<b>75 128</b>	<b>76 855</b>	<b>76 962</b>	<b>79 643</b>	<b>2 681</b>	<b>3,5%</b>
Produits exceptionnels larges *	600	114	209	400	191	91,1%
<b>PROD. DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>75 728</b>	<b>76 969</b>	<b>77 171</b>	<b>80 043</b>	<b>2 871</b>	<b>3,7%</b>

Cette évolution positive se retrouve sur tous les grands chapitres de recettes.

**En matière d'impôts et taxes**, les contributions directes sont en progression de 3,8 %, sous l'effet principal de la fiscalité économique. On enregistre une évolution notable de la CVAE dont le produit s'établit à 9 612 K€, en augmentation de 627 K€ et de 7 %, portée par les entreprises phares du bassin industriel ainsi que par le secteur bancaire. A noter que la CVAE perçue en 2020 correspond au solde de la CVAE 2018 et aux acomptes versés en 2019 par les entreprises.

La Contribution Foncière des Entreprises (CFE) progresse de 620 K€ et de 4,9 % et l'Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau de 36 K€ et de 4,3 %, principalement pour sa composante liée aux stations radioélectriques.

Enfin, la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) progresse de 269 K€ et de 11,7 % pour s'établir à 2 568 K€. A noter que cette taxe est due pour les surfaces de vente de plus de 400 m<sup>2</sup>, avec un chiffre d'affaires de plus de 460 K€ selon un tarif national fonction du chiffre d'affaires annuel au m<sup>2</sup>.

La fiscalité ménages progresse plus légèrement, de 211 K€ et de 1,2 % pour s'établir à 18 366 K€, sous l'effet de la revalorisation forfaitaire des bases de 0,2 % et d'une progression physique moyenne des bases de 1 %, avec des variations selon les taxes concernées.

K€	2017	2018	2019	2020	Δ 2020-2019	%
Produit TH	16 559	16 840	17 373	17 566	193	1,1%
Produit FB	640	651	670	687	17	2,5%
Produit FNB	109	110	112	113	1	0,5%
<b>Produit 3 Taxes ménages</b>	<b>17 308</b>	<b>17 601</b>	<b>18 155</b>	<b>18 366</b>	<b>211</b>	<b>1,2%</b>

L'évolution est portée par la taxe d'habitation qui représente plus de 95 % de la fiscalité ménages. Rappelons que GrandAngoulême ne la percevra plus à compter de 2020 et que la collectivité bénéficiera d'une compensation sous forme d'une fraction de TVA nationale représentative du produit de TH de 2020, augmenté de la compensation fiscale correspondante.

Le Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC) n'augmente que de 12 K€ et de 0,8 % par rapport à 2019 avec un coefficient d'intégration fiscale (CIF) de 0,397 en érosion (0,401 en 2019), sous le double effet en 2019 d'une progression plus dynamique de la fiscalité des communes que celle du groupement et d'une augmentation des attributions de compensation versées par le groupement aux communes avec les restitutions de compétence intervenues.

**Les dotations et participations évoluent de 1 144 K€ et de 5,5 %**, passant de 20 687 K€ à 21 830 K€. Au sein de cette rubrique, la dotation globale de fonctionnement (DGF) est en baisse de 271 K€ et de - 1,8 %, subissant un lent effritement de la dotation de compensation. La part des compensations fiscales apparait en hausse de 83 K€ et de 5,7 %, dont 66 K€ pour les compensations TH et 17 K€ pour les compensations CFE/CVAE. Quant à la Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP), elle est en diminution de 17 K€ et de 0,7 %.

L'essentiel de la dynamique de ce chapitre provient des participations et subventions diverses avec :

- La perception de recettes en lien avec la crise COVID pour 370 K€ dont 174,9 K€ de subvention de l'Etat aux achats de masques et 195,2 K€ de dotation de la CAF pour la pandémie (maintien des structures ouvertes pour l'accueil des personnels prioritaires en période de confinement)
- La perception de recettes exceptionnelles : 259 K€ de fonds européens pour le projet Hub In, 118 K€ du Fonds pour l'insertion des personnels handicapés de la fonction publique (FIPHFP) avec un reversement de 61,2 K€ à la ville et au CCAS d'Angoulême.
- La perception de soldes de subvention de la CAF au titre de 2019, voire d'années précédentes plus importants qu'à l'ordinaire, du fait d'un sous versement en 2019.

**Les produits des services** augmentent de 3,2 %, passant de 6 035 K€ à 6 228 K€. Un retraitement doit toutefois être effectué pour 514,1 K€ pour une écriture de régularisation réalisée en dépense et en recette. Une fois ce retraitement réalisé, les produits des services **affichent une diminution de 321 K€ par rapport à 2019 pour un montant total de 5 714 K€.**

Cette rubrique recouvre à la fois les produits et redevances d'utilisation des différents équipements et services pour un montant de 1 512 K€ mais également des refacturations de frais pour 4 202 K€ (participations croisées, refacturations de frais de carburant, vêtements de travail et produits d'entretien), vers la ville d'Angoulême (carburants), vers les communes adhérentes à des services communs ou, dans une moindre mesure, vers le Syndicat mixte d'aménagement du plan d'eau (SMAPE). Ce sont les produits et redevances d'utilisation qui ont fortement chuté, passant de 2 007 K€ à 1 512 K€, en lien avec les mesures de confinement et les fermetures d'équipement imposées par les règles sanitaires liées à la pandémie de COVID-19.

Produits des services	2017	2018	2019	2020	Δ	%
<b>Ss/total 706xx ou 703xx</b>	<b>2 099 097 €</b>	<b>2 107 082 €</b>	<b>2 007 340 €</b>	<b>1 512 663 €</b>	<b>-494 677 €</b>	<b>-24,6%</b>
dont Nautilus	1 320 607 €	1 306 959 €	1 218 925 €	864 408 €	-354 517 €	-29,1%
dont Conservatoire	286 918 €	269 490 €	287 626 €	269 334 €	-18 292 €	-6,4%
dont Ecole Arts	96 857 €	94 391 €	101 230 €	78 632 €	-22 598 €	-22,3%
dont Crèche	244 443 €	213 148 €	206 433 €	147 676 €	-58 757 €	-28,5%
dont ALSH Dirac	72 073 €	76 500 €	85 403 €	46 746 €	-38 657 €	-45,3%
dont Pays Art et Histoire	0 €	12 929 €	33 590 €	8 151 €	-25 439 €	-75,7%
dont Centre sportif	55 174 €	53 709 €	56 298 €	42 398 €	-13 900 €	-24,7%
dont Autres	23 025 €	79 956 €	17 835 €	55 318 €	37 483 €	210,2%

Si tous les équipements enregistrent un recul de leurs recettes, le centre nautique patinoire Nautilus a particulièrement souffert de cette situation, qui perdure encore début 2021.

Toute proportion gardée, ce sont les recettes du Conservatoire qui enregistrent la plus faible diminution, les enseignants ayant réussi à maintenir une grande partie des cours en adaptant leurs pratiques et en recourant aux outils de travail à distance.

Enfin, la baisse des recettes de la Crèche est à la fois la conséquence de la réduction du nombre de berceaux, conséquence de la fermeture administrative du bâtiment historique ainsi que de périodes de fermetures ou d'accueil limité aux publics prioritaires. A noter que pour la Crèche et l'ALSH, GrandAngoulême a bénéficié d'une dotation exceptionnelle de la Caisse d'allocations familiales.

**2) Les charges de fonctionnement totales évoluent de 73 277 K€ en 2019 à 74 319 K€ en 2020, soit une augmentation de 1 042 K€ et de 1,4 %.**

**Les dépenses d'ordre s'établissent en 2020 à 3 985 K€, en diminution de 286 K€ et de 6,7 %.** Elles sont constituées pour l'essentiel par la dotation aux amortissements (3 940 K€) et par les écritures de régularisation des cessions.

FONCTIONNEMENT				DEPENSES					
				2018	2019	2020			
F	R	-	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	8 755 477	8 662 300	8 432 272		
			012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	20 330 774	20 841 171	20 859 411		
			014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	21 161 442	21 305 696	21 681 500		
			022	DEPENSES IMPREVUES	0	0	0		
			65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	16 596 441	16 587 360	16 160 069		
			66	CHARGES FINANCIERES	1 013 486	947 360	948 657		
			67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	688 112	580 045	2 104 517		
			68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	80 000	82 334	148 398		
<b>Total R</b>					<b>68 625 732</b>	<b>69 006 266</b>	<b>70 334 823</b>		
O	-	042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS				4 298 059	4 270 291	3 984 631
<b>Total O</b>					<b>4 298 059</b>	<b>4 270 291</b>	<b>3 984 631</b>		
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>					<b>72 923 791</b>	<b>73 276 557</b>	<b>74 319 455</b>		

**Les dépenses réelles évoluent en valeur brute de 1 329 K€ et de +1,9 %** entre 2019 et 2020 (+381 K€ et + 0,6 % entre 2018 et 2019), passant de 69 006 K€ à 70 335 K€.

Un premier retraitement est à opérer pour 514,1 K€ pour une écriture de régularisation en dépenses et en recettes (voir également supra). Moyennant ce retraitement, **l'évolution des charges de fonctionnement est de 815 K€ et de 1,2 %**, avec des charges atteignant 69 821 K€ à fin 2020.

Cette évolution globale masque cependant des disparités.

**Les charges de fonctionnement courant** diminuent de 639 K€ et de 1,4 % pour atteindre 45 452 K€.

K€	2017	2018	2019	2020	Δ 2020-2019	%
Charges fct courant strictes	44 162	45 683	46 091	45 452	-639	-1,4%
Charges à caractère général	8 506	8 755	8 662	8 432	-230	-2,7%
Charges de personnel	19 887	20 331	20 841	20 859	18	0,1%
Autres charges de gest <sup>e</sup> courante (yc groupes d'élus)	15 769	16 596	16 587	16 160	-427	-2,6%
Atténuations de produits	21 132	21 161	21 306	21 682	376	1,8%
<b>Charges fct courant</b>	<b>65 294</b>	<b>66 844</b>	<b>67 397</b>	<b>67 133</b>	<b>-263</b>	<b>-0,4%</b>
Charges exceptionnelles larges *	1 955	965	863	2 447	1 584	183,5%
Retraitement				-514		
<b>Charges fct hs intérêts</b>	<b>67 249</b>	<b>67 809</b>	<b>68 260</b>	<b>69 066</b>	<b>806</b>	<b>1,2%</b>
Intérêts	929	817	747	755	8	1,1%
<b>Charges de fonctionnement</b>	<b>68 178</b>	<b>68 626</b>	<b>69 006</b>	<b>69 821</b>	<b>815</b>	<b>1,2%</b>

\* y compris frais financiers hors intérêts (66 - 6611)

Au sein de ce bloc, tous les postes de charges sont en diminution :

**Les charges à caractère général diminuent de 230 K€ et de 2,7 %** pour un total de 8 432 K€, malgré des variations différenciées au sein de ces dépenses.

- Les achats (60) sont en hausse de 379 K€ à 3 622 K€, sous l'effet du surcoût de l'achat de fournitures sanitaires (masques, désinfectants) (+ 626,7 K€ / 2019), compensé partiellement par une économie sur le carburant (- 195 K€ / 2019) en lien avec la chute des prix et des km parcourus en 2020.
- Les services extérieurs (61) sont en baisse de 208 K€ et de 8,4 % à 2 275 K€, sous l'effet de divers facteurs :
  - baisse des locations immobilières avec -30,5 K€ (fin de location de modulaires à la crèche)
  - baisse de l'entretien des terrains (-57 K€) et des voies et réseaux (- 34 K€) avec les confinements
  - baisse des frais d'études (- 148 K€)
  - baisse des frais de formation extérieurs (- 32 K€) et des frais de colloques et séminaires (- 14,5 K€)

et ce malgré la hausse des frais de maintenance (+ 122 K€)

- Les autres services extérieurs (62) sont en nette diminution, avec - 416 K€ et - 14,5 % à 2 448 K€, avec quasiment tous les postes en diminution en situation de confinement et de travail à distance :
  - Annonces et insertions : - 35 K€
  - Fêtes et cérémonies : - 38 K€
  - Catalogues et imprimés : - 84 K€
  - Publications diverses : - 87 K€
  - Frais de missions : - 21 K€
  - Frais d'affranchissement : - 9 K€
  - Frais de télécommunications : - 18,3 K€
  - Autres services extérieurs : -110 K€

- Commercialisation salons : - 22 K€

Les seuls postes en hausse sont les frais de gardiennage des équipements fermés et les frais d'actes et contentieux suite à l'arrêt du PLUI à 16.

**Les charges de personnel évoluent de 18 K€ et de 0,1% à 20 859 K€**, soit assez largement en-dessous des prévisions. Cette quasi-stagnation des dépenses est presque entièrement à mettre sur le compte de la pandémie de COVID19 ayant affectée le fonctionnement de nombreux services de Grand Angoulême.

La fermeture sur de larges parties de l'année de structures consommatrices de renforts contractuels et les difficultés à recruter rapidement des agents sur des postes devenus vacants ont entraîné une baisse de 537 K€ sur les dépenses de rémunérations par rapport à 2019. S'y ajoutent 28 K€ de baisse des dépenses sur l'enveloppe des astreintes et heures supplémentaires et 17 K€ d'économie suite au non prélèvement des cotisations du CNFPT sur les 2 derniers mois de l'année.

Ces dépenses minorées ont été en partie compensées par des augmentations de dépenses en lien avec la pandémie, comme la prime exceptionnelle des agents de « première ligne » (29 K€ pour le budget principal), ou par des mesures propres à la collectivité comme l'effet année pleine des recrutements de 2019 (214 K€), la hausse des dépenses liées à la mise en place du RIFSEEP (228 K€ au budget principal) et de la participation à la protection sociale (19 K€), et par les mesures gouvernementales (GVT et PPCR, hausse du SMIC, cotisations CNRACL rétroactives,... pour environ 73 K€).

Comme chaque année, un certain nombre de postes font l'objet de remboursements par des communes (services communs) ou par le SMAPE. En 2020, ces remboursements s'élèvent, pour le budget principal, à 803 K€.

De même, des organismes extérieurs prennent en charge une partie des coûts de postes liés à des actions ou projets de territoire. En 2020, ces participations s'élèvent à 143 K€ pour le budget principal.

Les remboursements suite à arrêt maladie s'élèvent, eux, à 193 K€ pour le budget principal.

Au chapitre 65 des **autres charges de gestion courantes**, qui recouvrent à la fois les subventions de fonctionnement versées ainsi que les indemnités des élus, les dépenses sont **en diminution de 427 K€ et de 2,6 % à 16 160 K€**, principalement sous l'effet de la diminution de la subvention au budget annexe Gestion immobilière.

En effet, du fait des mesures de confinement et du ralentissement de l'activité, la diminution des dépenses combinée à un travail de remise à plat de la gestion des baux de location et d'un rattrapage des appels de loyers a permis une baisse de 560 K€ de la subvention à ce budget annexe, qui s'établit en 2020 à 270 K€. Les locataires ont pu néanmoins bénéficier de reports de loyers ou négocier un étalement de leur versement avec le comptable public.

Les créances éteintes sont en augmentation, à 260 K€ contre 47,5 K€ en 2019, avec la liquidation judiciaire du cabinet de maîtrise d'œuvre avec lequel GrandAngoulême était en contentieux depuis de nombreuses années pour le centre Nautilus. Une provision avait été passée en 2010, dont la reprise a permis de limiter l'impact de cette décision.

Les participations statutaires sont stables à 10 297 K€, et se répartissent de la façon suivante :

Structure	2018	2019	2020
EESI	140 000,00	210 000,00	210 000,00
SIAH DU BASSIN DU NÉ	1 565,00	1 565,00	1 691,00
SYBRA SYNDICAT BASSIN DES RIVIERES DE L'ANGOUMOIS	223 080,67	221 355,69	235 953,80
SYNDICAT MIXTE DES BASSINS BANDIAT - TARDOIRE	32 513,85	36 872,70	56 640,56
OFFICE DE TOURISME	377 000,00	377 000,00	422 000,00
CONTRIBUTIONS AU SDEG16	122 681,40	266 055,24	102 203,07
SERVICE D'INCENDIE	7 836 770,31	7 964 500,62	8 043 739,64
SMAC - SYNDICAT MIXTE DES AEROPORTS DE CHARENTE	210 300,00	216 750,00	243 000,00
SMAGVC - ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	178 851,00	182 145,00	184 214,00
SUBV. FONCT. SMAPE	474 370,00	498 089,00	498 089,00
PROV PARTICIPATION SMP1	340 000,00	320 000,00	300 000,00
	<b>9 937 132,23</b>	<b>10 294 333,25</b>	<b>10 297 531,07</b>

Les subventions sont en très légère diminution, à 4 615 K€ et -1,2 %, la plupart ayant été maintenues malgré le confinement et l'annulation de beaucoup de manifestations et d'événements en 2020.

A noter cette année le versement de subventions à hauteur de 305 800 € dans le cadre du projet Confluence Créative, compensées par un versement à même hauteur d'un financement par l'Agence française de développement (AFD).

La subvention à Effervescentre, de 368 K€ en 2020, apparait en diminution par rapport aux années précédentes mais correspond au financement de la compétence extrascolaire conservée par GrandAngoulême : le solde des financements pour les compétences restituées aux communes est désormais reversé via les attributions de compensation (glissement du chapitre 65 au 014 de fiscalité transférée).

La subvention à l'Ecole de la 2<sup>ème</sup> chance est également en progression à 61 200 €, accompagnant l'installation de cette nouvelle structure sur le territoire et le démarrage de premières sessions.

**Les atténuations de produits s'élèvent à 21 682 K€, en augmentation de 376 K€ et de 1,8 %.**

014 Atténuation produits	2017	2018	2019	2020	Δ 2020-2019	%
Attributions compensation	20 941 754 €	20 761 754 €	21 123 832 €	21 343 230 €	219 398 €	1,0%
Dotations solidarité communautaire	189 844 €	396 314 €	161 667 €	306 954 €	145 287 €	89,9%
Autres reversements fiscalité	0 €	3 374 €	20 197 €	31 316 €	11 119 €	55,1%
<b>TOTAL</b>	<b>21 131 598 €</b>	<b>21 161 442 €</b>	<b>21 305 696 €</b>	<b>21 681 500 €</b>	<b>375 804 €</b>	<b>1,8%</b>

Les attributions de compensation progressent de 219,4 K€ avec la prise en compte en année pleine de la restitution de la compétence TAP/Périscolaire, compensée par la diminution de la subvention à Effervescentre.

La dotation de solidarité communautaire augmente de 145,3 K€, soit près de 90 %, sous l'effet de l'augmentation de la fiscalité économique. A noter que celle-ci n'a pas encore été versée aux communes et a fait l'objet d'un rattachement à l'exercice 2020, dans l'attente de la définition des critères de répartition que doit définir le groupe de travail Finances.



Les autres reversements de fiscalité progressent également, et correspondent essentiellement à des dégrèvements de TASCOM accordés par les services fiscaux et refacturés à GrandAngoulême. A noter que le dégrèvement de CFE autorisé par l'article 11 de la 3<sup>ème</sup> loi de finances rectificative n°2020-935 du 30 juillet 2020 accordant aux établissements relevant de secteurs particulièrement touchés par la crise sanitaire en 2020 un dégrèvement égal aux 2/3 de la CFE avec une prise en charge à 50 % par l'Etat, n'a pas été refacturé sur l'exercice 2020 par les services fiscaux mais sur l'exercice 2021, à hauteur de 171 042 €.

**Les intérêts de la dette** sont en légère augmentation de 1,3 K€ et de 0,1 % à 948,7 K€, sous le seul effet d'une progression de 1,1 % des intérêts de la dette propre. Ceci est à mettre en lien avec l'augmentation de l'encours de dette de 2 M€ entre 2019 et 2020 mais s'accompagnant d'un maintien de taux extrêmement bas.

Chapitre 66	2017	2018	2019	2020	Δ 2020-2019	%
Intérêts dette	928 831 €	817 015 €	746 657 €	754 772 €	8 115 €	1,1%
Intérêts PPP	172 477 €	173 078 €	172 476 €	170 812 €	-1 664 €	-1,0%
Intérêts ligne trésorerie	2 080 €	4 042 €	8 876 €	3 722 €	-5 154 €	-58,1%
Autres charges PPP	19 351 €	19 351 €	19 351 €	19 351 €	0 €	0,0%
<b>TOTAL</b>	<b>1 122 739 €</b>	<b>1 013 486 €</b>	<b>947 360 €</b>	<b>948 657 €</b>	<b>1 297 €</b>	<b>0,1%</b>

**Les charges exceptionnelles apparaissent en forte augmentation avec + 1 524,5 K€ et + 262 % à 2 104,5 K€** sous la combinaison de plusieurs facteurs :

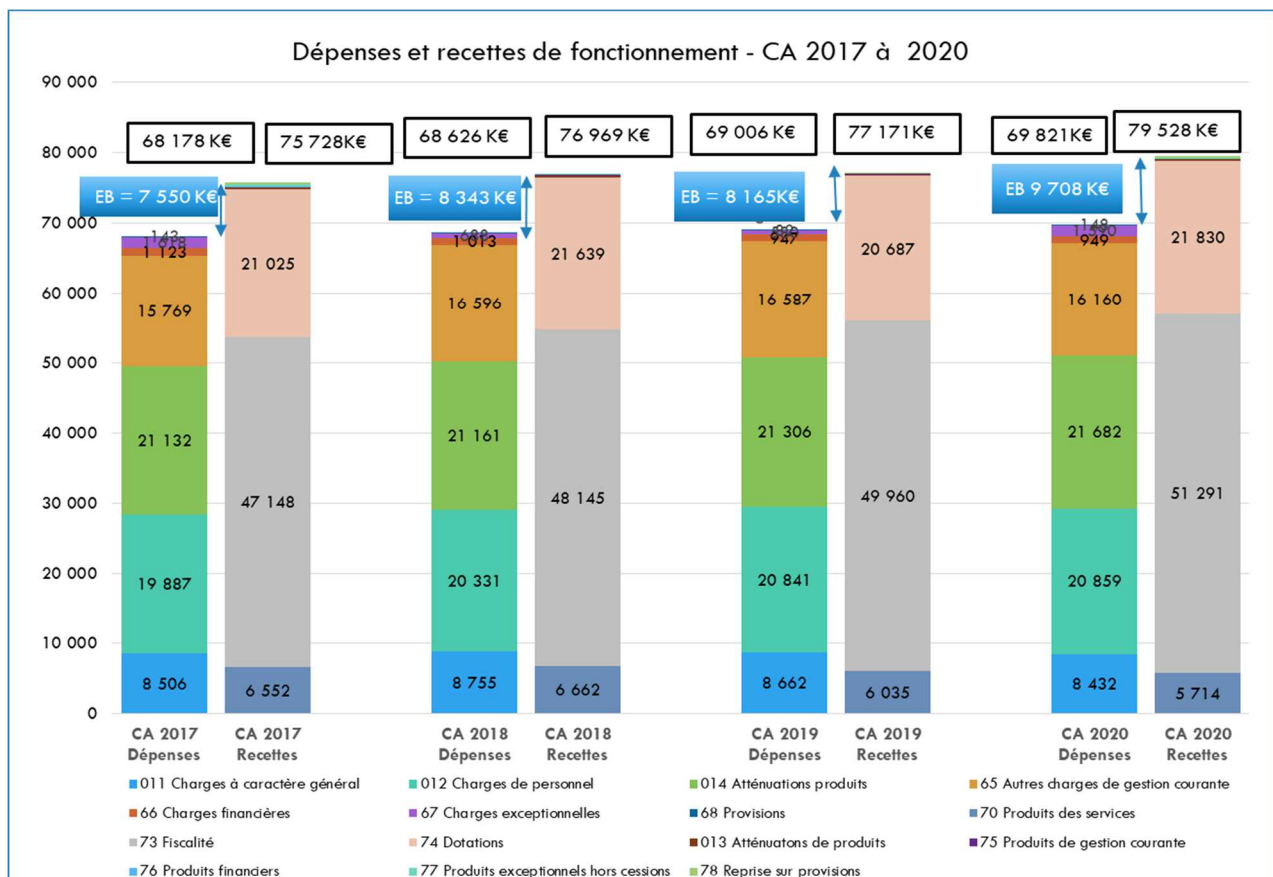
- Tout d'abord une opération de régularisation comptable de comptes anormalement débiteurs de 514,1 K€, avec une recette équivalente. Avec ce retraitement, l'augmentation est ramenée à 1 010,4 K€ et 174 %.
- Les aides exceptionnelles versées par GrandAngoulême aux commerces et entreprises affectés par les mesures de fermeture administrative en lien avec la crise sanitaire. Les aides versées se sont élevées à 631 675 €.
- La prise en charge par la communauté d'agglomération de 50 % du coût des masques distribués aux communes et structures partenaires, prise en charge qui s'est élevée à 107 686 €.
- L'augmentation de la subvention exceptionnelle versée à l'espace Carat de + 531 354 € par rapport à 2019. Cette augmentation doit être relativisée, le montant de 2019 ayant été largement atténué par le versement de la soulte exceptionnelle de Reden Solar dans le cadre du bail emphytéotique pour les panneaux photovoltaïques, soulte qui était d'un montant de 155 K€. Moyennant ce retraitement, l'augmentation de la subvention est ramenée à 376,4 K€ et correspond au coût de la fermeture administrative de la structure pendant les différentes mesures de confinement et aux restrictions sanitaires de l'année 2020.
- L'augmentation de la subvention exceptionnelle au Camping ; de + 42,7 K€ à 105,7 K€, celui-ci ayant été également impacté par les mesures de confinement et de restrictions sanitaires.
- Enfin, le versement d'une subvention de 38 250 € au Syndicat mixte des aéroports pour le budget annexe de la régie aéroport, correspondant au déficit de l'année 2019 réparti en 2020 entre les différents membres du SMAC au prorata de leur participation en 2019.

67 Charges exceptionnelles	2018	2019	2020	Δ 2020-2019	%
Charges excep. sur op. gestion	2 281 €	78 878 €	526 466 €	447 588 €	567,4%
<i>dont op. régul (recette //)</i>	0 €	0 €	514 100 €	514 100 €	
Titres annulés sur exercices antérieurs	45 619 €	152 090 €	13 486 €	-138 604 €	-91,1%
Subventions excep. aux communes	0 €	0 €	107 686 €	107 686 €	
Subv.excep. Carat	445 624 €	107 879 €	639 233 €	531 354 €	492,5%
Subv.excep. Camping	103 388 €	63 025 €	105 689 €	42 664 €	67,7%
Subv excep. SMAC (régie aéroport)	0 €	0 €	38 250 €	38 250 €	
Subv aux personnes droit privé	91 200 €	177 800 €	6 470 €	-171 330 €	-96,4%
Aides excep. Crise sanitaire			631 675 €	631 675 €	
Autres		373 €	35 562 €	35 189 €	NS
<b>TOTAL</b>	<b>688 112 €</b>	<b>580 045 €</b>	<b>2 104 517 €</b>	<b>1 524 472 €</b>	<b>262,8%</b>
<b>TOTAL hors opération régul.</b>	<b>688 112 €</b>	<b>580 045 €</b>	<b>1 590 417 €</b>	<b>1 010 372 €</b>	<b>174,2%</b>

Enfin, **des provisions ont été constituées pour 148,4 K€**, dont 131 K€ au titre de créances douteuses en matière de taxe de séjour.

Au global, **les charges de fonctionnement évoluent de 815 K€ et 1,2 %** malgré les différents impacts de la crise sanitaire sur les dépenses de GrandAngoulême.

3) **En matière d'épargne**, cela se traduit par une amélioration substantielle de l'épargne brute, ou excédent brut courant, celui-ci passant de 8 165 K€ en 2019 à 9 708 K€ en 2020.



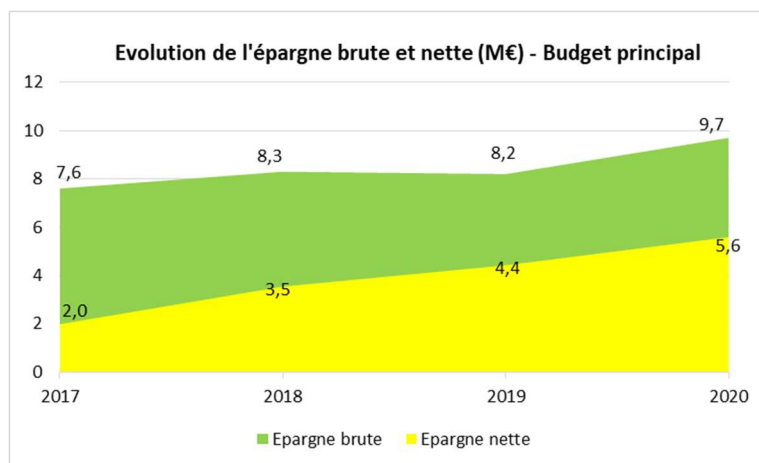
La progression des recettes de fiscalité ainsi que des dotations et participations, combinée à une progression contenue des dépenses, sous l'effet d'économies de gestion ayant permis d'absorber une partie des dépenses supplémentaires engendrées par la crise sanitaire, permet une amélioration de l'excédent brut courant qui progresse ainsi de 2 430 K€ et de plus de 25 % de 2019 à 2020.

K€	2017	2018	2019	2020	Δ	%
Produits de fct. courant	75 128	76 855	76 962	79 128	2 167	2,8%
- Charges de fct. courant	65 294	66 844	67 397	67 133	-263	-0,4%
<b>= EXCEDENT BRUT COURANT (EBC)</b>	<b>9 835</b>	<b>10 011</b>	<b>9 565</b>	<b>11 995</b>	<b>2 430</b>	<b>25,4%</b>
<b>+ Solde exceptionnel large</b>	<b>-1 355</b>	<b>-850</b>	<b>-654</b>	<b>-1 533</b>	<b>-879</b>	<b>134,4%</b>
= Produits exceptionnels larges*	600	114	209	400	191	91,1%
- Charges exceptionnelles larges*	1 955	965	863	1 933	1 070	123,9%
<b>= EPARGNE DE GESTION (EG)</b>	<b>8 479</b>	<b>9 160</b>	<b>8 912</b>	<b>10 462</b>	<b>1 551</b>	<b>17,4%</b>
- Intérêts	929	817	747	755	8	1,1%
<b>= EPARGNE BRUTE (EB)</b>	<b>7 550</b>	<b>8 343</b>	<b>8 165</b>	<b>9 708</b>	<b>1 543</b>	<b>18,9%</b>
- Capital	5 570	4 805	3 746	4 119	373	10,0%
<b>= EPARGNE NETTE (EN)</b>	<b>1 980</b>	<b>3 539</b>	<b>4 419</b>	<b>5 589</b>	<b>1 170</b>	<b>26,5%</b>

\* y compris financiers hors intérêts (produits et charges) et provisions réelles (dotations et reprises)

**L'épargne brute ainsi dégagée en 2020 s'élève à 9 708 K€** contre 8 165 K€ en 2019, en augmentation de 1 543 K€ et de près de 19 %. En termes de ratio, le taux d'épargne brute représente 12,1 % des recettes réelles de fonctionnement.

**L'épargne nette**, obtenue après déduction du remboursement du capital des emprunts, **s'élève à 5 589 K€** contre 4 419 K€ en 2019, en progression de 1 170 K€ et de 26,5 %. Elle représente tout juste 7 % des recettes réelles de fonctionnement, en augmentation par rapport à 2019. Ce ratio de 7 % correspond au ratio d'équilibre couramment admis pour l'épargne nette.



Ainsi, et de façon paradoxale compte tenu de la situation sanitaire en cours et de ses incidences sur les dépenses et les recettes de la collectivité, l'objectif fixé pour la progression du taux et du montant d'épargne nette peut être considéré comme atteint.

L'amélioration ainsi constatée de l'épargne nette, obtenue grâce aux effets d'un environnement économique relativement favorable jusqu'en 2019 et de taux d'intérêt bas, conjugués à des efforts de gestion des services, risque malheureusement d'être mis à mal dans les années à venir par la crise économique et sociale consécutive à la pandémie de COVID-19.

Cette résilience des finances communautaires sur l'année 2020 a également été constatée au niveau national. Jean-René CAZENEUVE, président de la Délégation aux collectivités territoriales à l'Assemblée nationale à qui le gouvernement avait confié au printemps 2020 une mission d'évaluation des implications de la crise sanitaire sur les budgets locaux, a réalisé plusieurs actualisations de son rapport : il en ressort qu'en 2020, « l'impact est globalement limité et moins fort qu'attendu initialement ». Cette analyse est confortée par une enquête flash réalisée en février par l'ADCF auprès des intercommunalités qui majoritairement, jugent leur situation financière en 2020 plutôt « bonne » le avec un faible niveau de dépenses de fonctionnement réalisées en 2020 en lien avec la crise sanitaire, alors que la bonne tenue des recettes aura permis de maintenir voire de faire progresser la capacité d'autofinancement.

## B- Section d'investissement :

- 1) **Les dépenses d'investissement se sont élevées à 26 498 K€,** dont 18 465K€ de dépenses réelles, 224,2 K€ de dépenses d'ordre et 7 808,5 K€ de déficit antérieur reporté.

INVESTISSEMENT				DEPENSES		
				2018	2019	2020
I	R	-	001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	9 054 083	9 879 085	7 808 523
			10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	200 000		
			16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	5 368 993	4 119 487	4 279 085
			26 PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.	339 000	50 000	330 500
			27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	550 000	100 000	6 442
			45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	939 394	326 285	
		AP		11 086 592	9 910 844	8 680 834
		OP		96 793	178 168	1 067 337
		DA	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	0	0	
			20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	308 172	316 529	348 902
			204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	963 909	1 690 970	1 644 723
			21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 199 587	1 386 597	794 102
			23 IMMOBILISATIONS EN COURS	2 210 959	2 559 592	1 313 470
<b>Total R</b>				<b>32 317 482</b>	<b>30 517 557</b>	<b>26 273 917</b>
		O	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	338 216	443 759	214 986
			041 OPERATIONS PATRIMONIALES	90 842	347 155	9 180
<b>Total O</b>				<b>429 058</b>	<b>790 914</b>	<b>224 166</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>				<b>32 746 540</b>	<b>31 308 471</b>	<b>26 498 083</b>

**Le remboursement du capital des emprunts s'est élevé à 4 279 K€,** contre 4 119 K€ en 2019, soit une augmentation de 160 K€. A noter que cette augmentation provient pour l'essentiel de la dette courante de la collectivité, en lien avec l'augmentation de l'encours entre 2019 et 2020 (+ 2 M€ à 48,2 M€) et que ce montant comprend également le remboursement en capital du partenariat public privé pour la construction du stade d'athlétisme, qui progresse de 1 %.

(en €)	2017	2018	2019	2020	Δ	%
Total remboursement capital	6 192 761	5 368 993	4 119 487	4 279 085	159 598	3,9%
<i>dont remboursement anticipé</i>	1 658 000	1 132 526	0	0	0	
<i>dont remboursement PPP</i>	175 103	174 503	175 104	176 769	1 665	1,0%
<i>dont cautions</i>	891	320	7 499	230	-7 269	NS
soit remboursement capital emprunts courants	4 358 767	4 061 644	3 936 884	4 102 086	165 202	4,2%

Une part de dette fait désormais l'objet d'un remboursement annuel de la part des communes, suite à la restitution des bâtiments des écoles de ex Charente Boème Charraud, ainsi que de Calitom. En effet, la part de financement réalisée par voie d'emprunt pour l'usine d'incinération de la Couronne (UIOM) est remboursée par celui-ci. Le montant de ce remboursement a été de 86,3 K€ pour l'ex UIOM et de 74,1 K€ pour les bâtiments des écoles. Ainsi, **le montant net de remboursement de capital en 2020 est de 3 941,6 K€.**

**Les dépenses d'équipement se sont élevées à 14 186 K€ en 2020 contre 16 159 K€ en 2019**, soit une diminution de 2 332 K€ et de 14,1 %.

Dépenses invest. hors dette (en K€)	2017	2018	2019	2020	Δ 2020/2019	%
Opérations dans PPI	8 365	11 087	9 911	8 681	-1 230	-12,4%
Opérations hors PPI	500	75	178	1 067	889	499,1%
Dotations (20,21,23)	3 153	3 718	4 263	2 456	-1 806	-42,4%
Dotations (204)	655	986	1 691	1 645	-46	-2,7%
<i>dont AC investi.</i>	0	327	817	817	0	0,0%
Autres dépenses (10,13, 26,27)	400	1 089	150	337	187	124,6%
Opérations comptes tiers (45)	48	939	326	0	-326	-100,0%
<b>Total</b>	<b>13 121</b>	<b>17 894</b>	<b>16 519</b>	<b>14 186</b>	<b>-2 332</b>	<b>-14,1%</b>

**Les dépenses incluses dans le programme pluriannuel d'investissement ont diminué de 1 230 K€ à 8 681 K€**, en lien avec le calendrier de réalisation d'opérations, avec une année 2020 correspondant à des fins d'opérations. Le taux de réalisation a également été altéré par les mesures de confinement et l'arrêt de chantiers pendant plusieurs semaines au moment du premier confinement de mars à mai.

Cette baisse ne concerne que les opérations directes, en lien avec les volumes budgétaires relatifs aux opérations de la passerelle et du parvis de la gare d'Angoulême, la fin de la construction du centre de loisirs de Dirac et les travaux du local de stockage. Certaines opérations ont vu leurs crédits de paiement augmenter comme les travaux du secteur gare, la couverture photovoltaïque de Nautilus, la déconstruction du centre équestre des Frauds ou l'aménagement du barreau nord. L'année 2020 a également vu le démarrage des études et de la maîtrise d'œuvre du PEM de la Couronne.

En revanche, les dépenses indirectes incluses dans la PPI, soit les subventions d'équipement et les fonds de concours versés à des tiers, sont en légère progression, passant de 4 000 K€ en 2019 à 4 103 K€ en 2020. Les versements concernant le domaine de l'Habitat représentent la moitié de ces dépenses, avec 2 034 K€, contre 1 737 K€ en 2019. Les autres dépenses en progression concernent le schéma cyclable ainsi que les cofinancements de l'ESPE ou de l'EESI dans le cadre du CPER 2014-2020.

K€	2018	2019	2020
<b>20, 21, 23... - Dépenses directes d'équipt</b>	<b>7 435</b>	<b>5 910</b>	<b>4 577</b>
AP02 : MEDIATHEQUE	90	0	0
AP14 : SECTEUR GARE	116	504	921
AP11 : PASSERELLE DU PEM	4 804	2 443	586
AP16 : PARVIS DU PEM	168	1 678	340
AP26 : AMGT VOIRIE MONTAGNES	22	18	44
AP29 : PLUI	62	165	49
AP30 : DOC URBANISME	90	114	30
AP33 : ALSH	1 047	136	20
AP36 : NAUTILIS - PHOTOVOLTAIQUE	43	22	930
AP37 : NAUTILIS - TOITURE	1	0	0
AP38 : CANALISATIONS PLUVIALES BHNS	608	33	22
AP42 : PEM LA COURONNE (parvis + pass)		3	201
AP43 : CONSERVATOIRE	15	27	11
AP45 : DECONSTRUCTION LES FRAUDS	3	2	245
AP46 : EAUX PLUVIALES GRAND FONT	338	24	0
AP47 : RGLT LOCAL DE PUB INTERCOMMUNAL	1	68	16
AP48 : AMGT BARREAU NORD			501
AP51 : LOCAL STOCKAGE GA		367	28
AP54 : REHABILITATION SIEGE		6	8
AP55 : REHABILITATION VOIRIES		295	517
AP61 : DOCS URBANISME 2			11
AP62 : ELABORATION SCOT 2			1
AP63 : EAUX PLUVIALES - GRAND FONT 2			7
AP64 : TUILERIE NIOLLET			1
AP66 : EAUX PLUVIALES			89
AUTRES	27	6	
<b>204 - Fonds de concours</b>	<b>3 651</b>	<b>4 000</b>	<b>4 103</b>
AP15 : LGV-SEA	135	0	0
AP06 : ORU et Habitat ORU (production logts)	484	45	54
AP20 : PLH 2014-2020 / HABITAT INDIGNE	330	376	449
AP21 : PLH 2014-2020 / PCS PROD LOGEMENTS	190	852	889
AP22 : PLH 2014-2020 / ACCESSION PROPRIETE	312	311	223
AP18 : PLH 2014-2020 / HABITAT - PUBLIC SPE	25	40	4
AP19 : PLH 2014-2020 / INTERV PARC PUBLIC EXISTANT	133	159	264
AP23 : PNRU 2	73	31	110
AP24 : RN 141 (CPER 2015-2020)	1 360	1 216	1 081
AP28 : VAL DE CHARENTE V92	4	186	306
AP35 : LOI PINEL PLUS	28	69	40
AP39 : TROIS CHENE ET SNPE	0	45	22
AP40 : BAROUILHET	0	0	0
AP41 : LIAISONS DOUCES	41	41	0
AP52 : PROD NVELLE 2019-2020 / NOUVEAU RGLT		0	163
AP53 : REHAB 2019-2020 / NOUVEAU RGLT		0	43
AP56 : SCHEMA CYCLABLE		8	137
AP57 : AIDE IMMOBILIER ENTR 2019		72	0
AP58 : RELOCALISATION ESPE		14	218
AP59 : REHABILITATION EESI			100
AP67 : ROND POINT ROULLET			0
AUTRES	535	535	
<b>TOTAL DEPENSES PPI</b>	<b>11 086</b>	<b>9 910</b>	<b>8 680</b>

Les **opérations d'équipement**, hors PPI, représentent en 2020 un montant important de 1 067 K€, correspondant aux travaux de la Crèche pour l'aménagement de cet équipement sur 2 nouveaux sites.

Pour **les dotations d'investissement**, qui correspondent essentiellement à des dépenses de grosses réparations sur le patrimoine de l'agglomération, à des subventions d'équipement versées dans le cadre de contributions statutaires ou à des fonds de concours, celles-ci **sont en nette diminution, passant de 6 430 K€ en 2019 à 4 438 K€ en 2020.**

Les dotations correspondant à des dépenses d'équipement s'élèvent ainsi à 2 456 K€ en 2020 contre 4 263 K€ en 2019, soit des dépenses en diminution de 1 806 K€ et 42,4 %. Ces dépenses sont principalement portées par :

- des dépenses en matière informatique : 610,6 K€ dont 129,8 K€ pour le service commun Système et réseau et 480,8 K€ pour GrandAngoulême. Dans cette dernière part, les matériels représentent près de 299 K€, le travail à distance massivement déployé en 2020 ayant entraîné l'acquisition d'un grand nombre de matériels ainsi que des adaptations à la généralisation de la visioconférence.
- les travaux en matière d'eaux pluviales (431,4 K€), dont 140 K€ de travaux sur la commune de Linars, 86 K€ à Balzac , 64 K€ à Fléac et 15 K€ à Champniers.
- les travaux de voirie dans les zones activités, avec 75 K€ en 2020 contre 48 K€ en 2019
- des travaux dans les divers équipements pour près de 450 K€ : Nautilus (151,9 K€), Alpha (60,6 K€), Ecole d'arts (26,8 K€), Conservatoire (88,6 K€), Baignades (14,3 K€), centre sportif Montagnes (28,7 K€), centre équestre Tourette (31,3 K€), RAM Rouillet (36,2 K€), cuisine centrale (9,2 K€)
- des acquisitions d'instruments musique pour 29,2 K€
- des travaux aménagements du siège pour 89 K€ (réfection toitures, climatisation bureaux, contrôle accès, chaufferie 51 rue du Gond) et 12,8 K€ de travaux de câblage informatique qui se poursuivent en 2021
- des matériels de transport, soit 97 K€ pour 5 véhicules (4 véhicules utilitaires + 1 VL),
- des études en matière de zones commerciales (10,1 K€)

A noter des dépenses de **participations financières à hauteur de 300,5 K€**, dont 280 K€ à Initiative Nouvelle Aquitaine pour abonder le fonds dédié aux prêts de secours d'urgence aux entreprises dans le cadre de la crise sanitaire. Un montant de 50 K€ a également été versé au fonds de garantie Sofitech, portant celui-ci à un total de 150 K€. Enfin, GrandAngoulême a investi 500 € dans la SCIC Champs du Partage.

Du côté des **subventions d'équipement**, le montant est quasiment stable, passant de 1 691 K€ en 2019 à **1 645 K€ en 2020**, soit une diminution de 46 K€ et de 2,7 %.

Subv. équipement (en €)	2020
AC investissement	817 436 €
Participation SMPI	300 000 €
Participation SMAPE	63 175 €
ADEL TPE - Economie	210 593 €
ADEL TPE - COVID19	33 868 €
ADEL TPE - Commerces	31 114 €
Immobilier entreprise	39 764 €
Fonds concours équip. sportifs	59 604 €
Fonds de concours équip. culturels	49 169 €
Subv équip. E2C	40 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 644 723 €</b>

Toutefois, ce chapitre comprend les attributions de compensation versées en investissement, qui s'élèvent désormais à 817 K€. Retraitées de cette somme, les dotations annuelles sous forme de subventions d'équipement sont de 827 K€ contre 873 K€ en 2019, soit une diminution de 46 K€ liée principalement à la participation au SMPI, celle-ci passant de 350 K€ en 2019 à 300 K€ en 2020.

A noter une subvention d'équipement de 40 K€ versée à l'Ecole de la 2<sup>ème</sup> Chance dans le cadre du financement des aménagements nécessaires à son ouverture et à l'accueil d'une première promotion d'élèves à l'automne 2020.

### Le financement des dépenses d'investissement a été réalisé de la façon suivante :

- pour 1 487 K€ par des ressources propres, dont 1 303 K€ de FCTVA,
- pour 1 745 K€ par des subventions, dont 589,2 K€ de FNADT au titre du programme Cœur d'agglomération, 557 K€ de la Région au titre du PEM Angoulême, 217,9 K€ du Département dont 124,2 K€ au titre de l'opération Val de Charente et 93,7 K€ pour les baignades, 80 K€ de la CAF pour le financement de l'ASH Alvéole
- pour 4 100 K€ par recours à l'emprunt
- pour 5 589 K€ par l'épargne nette

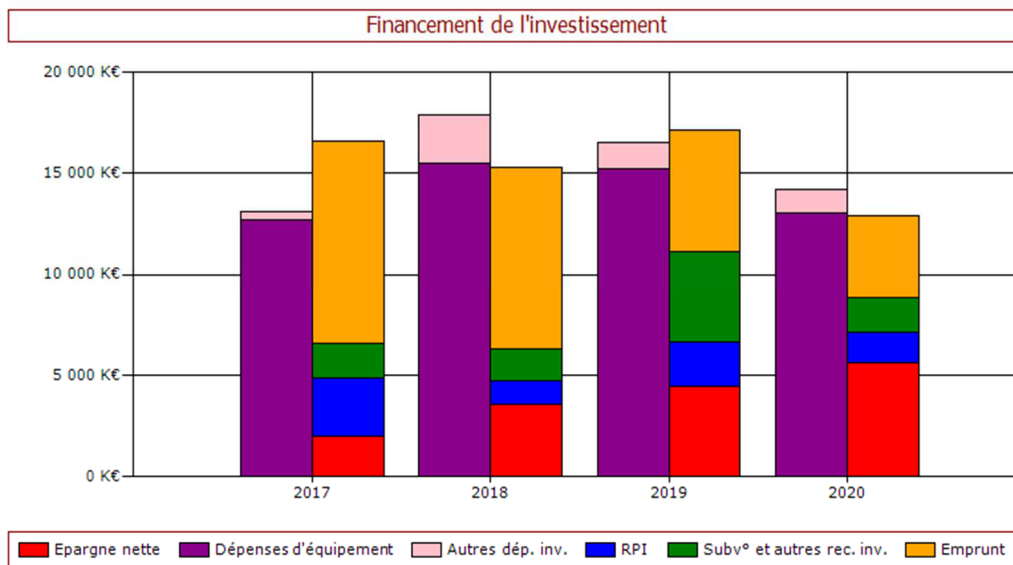
Ce qui peut se synthétiser et se représenter de la façon suivante :

K€	2017	2018	2019	2020
<b>Dép. d'inv. hs annuité en capital</b>	<b>13 121</b>	<b>17 894</b>	<b>16 519</b>	<b>14 186</b>
Dép. d'inv. hs dette	13 121	17 894	16 519	14 186
Dépenses d'équipement	12 673	15 539	15 225	13 032
Dépenses directes d'équipement	7 628	11 229	10 610	8 520
Dépenses indirectes (FdC et S.E.)	5 045	4 310	4 615	4 512
Opérat° pour cpte de tiers (dép)	48	939	326	0
AC Investissement		327	817	817
Autres dépenses d'inv.	400	1 089	150	337
Remboursements anticipés	0	0	0	0
<b>Financement des investissements</b>	<b>16 578</b>	<b>15 304</b>	<b>17 147</b>	<b>12 921</b>
Epargne nette	1 980	3 539	4 419	5 589
Ressources propres d'inv. (RPI)	2 898	1 151	2 185	1 487
FCTVA	1 537	844	1 909	1 303
Produits des cessions	1 211	181	35	45
AC Investissement		107	104	104
Diverses RPI	150	18	137	36
Opérat° pour cpte de tiers (rec)	48	0	1 123	0
Fonds affectés (amendes...)	0	0	94	0
Subventions yc DETR / DSIL	1 650	1 614	3 326	1 745
Emprunt	10 002	9 000	6 000	4 100
Variation de l'excédent global	3 457	-2 590	628	-1 265
Excédent global de clôture (EGC)	7 853	5 474	6 104	4 839

L'excédent global de clôture à fin 2020 est désormais de 4 839 K€.



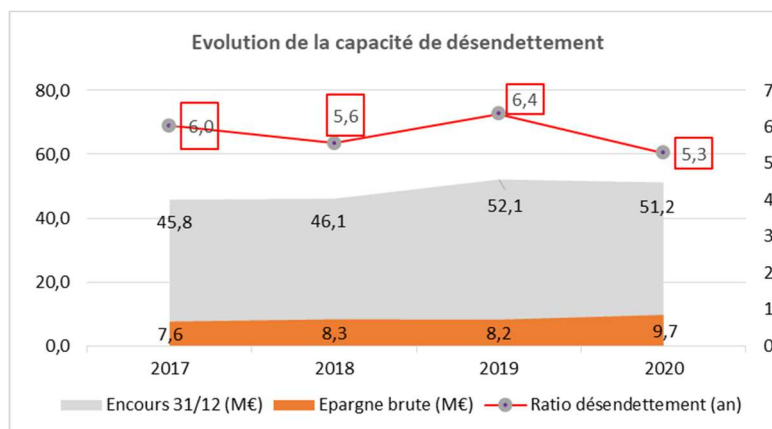
La représentation graphique du mode de financement des investissements est la suivante :



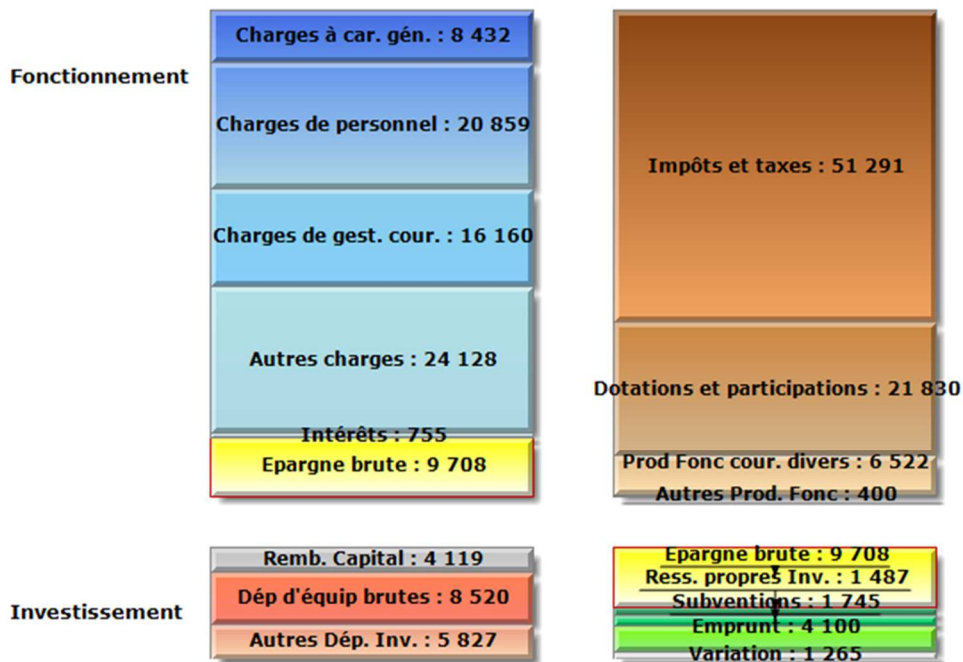
On notera le ralentissement des dépenses d'investissement en 2020, en lien avec la fin du mandat et la crise sanitaire, l'évolution de la part d'épargne nette disponible pour le financement des dépenses d'investissement, passant de 1,98 M€ en 2017 à 5,59 M€ en 2020, la variabilité de la part des subventions finançant les dépenses d'investissement selon les années, traduisant la maturité ou non des projets d'investissement et les versements sollicités auprès des co-financeurs.

**En matière de dette**, compte tenu d'un recours à l'emprunt de 4,1 M€ (emprunt sur livret A + 0,6 % souscrit auprès de la Banque des territoires) et d'un remboursement en capital quasiment à même hauteur, l'encours de dette reste stable et s'établit fin 2020 à 48,2 M€ au budget principal hors PPP et à 51,2 M€ avec le PPP.

En terme de capacité de désendettement, ratio qui permet d'estimer en combien d'années la collectivité pourrait rembourser la totalité du capital de sa dette si elle y consacrait la totalité de son épargne brute, celui-ci s'établit à 5,3 années à fin 2020 contre 6,4 années en 2019, traduisant l'amélioration de l'épargne brute de la collectivité.



Enfin, le schéma d'équilibre général du compte administratif 2020 se présente de la façon suivante :



Le détail des montants réalisés figure dans le présent rapport et les fiches récapitulant l'exécution budgétaire 2020 de chacun des équipements gérés en régie et inclus dans le budget principal figurent en annexe : conservatoire Gabriel Fauré, médiathèque L'Alpha, Ecole d'Arts (tous sites confondus : Les Acacias, Le Labo, l'Epiphyte), crèche Les Poussins, Piscine-patinoire Nautilus, centre sportif des Montagnes, Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) Dirac.

## CA 2020 – DEPENSES AU TITRE DE LA MOBILITE (Budget principal)

Les crédits consacrés en 2020 à la mobilité au sein du budget principal sont de **216,1 K€ en dépenses directes de fonctionnement, 702 K€ en recettes de fonctionnement, 1 264 K€ de dépenses d'investissement et 568 K€ de recettes d'investissement.**

**Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 216 140,47 €.**

Celles-ci se déclinent de la façon suivante :

- ✓ Accompagnement technique des plans de mobilité (77 940 €) et étude d'opportunité de l'axe Angoulême-Limoges (24 768 €)
- ✓ Primes à l'achat de VAE : 35 559 €
- ✓ Subventions : A'Urba (25 000 €) et Cyclofficine (5 000€)
- ✓ Adhésions : 6 109 € (Altro et Club des villes cyclables)
- ✓ Diverses charges d'énergie, entretien, nettoyage et maintenance sur les espaces de mobilité (passerelle, ascenseurs) pour près de 40 K€

**Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 701 976,49 €** et se composent essentiellement de :

- du reversement du versement transport (VT) pour 206 514,49 € soit l'équivalent exact des dépenses de fonctionnement liées directement à la compétence mobilité.

- la refacturation du budget annexe Transports au budget principal pour 475 218 €, représentant la part de charges indirectes supportées par le budget principal (frais de siège, quote-part de charges des services supports,...)

- la participation de la communauté urbaine de Limoges pour l'étude socio-économique sur l'axe Angoulême-Limoges pour 18 144€

**Les dépenses d'investissement s'élèvent à 1 264 K€** et sont exclusivement composées de crédits gérés en AP/CP :

- ✓ **Les opérations d'équipement :**
  - Passerelle du PEM Angoulême : 585,7 K€
  - Parvis PEM Angoulême : 340,4 K€ (46,6 K€ PEM Est et 293,8 K€ PEM Ouest)
  - Passerelle PEM La Couronne : 143,8 K€
  - Parvis PEM La Couronne : 43,7 K€
  - Schéma cyclable : 137,3 K€ de subventions versées (aménagement cyclables RD910 Girac-Université et route du Jonco à La Couronne)

Intitulé	Opération N°	Montant AP/AE TOTAL 2020	Montant AP/AE TOTAL 2021	CA 2020	RESTE A REALISER	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024 et suivants
AP 11 - PASSERELLE POLE ECHANGE MULT	10201004	11 152 358,80	11 152 358,80	585 719,41	1 329 321,93	671 866,80	657 455,13		
AP 16 - PARVIS PEM ANGOULEME	1016	9 296 020,00	9 296 020,00	340 409,40	838 299,46	250 000,00	380 708,86	207 590,60	
AP 40 - BAROUILHET	10201801	2 000 000,00	2 000 000,00		2 000 000,00	0,00			2 000 000,00
AP 41 - LIAISONS DOUCES	10201802	200 000,00	200 000,00	0,00	117 157,13	17 500,00	82 259,13	17 398,00	
AP 42 - PEM LA COURONNE - Passerelle	10201803	3 560 000,00	3 560 000,00	143 796,00	3 413 396,00	500 000,00	2 613 396,00	300 000,00	
AP 42 - PEM LA COURONNE - Parvis	10202008	2 772 000,00	2 772 000,00	56 806,80	2 715 193,20	0,00	1 000 000,00	850 000,00	865 193,20
AP 56 - SCHEMA CYCLABLE	10201908	1 300 000,00	1 300 000,00	137 287,26	1 154 919,39	250 000,00	270 000,00	270 000,00	364 919,39

**Les recettes d'investissement s'élèvent à 558 K€** et sont composées de cofinancement pour :

- le versement des subventions pour le PEM Angoulême, à hauteur de 557 K€ représentant le solde du CPER pour la Région
- quelques diminutions d'avances sur marchés pour 1 K€

## CA 2020 – BUDGET ANNEXE TRANSPORTS

Les réalisations du budget annexe Transports s'élèvent à hauteur de **24 616 K€ en dépenses de la section de fonctionnement et de 14 463 K€ en dépenses de la section d'investissement.**

CA 2020 TRANSPORTS									
en K€									
DEPENSES					RECETTES				
FONCTIONNEMENT									
	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020		CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
AE/CP	0	3 000	1 500	500	Résultat reporté (002)				
Crédits nouveaux	14 482	22 272	22 866	21 842	Crédits nouveaux	29 860	28 972	27 794	28 446
<b>Sous/total opérations réelles</b>	<b>14 482</b>	<b>25 272</b>	<b>24 366</b>	<b>22 342</b>	<b>Sous/total opérations réelles</b>	<b>29 860</b>	<b>28 972</b>	<b>27 794</b>	<b>28 446</b>
<i>Virement</i>									
Dotation aux amortissements	1 514	1 499	1 754	2 275	Opérations ordre	1	46	65	108
<b>Sous/total opérations ordre</b>	<b>1 514</b>	<b>1 499</b>	<b>1 754</b>	<b>2 275</b>	<b>Sous/total opérations ordre</b>	<b>1</b>	<b>46</b>	<b>65</b>	<b>108</b>
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>15 995</b>	<b>26 771</b>	<b>26 120</b>	<b>24 616</b>	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>29 860</b>	<b>29 017</b>	<b>27 859</b>	<b>28 554</b>
INVESTISSEMENT									
	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020		CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
					Excédents capitalisés (1068)	309	308		16 067
Opération pour comptes tiers				391	Opération pour comptes tiers				391
APCP	11 311	14 264	26 950	11 920	APCP - subventions			289	1 556
Autres dépenses	1 626	4 155	314	1 052	Autres	1 962	140	519	332
Emprunt			675	817	Emprunt		12 000	12 500	1 600
<b>Sous/total opérations réelles</b>	<b>12 937</b>	<b>18 419</b>	<b>27 939</b>	<b>14 179</b>	<b>Sous/total opérations réelles</b>	<b>2 271</b>	<b>12 455</b>	<b>13 308</b>	<b>19 946</b>
					<i>Virement</i>	0	0	0	
Opérations patrimoniales	1 053	2	74	4	Opérations patrimoniales	1 053	2	74	4
Opérations ordre	1	46	65	108	Amortissements	1 514	1 499	1 754	2 275
<b>Sous/total opérations ordre</b>	<b>1 054</b>	<b>48</b>	<b>139</b>	<b>112</b>	<b>Sous/total opérations ordre</b>	<b>2 566</b>	<b>1 501</b>	<b>1 827</b>	<b>2 278</b>
Opérations liées à MO déléguée	5 582	16 000	23 850	172	Opérations liées à MO déléguée	5 582	9 307	24 130	12 462
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>19 572</b>	<b>34 467</b>	<b>51 928</b>	<b>14 463</b>	<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>10 420</b>	<b>23 263</b>	<b>39 265</b>	<b>34 687</b>

### A- Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **24 616 K€**, dont 2 275 K€ d'écritures d'ordre et 22 342 K€ d'écritures réelles.

BA TRANSPORTS					CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	réal. 20	Evol. 17-20
Section	Se	Ty	Chap	Chapitres	Dépenses	Dépenses	Dépenses	CA Dépenses	Dép.	Dép.
n	ns	pe	(Code)							
F	D	-	042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 513 593	1 499 098	1 753 572	2 274 553	99%	14,5%
					<b>1 513 593</b>	<b>1 499 098</b>	<b>1 753 572</b>	<b>2 274 553</b>	99%	14,5%
	D	-	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	732 316	19 322 801	19 621 332	19 395 821	91%	198,1%
			012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	145 988	241 960	358 602	446 874	89%	45,2%
			014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	76 172	33 574	3 345	2 219	11%	-69,2%
			65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	13 519 565	1 276 144	1 244 650	1 151 895	60%	-56,0%
			66	CHARGES FINANCIERES			343 623	391 009	75%	-
			67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 652	3 347 050	2 794 534	953 798	49%	399,5%
			68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		1 050 608	0		-	-
					<b>14 481 693</b>	<b>25 272 136</b>	<b>24 366 087</b>	<b>22 341 618</b>	85%	15,5%
<b>Total F</b>					<b>15 995 286</b>	<b>26 771 234</b>	<b>26 119 658</b>	<b>24 616 170</b>	86%	15,5%

**Les dépenses d'ordre de 2 274,6 K€** se composent uniquement de dotations aux amortissements (pour mémoire, en M4, tous les investissements sont amortissables).

**Les dépenses réelles s'élèvent à 22 341,6 K€**, soit un taux de réalisation de 85 % des crédits votés et une diminution de 2 024 K€ et de -8,3 % par rapport à 2019.

- Les charges à caractère général, de 19 396 K€, soit un taux de réalisation de 91 %, sont en diminution de 226 K€ et de 1,1 %.
- sous l'effet de la réévaluation de la prestation versée à la SPL STGA avec une diminution de 1 007 K€ pour un total versé de 17 806 K€ *sous le double effet d'une adaptation des prestations de desserte du réseau après plusieurs mois de mise en œuvre du nouveau réseau d'une part et d'économies réalisées à l'occasion des mesures sanitaires et confinements ayant jalonné l'année 2020. Plusieurs avenants au contrat ont ainsi été adoptés en 2020.*
- Sous l'effet de la prise en compte dans ce chapitre des prestations de transport scolaire à hauteur de 805 K€, prestations auparavant exercées par la Région Nouvelle Aquitaine et pour lesquelles il existe une dotation de compensation de la Région (cf. recettes ci-après).
  - Les charges de personnel s'élèvent à 446,9 K€, soit une augmentation de 25 %. Cette augmentation s'explique en grande partie par le recrutement de 2 agents pour le service Transport scolaire suite au transfert effectif des services de transports scolaires situés à l'intérieur du ressort territorial de GrandAngoulême au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Cette charge est également compensée partiellement au travers de la dotation de la Région (cf. recettes ci-après).
  - Les autres charges de gestion courante ne sont réalisées qu'à hauteur de 60 % à 1 152 K€ sous l'effet :
    - D'une surévaluation des crédits nécessaires à la régularisation des transferts avec la Région au titre des années antérieures
    - De la prévision d'un reversement de VT au budget principal au titre de dépenses d'investissement, reversement qui n'a pas finalement pas été réalisé au regard de la faiblesse des encaissements de VT et du décalage temporel des dépenses au budget principal

Ont été réalisés :

- les reversements de VT au budget principal pour les actions de la mobilité à hauteur de 206,5 K€
- le versement des subventions aux autorités organisatrices de rang 2 (AO2) pour les services de transport scolaire assurés par les 17 communes à hauteur de 197 K€
- la contribution au forfait de charges de la DSP avec Transdev pour la ligne Réseau vert désormais intégrée au réseau Möbius pour 379,7 K€ comprenant le reversement de la quote part de recette relative à la fréquentation de la ligne
- l'adhésion au SMINA pour 40 K€
- la convention d'affrètement avec la Région pour 170 K€

- Les atténuations de produits au chapitre 014 ont été de 2,2 K€, les reversements de VT étant désormais quasi intégralement gérés par les URSSAF et directement déduits du montant de VT versé.

- Au titre des dépenses exceptionnelles, qui s'élèvent à 953,8 K€, on trouve :
  - La constatation de l'indemnité représentative de la réalisation d'un parking pour le personnel du centre hospitalier de Girac pour 391K€
  - L'indemnisation de la commune de Ruelle pour la reconstitution de places de stationnement dans le cadre du BHNS à hauteur de 12 936 €
  - Les indemnités versées à divers commerçants et artisans au titre des préjudices liés aux travaux du BHNS pour 49 280 €
  - Le versement d'un acompte de 500 K€ pour le fonds de concours à la Commune d'Angoulême pour le tunnel de la Gâtine. Le solde devrait intervenir en 2021 et être ajusté à la réalité des dépenses constatées.

**Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 28 553,7 K€, dont 107,9 K€ de recettes d'ordre et 28 445,8 K€ de recettes réelles.**

BA TRANSPORTS					CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020				Evol. 17-20
Section	Se	Ty	Chap	Chapitres	Recettes	Recettes	Recettes	CA Recettes	Dép.	Rec	Rec	
n	ns	pe	(Code)									
	R	-	042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	800	45 564	65 164	107 885	-	100%	412,8%	
			<b>Total O</b>		<b>800</b>	<b>45 564</b>	<b>65 164</b>	<b>107 885</b>	99%	100%	412,8%	
	R	-	013	ATTENUATIONS DE CHARGES			569	1 251	-	319%	-	
			70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		4 017 754	3 658 660	3 199 455	-	90%	-	
			73	IMPOTS ET TAXES	19 389 611	20 079 547	20 733 800	19 533 268	-	107%	0,2%	
			74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	2 277 374	2 549 645	2 238 454	4 390 124	-	104%	24,5%	
			75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 271	2 324 620	13 865	162 260	-	106%	403,5%	
			76	PRODUITS FINANCIERS				473	-	-	-	
			77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	102 680	0	1 148 647	108 368	-	8961%	1,8%	
			78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		0		1 050 608	-	100%	-	
			<b>Total R</b>		<b>21 770 936</b>	<b>28 971 567</b>	<b>27 793 994</b>	<b>28 445 806</b>	85%	105%	9,3%	
			<b>Total F</b>		<b>21 771 736</b>	<b>29 017 131</b>	<b>27 859 158</b>	<b>28 553 691</b>	86%	105%	9,5%	

**Les recettes d'ordre de 107 885 €** sont constituées par les reprises de subventions transférables au compte de résultat.

**Les recettes réelles pour 2020 sont de 28 445,8 K€** et se composent :

- du reversement des recettes de la STGA à hauteur de 3 112 K€, en diminution de 547 K€, en lien avec la crise sanitaire et la désaffectation des voyageurs pour les transports en commun en période de pandémie.
- des recettes du service de Transports scolaires qui s'élèvent pour 2020 à 87,8 K€
- des impôts et taxes, à hauteur de 19 533,3 K€, composé exclusivement par le Versement transport devenu depuis l'année 2020 Versement Mobilité (VM) avec un taux inchangé à 1,7 % sur le secteur de ex-GrandAngoulême et le taux lié à la deuxième année de lissage, soit 1,4 % en 2020, sur les autres secteurs. **Cette recette est en diminution de 1 200 K€ et de 5,6 % par rapport à l'année 2019.** Cette perte de produit est la conséquence directe des mesures de chômage partiel accordées aux entreprises en cette période de pandémie, les indemnités de chômage étant exonérées de charges sociales, dont le VM fait partie.
- de la dotation générale de décentralisation, dont le montant est figé maintenant depuis de nombreuses années à 2 238 454 €

- de la dotation de compensation de la Région, soit 1 324,5 K€ au titre de l'année 2020 et 518,5 K€ au titre de la période transitoire de 2019. A ce montant s'ajoute 100 K€ par an par voie de convention pour les correspondances, avec un rattrapage sur 3 années.

- Ces recettes annuelles sont complétées par la compensation liée au relèvement du seuil d'assujettissement, soit 138 K€ pour 2020 et la redevance d'usage de 10 K€ versée par la STGA.

Enfin, des recettes exceptionnelles sont intervenues sous la forme de cessions d'actifs pour 95 446 € et d'une reprise de provision pour 1 051 K€.

A ces recettes de l'année il faut ajouter :

- la reprise du résultat antérieur reporté, à hauteur de 1 468 K€.

## B- Section d'investissement

**Les dépenses d'investissement nouvelles s'élèvent à 14 463 K€, dont 112 K€ de dépenses d'ordre et 14 179 K€ de dépenses réelles.**

BA TRANSPORTS					CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020			Evol. 17-20
Section	Type	Chap (Code)	Chapitres		Dépenses	Dépenses	Dépenses	CA Dépenses	Dép.	Rec	Dép.
I	D	-	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	800	45 564	65 164	107 885	100%	-	412,8%
			041	OPERATIONS PATRIMONIALES	6 634 825	2 160	73 822	3 863	2%	-	-91,6%
			<b>Total O</b>		<b>6 635 625</b>	<b>47 724</b>	<b>138 986</b>	<b>111 748</b>	36%	91%	-74,4%
	D	-	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES			675 000	816 667	96%	-	-
			26	PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.	232 650				-	-	-100,0%
			27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		0	9 000		-	-	-
			45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS			0	390 987	35%	-	-
		AP			11 298 268	14 261 850	26 950 269	11 919 799	93%	-	1,8%
		OP			12 852	73 642			-	-	-100,0%
		DA			1 259 895	20 012 941	24 154 928	1 223 532	18%	-	-1,0%
			<b>Total R</b>		<b>12 803 665</b>	<b>34 348 433</b>	<b>51 789 197</b>	<b>14 350 984</b>	67%	84%	3,9%
			<b>Total I</b>		<b>19 439 289</b>	<b>34 396 158</b>	<b>51 928 183</b>	<b>14 462 732</b>	66%	84%	-9,4%

**Les dépenses d'ordre de 112 K€** sont constituées par les reprises de subventions transférables (108 K€) et par les opérations patrimoniales au sein de la section d'investissement (4 K€) qui s'équilibrent en dépenses et en recettes.

**Les dépenses réelles de 14 351 K€** sont constituées par :

- 817 K€ de remboursement de capital relatif aux emprunts souscrits en 2018 et 2019 (24,5 M€ empruntés en tout dont 12,5 M€ en 2019).
- Les dotations d'équipement (hors les avances sur travaux BHNS) se limitent à 1 052 K€ :
  - 21,9 K€ pour l'acquisition d'un logiciel de gestion des transports scolaires
  - 153 K€ de remplacement de moteurs et boîtes de vitesse sur les bus
  - 579,7 K€ d'acquisition de minibus
  - 209,8 K€ d'acquisition de vélos
  - 59,7 K€ pour des acquisitions de poteaux, abris voyageurs, cabines sanitaires
- Les avances de fonds versés à la SPL GAMA pour les travaux BHNS se sont limitées à 171,8 K€



Le reste des opérations d'investissement est inclus dans la programmation pluriannuelle d'investissements et se présente ainsi :

Intitulé	Opération N°	Montant AP/AE TOTAL 2020	Montant AP/AE TOTAL 2021	CA 2020	RESTE A REALISER	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024 et suivants
AP 1 - BHNS	1501	88 000 000,00	88 000 000,00	11 390 845,99	9 923 869,61	2 000 000,00	4 314 715,60	3 609 154,01	
AP 3 - OPERATIONS INDIUITES BHNS	15201701	2 550 000,00	2 550 000,00	109 361,52	1 883 732,27	1 500 000,00	193 093,79	190 638,48	
AP 4 - SCHEMA D'ACCESSIBILITE	15201801	2 665 000,00	2 665 000,00	50 459,49	2 614 540,51	700 000,00	600 000,00	600 000,00	714 540,51
AP 5 - MODERNISATION RESEAU	15201901	1 750 000,00	1 750 000,00	369 131,56	1 252 391,71	550 000,00	300 000,00	271 523,27	130 868,44
<b>TOTAL</b>				<b>11 919 798,56</b>					

Pour les AP existantes :

Les travaux de l'opération du Bus à haut niveau de service (BHNS) se poursuivent avec une réalisation des crédits de paiement de 11 391 K€ dont 278 K€ d'acquisitions de véhicules et 11 103 K€ de travaux. Rappelons que les dépenses ne sont comptabilisées dans l'AP que lors de la reconstitution de l'avance consentie à la SPL GAMA à laquelle la maîtrise d'ouvrage a été déléguée (cf. ci-dessus).

Les opérations induites (réalisations de parkings, étude de stationnement, etc...) ont donné lieu à des réalisations pour un montant global de 109,4 K€.

Le schéma d'accessibilité a donné lieu à de premières réalisations à hauteur de 50,5 K€.

L'AP Modernisation du réseau (hors BHNS), incluant le renouvellement d'abris et de poteaux ainsi qu'un certain nombre de travaux, a donné lieu à des exécutions à hauteur de 369,1 K€.

Enfin, à l'ensemble de ces crédits nouveaux il convient d'ajouter le montant du déficit antérieur reporté de 19 592 K€.

**Les recettes d'investissement s'établissent à 34 687 K€,** dont 2 278 K€ d'écritures d'ordre, 19 946 K€ de recettes réelles et 12 462 K€ de reconstitutions d'avances dans le cadre de la délégation de maîtrise d'ouvrage à la SPL GAMA.

BA TRANSPORTS					CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
Sec	Se	Ty	Chap	Chapitres	Recettes	Recettes	Recettes	CA
tion	ns	pe	(Code)					Recettes
	R	-	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 513 593	1 499 098	1 753 572	2 274 553
			041	OPERATIONS PATRIMONIALES	6 634 825	2 160	73 822	3 863
			<b>Total O</b>		<b>8 148 418</b>	<b>1 501 258</b>	<b>1 827 394</b>	<b>2 278 415</b>
	R	-	10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	309 155	315 003		16 067 154
			16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		12 000 000	12 500 000	1 600 000
			27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 052 567		46 822	
			45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		0	0	390 987
		AP					289 328	1 555 738
		DA			909 618	9 446 377	24 601 562	12 794 205
		<b>Total R</b>			<b>2 271 341</b>	<b>21 761 380</b>	<b>37 437 712</b>	<b>32 408 085</b>
<b>Total I</b>					<b>10 419 759</b>	<b>23 262 638</b>	<b>39 265 105</b>	<b>34 686 500</b>

**Les recettes d'ordre correspondent pour 2 275 K€** aux amortissements et pour 4 K€ aux opérations patrimoniales (intégration des frais d'étude aux travaux).

**Les recettes réelles s'établissent à 32 408 K€** et se décomposent ainsi :

- 1 562 K€ de subventions dont 1 230 K€ d'ITI FEDER pour le système de SAEIV et de billettique pour le BHNS, 152 K€ d'ITI FEDER pour la chaufferie bois du bâtiment de la STGA ainsi que 180 K€ au titre du solde pour l'acquisition de bus hybrides.
- 326 K€ au titre d'écritures de régularisation des travaux pour le parking du Centre hospitalier
- 391 K€ de recettes pour comptes de tiers.
- 16 067 K€ d'affectation des excédents antérieurs pour le financement des travaux du BHNS
- 12 462 K€ concernent les remboursements d'avance pour la réalisation des travaux BHNS : les travaux du BHNS étant suivis par la SPL GAMA sous forme de maîtrise d'ouvrage déléguée, la retranscription des factures acquittées par GAMA dans la comptabilité de GrandAngoulême étant constatée in fine au sein de l'AP/CP.
- **1 600 K€ d'avance remboursable octroyée par l'Etat pour compenser les pertes de recettes de VM et de recettes voyageurs.** Cette avance devra faire l'objet d'un remboursement à compter du moment où la collectivité aura retrouvé un niveau de recettes au moins équivalent à celle de l'année 2019 et, en tout état de cause, avant le 31/12/2030.

L'encours de dette sur ce budget s'établit à fin 2020 à 23 M€ et concerne exclusivement le financement des travaux du BHNS. A noter qu'un prêt de 4 M€ souscrit auprès de la Caisse des dépôts mais non encore mobilisé ne figure donc pas encore dans le montant de l'encours.

## CA 2020 - BUDGET ANNEXE CAMPING

En tant que service public industriel et commercial (SPIC), le camping du plan d'eau de Saint-Yrieix fait l'objet d'une gestion dans un budget annexe soumis à la nomenclature M4 et en gestion de TVA directe.

En 2020, les réalisations sur ce budget annexe Camping sont de 349 K€ en dépenses de la section d'exploitation et de 147 K€ en dépenses réelles de la section d'investissement.

				DEPENSES							RECETTES			
FONCTIONNEMENT				2018	2019	2020	FONCTIONNEMENT				2018	2019	2020	
R	-	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	110 194	98 282	84 647	R	-	002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT			133	2 733
		012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	112 835	126 446	114 277			013	ATTENUATIONS DE CHARGES			670	254 373
		65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 670	422	13 266	O	-	042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	232 198	254 373	165 873	165 873
		67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	79	24 149	5 199			70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 800	5 701	7 066	7 066
<b>Total opérations réelles</b>				<b>225 778</b>	<b>249 299</b>	<b>217 389</b>			75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	103 388	75 902	114 654	114 654
O	-	042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	155 144	154 644	131 194			77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			63 025	105 781
<b>Total opérations d'ordre</b>				<b>155 144</b>	<b>154 644</b>	<b>131 194</b>			78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	103 388	24 149	15 243	15 243
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>				<b>380 922</b>	<b>403 942</b>	<b>348 583</b>	<b>Total opérations réelles</b>				<b>337 386</b>	<b>360 929</b>	<b>305 569</b>	<b>305 569</b>
							O	-	042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	43 668	43 014	43 014	43 014
							<b>Total opérations d'ordre</b>				<b>43 668</b>	<b>43 014</b>	<b>43 014</b>	<b>43 014</b>
							<b>Total FONCTIONNEMENT</b>				<b>381 055</b>	<b>403 942</b>	<b>348 583</b>	<b>348 583</b>
INVESTISSEMENT				2018	2019	2020	INVESTISSEMENT				2018	2019	2020	
R	-	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	500	0	0	R	-	001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	505 597	539 425	620 035	620 035
DA	20		IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	5 400	8 940			16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	500	0	0	0
		21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 760	9 728	97 710	<b>Total opérations réelles</b>				<b>506 097</b>	<b>539 425</b>	<b>620 035</b>	
		23	IMMOBILISATIONS EN COURS	61 887	15 891	40 048	O	-	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	155 144	154 644	131 194	131 194
<b>Total opérations réelles</b>				<b>78 148</b>	<b>31 019</b>	<b>146 698</b>	<b>Total opérations d'ordre</b>				<b>155 144</b>	<b>154 644</b>	<b>131 194</b>	
O	-	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	43 668	43 014	43 014	<b>Total INVESTISSEMENT</b>				<b>661 240</b>	<b>694 068</b>	<b>751 229</b>	
<b>Total opérations d'ordre</b>				<b>43 668</b>	<b>43 014</b>	<b>43 014</b>								
<b>Total INVESTISSEMENT</b>				<b>121 816</b>	<b>74 033</b>	<b>189 712</b>								

### A – Section de fonctionnement

**Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 349 K€** dont 131 K€ d'écritures d'ordre correspondant à la dotation aux amortissements. Cette dotation est en baisse de 15% par rapport à l'exercice 2019.

**Les dépenses d'exploitation sont de 217 K€** et comprennent principalement :

- 114 K€ de charge de personnel, en baisse de 10% par rapport au CA 2019
- 85 K€ de charges à caractère général constituées notamment des dépenses de maintenance pour 26 K€, des fluides (eau, gaz, électricité) pour 24 K€ et des achats de fournitures pour 12 K€
- Parmi les autres dépenses, 15 K€ de créances éteintes constatées en 2020 suite à une décision du tribunal administratif. Cette dépense a par ailleurs été provisionnée.

Aussi, on constate une baisse des dépenses d'exploitation de 32 K€ par rapport à 2019, qui s'explique par la réduction d'activité consécutive des mesures sanitaires liées au covid-19.

**Les recettes d'exploitation de l'exercice s'établissent à 349 K€**, dont 43 K€ d'écritures d'ordre et 306 K€ d'écritures réelles. Les recettes propres du camping ont diminuées de près d'un tiers, passant de 260 K€ en 2019 à 176 K€ en 2020, traduisant là encore l'impact fort de la crise sanitaire sur cette activité. Il est par ailleurs rappelé que les tarifs des nuitées en camping / caravanning, restés inchangés depuis 2017, ont été augmenté de 1% à 3% en 2020 (délibération 2019.12.448).

**En 2020, année rendue particulière par la pandémie, la subvention du budget principal a fortement augmentée pour s'établir à 106 K€, en hausse de 43 K€ par rapport à 2019.** Il est par ailleurs rappelé qu'initialement, cette subvention correspond pour partie à l'amortissement net dû à l'équipement du site. En effet, une dérogation au strict principe de l'équilibre imposé au SPIC (Services Publics Industriels et Commerciaux) est permise dès lors que le niveau des investissements réalisés ne pourrait être financé sans mise en œuvre d'une politique tarifaire excessive (article L. 2224-2 du CGCT).

## B – Section d'investissement

**Les dépenses d'investissement de l'année s'établissent à 190 K€**, comprenant 43 K€ d'écritures d'ordre de section à section (reprise de subventions transférables au compte de résultat) et 147 K€ d'écritures réelles.

Les 147 K€ de dépenses d'équipement comprennent :

- 89 K€ pour l'acquisition de quatre mobil home
- 32 K€ de travaux d'aménagement de terrains : remplacement des terrasses et création de réseaux d'alimentation de mobil home
- 9 K€ d'études pour le réaménagement paysager du camping
- 8 K€ de travaux de mise aux normes des mobil home
- 8 K€ d'acquisition de matériel pour le restaurant du camping (four à pizza, rayonnage, téléviseur, ...)

**Les recettes d'investissement de 751 K€** comprennent 131 K€ d'écritures d'ordre correspondant aux amortissements et 620 K€ d'excédent antérieur reporté.

## CA 2020 - BUDGET ANNEXE ESPACE CARAT

Le parc des expositions de GrandAngoulême, dénommé espace Carat, en tant que service public industriel et commercial (SPIC), fait l'objet d'une gestion sous forme d'un budget annexe géré sous la nomenclature M4. Au budget principal, la sous-rubrique 90 21 en retrace l'activité qui concerne une subvention exceptionnelle en dépenses et des refacturations de carburant, vêtements de travail et produits d'entretien en recettes.

En 2020, les réalisations sur le budget annexe CARAT sont de **1 421 K€ en dépenses de la section d'exploitation** et de **635 K€ en dépenses de la section d'investissement**.

				DEPENSES							RECETTES		
FONCTIONNEMENT				2018	2019	2020	FONCTIONNEMENT				2018	2019	2020
R -	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		681 506	682 727	433 144	R -	013	ATTENUATIONS DE CHARGES		9 136	2 723	26 745
	012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		487 755	487 717	430 308		70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIV		878 292	1 028 561	384 165
	65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			19 851	3		74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		16 764	21 600	3 000
	67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		4 562	3 001	3 000		75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			0	1
								77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		455 371	332 230	641 328
<b>Total opérations réelles</b>				<b>1 173 823</b>	<b>1 193 296</b>	<b>866 455</b>	<b>Total opérations réelles</b>				<b>1 359 563</b>	<b>1 385 114</b>	<b>1 055 238</b>
O -	042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		551 779	569 577	554 822	O -	042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		366 039	377 759	366 039
<b>Total opérations d'ordre</b>				<b>551 779</b>	<b>569 577</b>	<b>554 822</b>	<b>Total opérations d'ordre</b>				<b>366 039</b>	<b>377 759</b>	<b>366 039</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>				<b>1 725 602</b>	<b>1 762 873</b>	<b>1 421 277</b>	<b>Total FONCTIONNEMENT</b>				<b>1 725 602</b>	<b>1 762 873</b>	<b>1 421 277</b>
INVESTISSEMENT				2018	2019	2020	INVESTISSEMENT				2018	2019	2020
R -	27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			25 000		R -	001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT		695 867	667 287	677 949
AP		AUTORISATIONS DE PROGRAMMES			18 220	18 636							
DA	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		781	3 904	13 802							
	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		58 180	15 335	9 265							
	23	IMMOBILISATIONS EN COURS		155 359	118 697	227 289							
<b>Total opérations réelles</b>				<b>214 320</b>	<b>181 155</b>	<b>268 992</b>	<b>Total opérations réelles</b>				<b>695 867</b>	<b>667 287</b>	<b>677 949</b>
O -	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		366 039	377 759	366 039	O -	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		551 779	569 577	554 822
<b>Total opérations d'ordre</b>				<b>366 039</b>	<b>377 759</b>	<b>366 039</b>	<b>Total opérations d'ordre</b>				<b>551 779</b>	<b>569 577</b>	<b>554 822</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>				<b>580 359</b>	<b>558 915</b>	<b>635 031</b>	<b>Total INVESTISSEMENT</b>				<b>1 247 646</b>	<b>1 236 864</b>	<b>1 232 771</b>

### A – La section d'exploitation

Les dépenses d'exploitation s'élèvent à **1 421 K€**, dont 866 K€ d'écritures réelles et 555 K€ d'écritures d'ordre de dotations aux amortissements (pour mémoire, en M4, tous les investissements sont amortissables).

L'exploitation de l'espace Carat a été fortement impactée par les fermetures administratives liées à la pandémie de covid-19. Ainsi les dépenses réelles sont en baisse de 327 K€ soit -27% par rapport au CA 2019 : -245 K€ sur le poste des charges à caractère général (frais de gardiennage, nettoyage des locaux, maintenance, achats bar, ...) et -57 K€ sur les charges de personnel (personnel intérimaire).

De même, les recettes d'exploitation sont en baisse de 330 K€ soit -24% par rapport au CA 2019. **Hors subvention exceptionnelle versée par le budget principal, la perte de recette atteint même 897 K€ soit -68% dont 644 K€ au titre des produits de service** (location de salles, recettes de bar). **La subvention portée par le budget principal est ainsi passée de 66 K€ en 2019 à 567 K€ en 2020** pour compenser ces pertes.

Par ailleurs, les recettes d'ordre (366 K€) sont constituées par les reprises de subventions transférables au compte de résultat.

## B – Section d'investissement

**Les dépenses d'investissement s'élèvent à 635 K€** dont 366 K€ de dépenses d'ordre et 269 K€ de dépenses réelles.

Les dépenses réelles sont constituées pour 250 K€ de dotations annuelles :

- 227 K€ de travaux : remplacement de l'éclairage (188 K€), remplacement d'automates de traitement d'air (28 K€), réfection de la grande porte nord (5 K€)
- 14 K€ au titre de la licence IV
- 9 K€ d'acquisition de tables, barrières et traverses

Complétées par 19 K€ de dépenses d'étude au titre de l'autorisation de programme « Modulation spatiale de l'espace Carat », d'un montant prévisionnel de 50 K€, qui a pour but de rechercher des pistes d'optimisation dans l'utilisation et la location des salles rubis et Carat.

**Les recettes d'investissement s'établissent à 555 K€**, soit exclusivement des écritures d'ordre correspondant aux amortissements. Il convient d'ajouter à cela l'excédent d'investissement reporté d'un montant de 678 K€ en 2020.

## CA 2020 - BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS

La compétence des Déchets Ménagers qui comprend les activités de collecte, de traitement et de prévention, est obligatoire (article L2224-13 du CGCT) depuis la Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République). La partie traitement de cette compétence fait l'objet d'une délégation à CALITOM dans un accord cadre (délibération 2017.02.109) hors dépollution du site de l'UIOM mis à disposition gratuitement à CALITOM.

L'harmonisation de la fiscalité déchets ménagers a fait l'objet d'une délibération (n° 2017.09.504) et a abouti à l'instauration d'un taux unique de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères de 10,30% en 2020.

**Pour 2020, le budget annexe des déchets ménagers comprend 19,69 M€ de dépenses (16,54 M€ au titre de la section de fonctionnement et 3,15 M€ au titre de la section d'investissement) et 27,63 M€ de recettes (23,32 M€ au titre de la section de fonctionnement et 4,31 M€ au titre de la section d'investissement).**

				DEPENSES		
FONCTIONNEMENT				2018	2019	2020
R -	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		3 592 788	3 337 103	2 876 741
	012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		6 888 806	8 003 460	8 198 696
	014	ATTENUATIONS DE PRODUITS		93 472	111 898	74 458
	65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		3 422 800	3 955 273	3 942 208
	66	CHARGES FINANCIERES		27 836	11 315	400
	67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		185 554	18 276	23 023
	68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		258 000		
<b>Total opérations réelles</b>				<b>14 469 257</b>	<b>15 437 325</b>	<b>15 115 526</b>
O -	042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		1 248 733	1 301 414	1 427 374
<b>Total opérations d'ordre</b>				<b>1 248 733</b>	<b>1 301 414</b>	<b>1 427 374</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>				<b>15 717 990</b>	<b>16 738 739</b>	<b>16 542 900</b>
INVESTISSEMENT				2018	2019	2020
R -	001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT		12 282	772 425	
	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		413 022	282 877	0
AP	3	AUTORISATIONS DE PROGRAMMES		2 375 227	2 432 045	1 219 758
	3	COLD'INES ENTEREES		188 457	131 925	226 735
	4	AMENAGEMENT DECHETTERIE BREBONZAT		427 696	2 145 869	961 921
	7	CENTRE TECHNIQUE DES DECHETS MENAGERS		615 821	154 252	31 102
	9	BACS INDIVIDUELS POUR LA COLLECTE SELECTIVE		1 143 252	0	0
DA	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		7 620	5 937	10 881
	204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES		4 000		0
	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 388 810	2 533 238	1 583 150
	23	IMMOBILISATIONS EN COURS		194 334	183 697	334 059
<b>Total opérations réelles</b>				<b>4 395 294</b>	<b>6 210 220</b>	<b>3 147 848</b>
O -	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		482	140 402	722
	041	OPERATIONS PATRIMONIALES		13 343	65 823	2 942
<b>Total opérations d'ordre</b>				<b>13 825</b>	<b>206 225</b>	<b>3 664</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>				<b>4 409 119</b>	<b>6 416 445</b>	<b>3 151 513</b>

				RECETTES		
FONCTIONNEMENT				2018	2019	2020
R -	002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT		5 693 492	4 804 907	5 432 921
	013	ATTENUATIONS DE CHARGES		118 958	172 493	192 741
	70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		1 338 827	1 427 515	1 038 009
	73	TEOM		16 299 997	16 541 884	16 522 458
	74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		103 516	589 938	11 099
	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			2	2
	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		74 171	85 839	116 878
	78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		13 014	13 926	8 967
<b>Total opérations réelles</b>				<b>23 641 976</b>	<b>23 636 505</b>	<b>23 323 075</b>
O -	042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		482	140 402	722
<b>Total opérations d'ordre</b>				<b>482</b>	<b>140 402</b>	<b>722</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>				<b>23 642 458</b>	<b>23 776 907</b>	<b>23 323 797</b>
INVESTISSEMENT				2018	2019	2020
R -	001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT		2 085 271		25 039
	1068	Excédents capitalisés (1068)			3 119 561	1 605 248
	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		288 027	1 113 703	592 399
	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		0	0	0
	26	PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.		762		
AP		AUTORISATIONS DE PROGRAMMES			821 623	646 540
DA	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		0		6 000
	23	IMMOBILISATIONS EN COURS		557	19 360	
<b>Total opérations réelles</b>				<b>2 374 617</b>	<b>5 074 247</b>	<b>2 875 225</b>
O -	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		1 248 733	1 301 414	1 427 374
	041	OPERATIONS PATRIMONIALES		13 343	65 823	2 942
<b>Total opérations d'ordre</b>				<b>1 262 076</b>	<b>1 367 237</b>	<b>1 430 316</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>				<b>3 636 694</b>	<b>6 441 483</b>	<b>4 305 542</b>

## A- La section de fonctionnement

### 1- Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à **15 116 K€** et sont en baisse de 322 K€ par rapport au CA 2019 soit -2,1%.

- Les charges à caractère général : 2 877 K€ (- 460 K€ par rapport au CA 2019 soit -13,8%)  
Des variations significatives à la baisse ont été constatées concernant les locations (- 148 K€) ainsi que la maintenance des véhicules (-112 K€). Le recours aux prestations de services extérieurs (qui comprennent les refacturations de carburant par le budget principal) est également en baisse de 129 K€ ainsi que les dépenses de formation de 47 K€. Durant le 1<sup>er</sup> confinement lié à la COVID19, les déchèteries ont été fermées jusqu'au 11 mai 2020, la mise à l'arrêt des véhicules a contribué à la baisse de carburant.
- Les charges de personnel : 8 199 K€ (+ 195 K€ par rapport au CA 2019 soit + 2,4%)  
Si l'augmentation des rémunérations des agents titulaires a été absorbée par la baisse du recours aux contractuels, on constate la poursuite d'une forte dynamique des indemnités versées. Cela s'explique notamment par le versement de la prime exceptionnelle pour l'état d'urgence sanitaire COVID19 d'un montant de 105 k€ (délibération 2020.06.083) et la révision du temps de travail autorisant le paiement à 100 % des heures supplémentaires 2020 (délibération 2020.06.082)
- Les autres charges de gestion courantes : 3 942 K€ (- 13 K€ par rapport au CA 2019 soit - 0,3%)  
Il s'agit principalement de la participation de l'agglomération à CALITOM au titre de la délégation de la compétence « traitement » pour 3 792 K€.

Les dépenses d'ordre de la section de fonctionnement s'élèvent à 1 427 K€ et correspondent à la dotation aux amortissements.

### 2- Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à **23 324 K€** contre 23 777 K€ au CA 2019. Les recettes réelles, hors résultat antérieur reporté, diminuent de 941 K€, soit - 5%, à 17 890 K€.

- Le produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 16 522 K€ (-19 K€ par rapport au CA 2019 soit -0,1%).
- Le produit des services : 1 038 K€ (-390 K€ par rapport au CA 2019 soit - 27,3%)  
L'évolution de ce poste de recettes traduit les mesures exceptionnelles liées à la pandémie de covid-19 prises par l'agglomération (délibération 2020.09.230) et consistant à prendre en compte la réduction des déchets produits, ainsi que les contraintes de maintien du service public assumées par les communes, dans la facturation de la redevance spéciale.
- Les subventions de fonctionnement : 11 K€ (-579 K€ par rapport à au 2019)  
Cette évolution est peu significative et s'explique par un versement exceptionnel de 534 K€ de l'organisme CITEO en 2020 (soutien au développement durable pour des réalisations relevant de 2016 et 2017).



## B- La section d'investissement

### 1- Les dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'établissent à **3 148 K€** et comprennent 1 220 K€ de programmes pluriannuels et 1 928 K€ de dotations annuelles.

Type OP	AP code	AP lib	OP lib	Montant AP	Réalisé AP 31/12/19	Inscriptions 2020	Mandaté 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024
AP	03	COLONNES ENTERREES		3 800 000	2 633 940	400 000	226 735	250 000	350 000	166 060	173 265
	04	AMENAGEMENT DECHETTERIE BREBONZAT		3 740 000	2 766 233	967 895	961 921	0	0	0	0
	07	CENTRE TECHNIQUE DES DECHETS MENAGERS		864 500	830 334	31 102	31 102	0	0	0	0
Total AP				3 800 000	2 766 233	1 398 997	1 219 758	350 000	350 000	66 060	173 265
Total Dotations annuelles						4 147 886	1 928 090				
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>				<b>3 800 000</b>	<b>2 766 233</b>	<b>5 546 884</b>	<b>3 147 848</b>	<b>350 000</b>	<b>350 000</b>	<b>66 060</b>	<b>173 265</b>

- L'autorisation de programme relative aux colonnes enterrées (AP3) initié en 2007, a pour but d'équiper les grands ensembles de collectifs ne pouvant recevoir de bacs jaunes afin de rendre accessible au plus grand nombre la collecte sélective. D'un montant de 3,8 M€ ce programme est réalisé à hauteur de 2 861 K€ soit 75% à fin 2020 et se poursuit jusqu'en 2024.
- La déchetterie de Brébonzat (AP4) a fait l'objet d'une livraison en 2019 et se trouve donc être opérationnelle : 3 728 K€ ont été versés.
- Il en va de même pour le centre technique de Frégeneuil (AP7) pour lequel 861 K€ ont été réalisés.
- Les dotations annuelles sont de 1 928 K€, ce qui représente 46% de la prévision budgétaire.
  - 11 K€ au titre des « immobilisations incorporelles » (chapitre 20) dont 5 K€ pour la réalisation d'une orthophotographie et 6 K€ d'acquisition de licences logiciels.
  - 1 583 K€ au titre des « acquisitions » (chapitre 21) dont 929 K€ d'acquisition de véhicules et 490 K€ pour l'acquisition de deux bâtiments à usage de déchetterie à Dirac et Mouthiers.
  - 334 K€ de travaux au titre du chapitre 23 : création de douches au centre technique, travaux de mises aux normes ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement), amélioration des accès aux entrées de déchetteries.

### 2- Les recettes d'investissement

Les recettes réelles, hors l'excédent de fonctionnement capitalisé, s'élèvent à 1 245 K€. Elles comprennent le FCTVA pour 592 K€ et la subvention d'équipement du Département de la Charente d'un montant de 522 K€ pour les travaux de la déchetterie de Brébonzat. Le solde de ces recettes concerne principalement des annulations de mandats pour 124 K€.

A ces montants s'ajoute l'excédent de fonctionnement capitalisé pour 1 605 K€ ainsi que 25 K€ de résultat reporté.

Les recettes d'ordre d'investissement sont de 1 430 K€ et sont composées pour 1 427 K€ des amortissements et pour 3 K€ d'opérations patrimoniales.

En matière de dette, on peut noter que le budget annexe Déchets ménagers ne supporte plus aucune dette.

## CA 2020 - BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITE ET GESTION IMMOBILIERE

Les réalisations budget annexe Gestion Immobilière et aménagement de zones s'élèvent à **12 067 K€ en dépenses de fonctionnement** (soit un taux de réalisation d'environ 53 % des dépenses réelles) et à **17 746 K€ en dépenses sur la section d'investissement** (soit un taux de réalisation d'environ 32 % des dépenses d'équipement).

CA 2020 GESTION IMMOBILIERE & AMENAGEMENT ZONES									
en K€									
DEPENSES					RECETTES				
FONCTIONNEMENT									
	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020		CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
Réinscriptions crédits 2016	31				Résultat reporté (002)				
Crédits nouveaux	1 184	926	1 192	1 184	Crédits nouveaux	2 821	1 668	1 517	3 073
					Subvention budget principal	1 330	1 181	830	270
<b>Sous/total opérations réelles</b>	<b>1 215</b>	<b>926</b>	<b>1 192</b>	<b>1 184</b>	<b>Sous/total opérations réelles</b>	<b>4 151</b>	<b>2 849</b>	<b>2 347</b>	<b>3 344</b>
<i>Dotation aux amortissements</i>	<i>1 000</i>	<i>936</i>	<i>977</i>	<i>952</i>	<i>Dotation aux amortissements</i>	<i>178</i>	<i>212</i>	<i>228</i>	<i>213</i>
<i>Opérations de stock</i>	<i>12 066</i>	<i>10 645</i>	<i>9 940</i>	<i>9 930</i>	<i>Opérations de stock</i>	<i>10 678</i>	<i>9 940</i>	<i>9 919</i>	<i>8 983</i>
<i>Virement</i>					<i>Virement</i>				
<b>Sous/total opérations ordre</b>	<b>13 066</b>	<b>11 581</b>	<b>10 917</b>	<b>10 883</b>	<b>Sous/total opérations ordre</b>	<b>10 856</b>	<b>10 152</b>	<b>10 147</b>	<b>9 195</b>
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>14 281</b>	<b>12 507</b>	<b>12 109</b>	<b>12 067</b>	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>15 007</b>	<b>13 001</b>	<b>12 494</b>	<b>12 539</b>
INVESTISSEMENT									
	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020		CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
Reports					Reports				
Résultat reporté (001)	4 650	3 373	3 758	5 485	Excédents capitalisés (1068)	1 026	726	495	386
APCP	600	949	2 671	1 900	Subventions			724	1 718
Autres dépenses	275	270	109	135	Autres recettes	333	113	279	148
Remboursement dette	1 416	1 434	1 215	968	Autorisation emprunt	0	0	0	0
<b>Sous/total opérations réelles</b>	<b>6 941</b>	<b>6 026</b>	<b>7 753</b>	<b>8 488</b>	<b>Sous/total opérations réelles</b>	<b>1 359</b>	<b>839</b>	<b>1 498</b>	<b>2 253</b>
<i>Amortissements</i>	<i>178</i>	<i>212</i>	<i>228</i>	<i>213</i>	<i>Amortissements</i>	<i>1 000</i>	<i>936</i>	<i>977</i>	<i>952</i>
<i>Opérations de stock</i>	<i>10 678</i>	<i>9 940</i>	<i>9 919</i>	<i>8 983</i>	<i>Opérations de stock</i>	<i>12 066</i>	<i>10 645</i>	<i>9 940</i>	<i>9 930</i>
<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>2</i>	<i>301</i>	<i>5</i>	<i>62</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>2</i>	<i>301</i>	<i>5</i>	<i>62</i>
					<i>Virement</i>				
<b>Sous/total opérations ordre</b>	<b>10 858</b>	<b>10 453</b>	<b>10 152</b>	<b>9 257</b>	<b>Sous/total opérations ordre</b>	<b>13 068</b>	<b>11 882</b>	<b>10 922</b>	<b>10 945</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>17 799</b>	<b>16 479</b>	<b>17 905</b>	<b>17 746</b>	<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>14 427</b>	<b>12 721</b>	<b>12 420</b>	<b>13 197</b>

Ce budget annexe recouvre deux activités :

- l'aménagement de zones d'activité, qui fait obligatoirement l'objet d'un budget annexe

L'activité de loueur de bâtiments industriels et commerciaux, considérée comme un service public industriel et commercial obligatoirement assujéti à TVA et qui peut faire l'objet d'une gestion en budget annexe.

## A- Aménagement de zones d'activités.

Le stock initial de terrains aménagés au début de l'exercice 2020 était de 9 930 K€, constituant les opérations d'ordre en dépenses de fonctionnement.

Les dépenses réalisées pour l'aménagement des zones se sont élevées à 123,6 K€ et se répartissent ainsi :

- 92,9 K€ sur le parc Euratlantique pour les études et travaux d'aménagement de la 3<sup>ème</sup> tranche
- 9,3 K€ de frais annexes sur le PESA à Roulet Saint Estèphe, essentiellement pour des achats de parcelles de terrain
- 21,4 K€ de maîtrise d'œuvre et études géotechniques pour la zone Chez Nadaud à Dignac, à l'issue desquels il a été proposé de ne pas poursuivre l'aménagement de cette zone, le coût prévisionnel des travaux s'avérant trop important au regard des possibilités de revente de ces terrains.

Les cessions de terrains aménagés comptabilisés au cours de l'année 2020 se sont élevées à 1 345 K€ et concernent :

- Pour 573 K€ la vente de terrain au PESA à Roulet Saint Estèphe à Duval Développement Atlantique pour l'implantation de la base logistique Intermarché
- Pour 743,7 K€ des ventes de terrain sur la zone Euratlantique, dont 291,4 K€ pour Sinex, 290 K€ pour Benito Cogepress, 157,9 K€ Oxypharm et 4,4 K€ pour l'extension de Renauplatre
- Pour 28 K€ une écriture de rectification pour une subvention perçue sur un exercice antérieur

On retrouve ensuite en valeur de stock de sortie (8 978 K€), la valeur de stock de départ augmentée du coût des travaux et diminuée du montant des cessions, y compris les plus ou moins-values réalisées sur les diverses ventes. Le stock de terrains aménagés à fin 2020 se décompose ainsi :

Zones	Valeur stock au 31/12/2020 (en K€)
ZI n°3	81,4
Euratlantique 1	1 238,2
Euratlantique 2 & 3	2 159,1
Bel-Air	4 240,4
Les Molines sud	1 157,3
Les Rentes	34,7
Les Carrières	3,6
Chez Nadaud	62,9
<b>TOTAL</b>	<b>8 977,6</b>

## B- Gestion Immobilière

### Section de fonctionnement

En matière de gestion immobilière, les dépenses de la section de fonctionnement s'établissent à 2 024,2 K€, dont 964 K€ de dépenses d'ordre et 1 060,2 K€ de dépenses réelles.

**Les dépenses d'ordre, de 964 K€** correspondent pour 952,5 K€ aux dotations aux amortissements (pour mémoire les immeubles productifs de rapport sont amortissables) et pour 11,5 K€ à des écritures relatives à des cessions de biens immobiliers.

**Les dépenses réelles, à hauteur de 1 060,2 K€,** sont en baisse de 56 K€ par rapport à 2019 :

FONCTIONNEMENT				2018	2019	2020
R	-	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	776 633	828 850	957 561
		65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	12 322	197 008	8 424
		66	CHARGES FINANCIERES	115 212	89 844	59 653
		67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	14 061	0	34 589
<b>Total opérations réelles</b>				<b>918 228</b>	<b>1 115 702</b>	<b>1 060 227</b>
O	-	042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 155 032	977 052	963 957
<b>Total opérations d'ordre</b>				<b>1 155 032</b>	<b>977 052</b>	<b>963 957</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>				<b>2 073 260</b>	<b>2 092 754</b>	<b>2 024 184</b>

Les charges à caractère général sont en augmentation de 128,7 K€, dont + 53,2 K€ sur les entretiens de voirie, + 34,6 K€ sur les prospections et commercialisation, le solde relevant essentiellement de la progression d'un ensemble de postes de dépenses liés à la mise en service de Krysalide.

Les autres charges de gestion courante apparaissent en diminution mais le montant est entièrement lié aux créances éteintes ou admises en non-valeur, qui étaient particulièrement importantes en 2019.

Les charges financières continuent à diminuer, sous l'effet de la diminution de l'encours de dette.

Enfin au chapitre 67, les dépenses sont liées à des corrections d'écritures sur exercices antérieurs.

**Les recettes de fonctionnement sont de 2 216,7 K€,** dont 217,9 K€ d'écritures d'ordre et 1 998,8 K€ d'écritures réelles.

FONCTIONNEMENT				2018	2019	2020
R	-	013	ATTENUATIONS DE CHARGES		635	343
		70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	37 043	13 757	25 352
		75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 076 288	2 007 845	1 953 364
		77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	218 602	66 633	10 498
		78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	14 187	233 279	9 252
<b>Total opérations réelles</b>				<b>2 346 120</b>	<b>2 322 149</b>	<b>1 998 809</b>
O	-	042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	212 373	228 190	217 870
<b>Total opérations d'ordre</b>				<b>212 373</b>	<b>228 190</b>	<b>217 870</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>				<b>2 558 492</b>	<b>2 550 338</b>	<b>2 216 680</b>

**Les écritures d'ordre** correspondent pour 212,9 K€ à des reprises de subventions transférables au compte de résultat et pour 5 K€ à des écritures en lien avec des cessions.

**Les recettes réelles, de 1 998,8 K€,** sont constituées essentiellement de :

- redevances de vente d'électricité produite par la centrale solaire photovoltaïque installée sur un bâtiment de la ZI n°3 à l'Isle d'Espagnac pour 25,3 K€

- le revenu des immeubles loués pour 1 321,1 K€, le reversement des taxes locatives pour 219,1 K€, les locations de la pépinière du Grand Girac pour 32,6 K€ et de l'hôtel d'entreprises pour 110,2 K€. Les entreprises ont pu bénéficier de reports de loyers, en lien avec les mesures nationales accompagnant la crise sanitaire et solliciter un échéancement de leurs loyers après du comptable public.

Le solde des recettes est constitué par la prise en charge du déficit par le budget principal, à hauteur de 270,3 K€, contre 830,3 K€ en 2019 et 880 K€ en 2018. Cette diminution est à mettre en lien avec l'augmentation du produit des locations ainsi qu'avec une diminution de l'annuité d'emprunt (- 302 K€).

Le montant de cette subvention est en effet ajusté aux besoins réels du budget annexe constaté en fin d'exercice.

#### 1- Section d'investissement

**Les dépenses d'investissement sont de 3 282,8 K€,** dont 279,7 K€ d'écritures d'ordre et de 3 003,1 K€ d'écritures réelles, augmenté de la reprise du déficit antérieur reporté de 7113,3 K€.

INVESTISSEMENT				2018	2019	2020
R	-	001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	3 373 192		713 332
		16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 434 470	1 214 800	967 905
		AP		948 731	2 670 664	1 900 157
		1	TECHNOPARC	207 706	2 300 224	1 858 132
		2	PILE A HYDROGENE	658 852	233 467	0
		5	RENOVATION DU BATIMENT RUE DU CHAT	969	136 972	42 025
		3	DECONSTRUCTION LE CORSAIRE	81 204	0	0
		DA		439	0	0
		20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
		21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 755	16 679	38 646
		23	IMMOBILISATIONS EN COURS	266 583	92 699	96 409
<b>Total opérations réelles</b>				<b>6 026 170</b>	<b>3 994 841</b>	<b>3 716 450</b>
O	-	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	212 373	228 190	217 870
		041	OPERATIONS PATRIMONIALES	300 554	5 268	61 809
<b>Total opérations d'ordre</b>				<b>512 927</b>	<b>233 457</b>	<b>279 679</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>				<b>6 539 096</b>	<b>4 228 298</b>	<b>3 996 129</b>

**Les écritures d'ordre, à hauteur de 279,7 K€,** correspondent pour 212,9 K€ à des reprises de subventions transférables au compte de résultat, pour 5 K€ à des écritures en lien avec des cessions et pour 61,8 K€ à des écritures patrimoniales (intégration de frais d'étude, régularisations d'avances, etc...). Ces dernières s'équilibrent en dépenses et en recettes.

**Les dépenses réelles, à hauteur de 3 003,1 K€** sont constituées principalement de :

- remboursement de capital de l'emprunt pour 967,9 K€, en diminution de près de 247 K€
- 96,4 K€ de travaux, dont 28 K€ pour l'aménagement d'un parking aux Molines Nord, 26,1 K€ pour des travaux d'isolation et de menuiseries pour AEVA à Fléac, 20,5 K€ pour des travaux sur des bassins de rétention et poteaux d'incendie, 9,7 K€ pour l'installation d'une climatisation à la pépinière d'entreprises, 4,4 K€ pour des travaux de remise en état des surpresseurs pour EMITECH
- 38,7 K€ pour l'acquisition d'immobilisations dont 34,2 K€ pour l'installation d'une couverture GSM à l'intérieur des bâtiments de la pépinière

Le restant des travaux fait l'objet d'une gestion dans le cadre de la PPI :

- Les travaux sur le bâtiment Krysalide du Technoparc se sont poursuivis à un rythme soutenu pour 1 858,1 K€
- La rénovation du bâtiment de l'OTPA rue du Chat pour 42 K€

## 2- Recettes d'investissement

**Les recettes d'investissement ont été de 2 892,4 K€,** dont 1 025,8 K€ d'opérations d'ordre et 1 866,6 K€ d'opérations réelles.

INVESTISSEMENT				2018	2019	2020
R	-	024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	0		
		1068	Excédent capitalisés (1068)	725 952	494 671	
		16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	9 572	8 230	29 644
		27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	30 800	30 800	30 800
	AP	1	TECHNOPARC	57 521	724 195	1 718 247
	DA	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	14 994	240 000	82 900
		21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			5 000
<b>Total opérations réelles</b>				<b>838 839</b>	<b>1 497 896</b>	<b>1 866 591</b>
O	-	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 155 032	977 052	963 957
		041	OPERATIONS PATRIMONIALES	300 554	5 268	61 809
<b>Total opérations d'ordre</b>				<b>1 455 586</b>	<b>982 319</b>	<b>1 025 766</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>				<b>2 294 425</b>	<b>2 480 216</b>	<b>2 892 357</b>

**Les opérations d'ordre** sont constituées pour 61,8 K€ d'opérations patrimoniales, équilibrées en section d'investissement en dépense et en recettes, pour 952,5 K€ par les amortissements et pour 11,5 K€ par des écritures relatives aux cessions.

**Les opérations réelles, à hauteur de 1 866,6 K€** sont constituées par :

- les recettes de cofinancement pour 1 801,2 K€, dont :
  - 1 718,3 K€ pour le Technoparc, dont 1 090 K€ en provenance du FEDER et 628,3 K€ de FNADT
  - 82,9 K€ de TEPOS pour la pile à hydrogène
- le remboursement d'une créance échelonnée pour la vente d'un bâtiment, à hauteur de 30 800 €
- l'encaissement de cautions pour 29,6 K€

Fin 2020, l'encours de dette sur le budget annexe Gestion immobilière était de 1 776,7 K€ et de 4 lignes de prêt.

## CA 2020 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Depuis le 1er janvier 2018, GrandAngoulême exerce cette compétence en régie directe (compétence assurée par des agents de GrandAngoulême), pour les 29 communes suivantes : Angoulême, Bouex, Claix, Dignac, Dirac, Fléac, Garat, Gond Pontouvre, Isle Espagnac, La Couronne, Linars, Magnac sur Touvre, Mornac, Mouthiers sur Boeme, Nersac, Puymoyen, Ruelle sur Touvre, Saint Michel, Saint Saturnin, Saint Yrieix, Sers, Sireuil, Soyaux, Torsac, Touvre, Trois Palis, Voeuil et Giget, Vouzan.

Par délégation de service public cette compétence est assurée pour la commune de Roulet-SaintEstèphe par la société AGUR et pour les communes d'Asnières-sur-Nouère, Balzac, Brie, Champniers, Jauldes, Marsac et Vindelle par la société VEOLIA.

Les réalisations budget annexe Assainissement collectif sont de 11 632 K€ en dépenses de la section de fonctionnement et de 9 932 K€ en dépenses de la section d'investissement.

FONCTIONNEMENT		DEPENSES			FONCTIONNEMENT		RECETTES						
		2018	2019	2020			2018	2019	2020				
R	-	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 689 657	2 804 294	2 756 315	R	-	002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	1 161 377	2 985 351	1 819 711
		012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 543 842	2 595 243	2 703 437			013	ATTENUATIONS DE CHARGES	54 827	40 977	34 761
		014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	46 400	35 926	37 807			70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	9 887 838	10 265 780	9 914 023
		65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	6 501	17 215	13 001			74	<i>Régularisation SEMEA</i>			2 145 332
		66	CHARGES FINANCIERES	610 645	526 160	477 942			74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	494 013	348 877	292 971
		67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	110 604	72 854	88 250			75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		2	1
		67	<i>Régularisation SEMEA</i>			2 145 332			76	PRODUITS FINANCIERS	47	47	
		68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	79 000					77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 272	13 146	205 761
									78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	5 677	9 196	3 026
<b>Total opérations réelles</b>				<b>6 086 649</b>	<b>6 051 691</b>	<b>8 222 085</b>	<b>Total opérations réelles</b>				<b>11 607 051</b>	<b>13 663 376</b>	<b>14 415 587</b>
O	-	042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 043 689	6 139 190	3 410 354	O	-	042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	439 857	3 232 369	566 810
<b>Total opérations d'ordre</b>				<b>3 043 689</b>	<b>6 139 190</b>	<b>3 410 354</b>	<b>Total opérations d'ordre</b>				<b>439 857</b>	<b>3 232 369</b>	<b>566 810</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>				<b>9 130 339</b>	<b>12 190 881</b>	<b>11 632 439</b>	<b>Total FONCTIONNEMENT</b>				<b>12 046 907</b>	<b>16 895 745</b>	<b>14 982 397</b>
INVESTISSEMENT		DEPENSES			INVESTISSEMENT		RECETTES						
		2018	2019	2020			2018	2019	2020				
R	-	001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	919 514	1 485 795	2 425 964	R	-	001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT		984 507	
		16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 558 755	1 485 795	1 560 956			1068	Excédent capitalisés (1068)	3 316 046		2 883 970
		45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	0	0	1 301 690			10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	700	2 275	1 183
	AP		AUTORISATIONS DE PROGRAMMES	4 501 933	7 669 831	4 585 814			16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	3 000 000	3 000 000	2 000 000
		2	REHABILITATION STEP GOND ET COLLECTEURS EST	1 665 574	4 055 194	639 200		AP			1 451		969
		5	TRAVAUX STEP VINDELLE	21 870	0	1 301 690		DA	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	2 345 632	937 614	21 041
		6	SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT	900	184 033	120 694			21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		4 084	
		3	STEP MARSAC	869 242	786 704	73 863			23	IMMOBILISATIONS EN COURS	5 734		
		10	REHABILITATION LES PLANES / SAINT YRIEIX			146 102							
		4	FLEAC PHOTOVOLTAIQUE	247 213	18 149	0							
		7	TRX D'ASSAINISSEMENT - CANALISATIONS & OUVRAGES	1 697 134	1 827 588	335 004							
		8	TRX 2019 ASSAINISSEMENT - CANALISATIONS & OUVRAGES		798 164	1 365 331							
		9	TRXV 2020 ASSAINISSEMENT - CANALISATIONS & OUVRAGE			603 930							
		20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	75 326	17 645	28 185							
		21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	239 845	304 429	309 102							
		23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 048 854	783 565	454 374							
<b>Total opérations réelles</b>				<b>10 344 226</b>	<b>10 261 265</b>	<b>9 364 394</b>	<b>Total opérations réelles</b>				<b>8 669 563</b>	<b>4 928 480</b>	<b>4 907 163</b>
O	-	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	439 857	3 232 369	566 810	O	-	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 043 689	6 139 190	3 410 354
		041	OPERATIONS PATRIMONIALES	39 989	1 440	720			041	OPERATIONS PATRIMONIALES	39 989	1 440	720
<b>Total opérations d'ordre</b>				<b>479 846</b>	<b>3 233 809</b>	<b>567 530</b>	<b>Total opérations d'ordre</b>				<b>3 083 679</b>	<b>6 140 630</b>	<b>3 411 074</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>				<b>10 824 072</b>	<b>13 495 074</b>	<b>9 931 925</b>	<b>Total INVESTISSEMENT</b>				<b>11 753 241</b>	<b>11 069 110</b>	<b>8 318 238</b>

### A – Section de fonctionnement

**Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 11 632 K€ dont 3 410 K€ d'écritures d'ordre et 8 222 K€ réelles.**

Pour mémoire, des opérations d'ajustement de l'inventaire de l'ordonnateur avec l'actif du comptable ont été réalisées en 2019, et expliquent la variation des écritures d'ordre sur la période.

Par ailleurs, il convient de retraiter la section d'exploitation en 2020 des écritures de régularisations concernant la constatation du versement par la SEMEA de la redevance du 4<sup>ème</sup> trimestre 2019 pour une erreur de TVA. Cette régularisation apparaît en charges exceptionnelles et produits de services pour 2 145 K€. **Après retraitement de cette régularisation, les dépenses réelles de fonctionnement sont de 6 077 K€, en hausse de +0,4% par rapport à 2019.**

Les principaux postes de dépenses d'exploitation sont :

- Les charges à caractère général pour 2 756 K€, en baisse de 1,7% par rapport à 2019. Il s'agit notamment des dépenses d'électricité pour 645 K€, des achats de fourniture pour 414 K€, de la maintenance pour 397 K€ ainsi que des prestations d'enlèvement des boues pour 465 K€.
- Les charges de personnel pour 2 703 K€, en hausse de 4,2% par rapport à 2019. Cela s'explique notamment par le versement de la prime exceptionnelle pour l'état d'urgence sanitaire COVID19 (délibération 2020.06.083) et la révision du temps de travail autorisant le paiement à 100 % des heures supplémentaires 2020 (délibération 2020.06.082)
- Les intérêts de la dette pour 478 K€

Hors résultat reporté de 1 820 K€, **les recettes de fonctionnement s'établissent à 13 163 K€**, dont 567 K€ d'écritures d'ordre et 12 596 K€ d'écritures réelles, ramenées à 10 451 K€ hors régularisation SEMEA.

Ainsi qu'indiqué précédemment, les recettes d'ordre ont été très impactées en 2019 par les écritures de régularisation à opérer suite à la reconstitution d'inventaire et à l'ajustement avec l'actif du comptable.

Les recettes réelles, hors régularisation SEMEA, sont en baisse de 2,1% à 10 451 K€. Elles sont pour l'essentiel constituées du produit des services : redevance assainissement 8 637 K€ (-3,9%), taxe de raccordement 888 K€ (-5,3%), contrôle de branchement 120 K€ (-4,4%), redevance pour modernisation du réseau 50 K€ (+21,4%). Il est par ailleurs rappelé que les tarifs 2020 de la redevance de l'assainissement collectif ont été maintenus sur l'ensemble des communes où le service est exercé en régie (94% des abonnés) et alignés à la baisse pour les communes gérées en délégation de service public.

Par ailleurs, les charges supportées par ce budget au bénéfice du budget principal (eaux pluviales) et des budgets annexes assainissement non collectif et eau potable sont refacturées à hauteur de 389 K€.

Les autres recettes d'exploitation comprennent notamment les primes d'épuration pour 291 K€, en diminution constante sur la période, ainsi que 191 K€ perçu au titre du remboursement d'une partie de la taxe d'électricité CSPE (Contribution au service Public de l'Electricité) suite à réclamation.

## B – Section d'investissement

**Les dépenses d'investissement de l'exercice s'établissent à 9 932 K€** dont 568 K€ d'écritures d'ordre et 9 364 K€ d'écritures réelles.

Les écritures d'ordre de section à section sont constituées des reprises de subventions transférables pour 497 K€ ainsi que de régularisations d'amortissements suite au transfert du SMAEPA de la région de Châteauneuf pour 69 K€.



Les dépenses réelles sont constituées :

- Du remboursement du capital de la dette pour 1 561 K€
- Des dotations annuelles pour 792 K€ : acquisitions de logiciels 26 K€ (auto surveillance, orthophotographie, ...), acquisitions de matériels 202 K€ (postes de télégestion, caméras, centrifugeuses, pompes, ...), matériels de transports 78 K€, réalisations de travaux courants pour 454 K€ dont 275 K€ de branchements sur collecteurs existants.
- Des crédits en lien avec des opérations pluriannuelles pour 4 586 K€ comprennent :
  - Les programmes de travaux d'extensions et de réhabilitations des années 2018 à 2020 pour 2 304 K€
  - 1 302 K€ pour les travaux de la STEP de Vindelle. L'autorisation de programme de 2 600 K€ est ainsi réalisée à 51%.
  - 121 K€ pour la réalisation du schéma directeur d'assainissement. L'autorisation de programme de 670 K€ est ainsi réalisée à 46%.
  - 74 K€ pour la STEP de Marsac. L'autorisation de programme de 2 200 K€ est ainsi réalisée à 91%.
  - 146 K€ pour la réhabilitation des Planes à Saint-Yrieix. L'autorisation de programme de 3 000 K€ est ainsi réalisée à 5%.

Le détail de ces opérations est repris ci-dessous :

AP code	AP lib	OP lib	Chapitre (Code)	Montant AP	Réalisé AP 31/12/20	Inscriptions 2021	CP 2022	CP 2023
02	REHABILITATION STEP GOND ET COLLECTEURS EST			6 749 474	6 523 273	226 201	0	0
03	STEP MARSAC			2 200 000	2 000 470	118 746	80 784	0
04	FLEAC PHOTOVOLTAÏQUE			266 183	266 083	101	0	0
05	TRAVAUX STEP VINDELLE			2 600 000	1 323 560	800 000	476 440	0
06	SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT			670 000	305 627	364 373	0	0
07	TVX D'ASSAINISSEMENT : CANALISATIONS & OUVRAGES			3 880 000	3 859 725	20 275	0	0
08	TRVX 2019 ASST - CANA & OUVRAGES	TVX 2019 A/23		3 097 748	2 163 494	600 000	334 254	0
09	TRVX 2020 ASST - CANA & OUVRAGES	TVX 2020 /23		1 350 400	603 930	700 000	46 470	0
10	REHABILITATION LES PLANES / SAINT YRIEIX			3 000 000	146 102	2 000 000	800 000	353 898

Les recettes d'investissement nécessaires à l'équilibre de ces dépenses s'établissent à 8 318 K€. Les recettes réelles sont constituées de l'excédent capitalisé pour 2 884 K€, complétées par un emprunt de 2 000 K€ souscrit sur 20 ans à taux fixe auprès d'ARKEA.

## CA 2020 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de GrandAngoulême a pour missions de préserver l'environnement et la salubrité publique. De fait, il assure le contrôle obligatoire des installations neuves et des installations existantes mais il a également un rôle de conseil et d'information auprès des usagers (réglementation, technique, entretien et fonctionnement des installations...).

En, effet la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a fixé l'obligation aux collectivités de créer un service public d'assainissement non collectif au plus tard dès le 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Les réalisations du budget annexe Assainissement non collectif sont de 300 K€ en dépenses de la section d'exploitation, et de 1 K€ en dépenses de la section d'investissement.

				DEPENSES							RECETTES		
FONCTIONNEMENT				2018	2019	2020	FONCTIONNEMENT				2018	2019	2020
R	-	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	50 004	50 687	82 536	R	-	002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	497 086	559 414	616 205
		012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	130 806	172 437	207 714			013	ATTENUATIONS DE CHARGES	411		
		65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	218	3 246	1 307			70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	227 816	265 832	229 633
		67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 082	2 882	3 172			74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	33 014	20 485	
		68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	12 000					75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		1	1
									77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	183	200	2 258
									78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	218	2 273	335
<b>Total opérations réelles</b>				<b>196 109</b>	<b>229 252</b>	<b>294 730</b>	<b>Total opérations réelles</b>				<b>758 726</b>	<b>848 205</b>	<b>848 432</b>
O	-	042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	4 009	3 553	5 229	O	-	042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	806	805	805
<b>Total opérations d'ordre</b>				<b>4 009</b>	<b>3 553</b>	<b>5 229</b>	<b>Total opérations d'ordre</b>				<b>806</b>	<b>805</b>	<b>805</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>				<b>200 118</b>	<b>232 805</b>	<b>299 959</b>	<b>Total FONCTIONNEMENT</b>				<b>759 532</b>	<b>849 010</b>	<b>849 238</b>
INVESTISSEMENT				2018	2019	2020	INVESTISSEMENT				2018	2019	2020
R	DA	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	0	0	R	-	001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	23 529	27 244	13 230
		21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0	16 761	0			10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	512		2 749
		23	IMMOBILISATIONS EN COURS		0								
<b>Total opérations réelles</b>				<b>0</b>	<b>16 761</b>	<b>0</b>	<b>Total opérations réelles</b>				<b>24 041</b>	<b>27 244</b>	<b>15 980</b>
O	-	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	806	805	805	O	-	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	4 009	3 553	5 229
<b>Total opérations d'ordre</b>				<b>806</b>	<b>805</b>	<b>805</b>	<b>Total opérations d'ordre</b>				<b>4 009</b>	<b>3 553</b>	<b>5 229</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>				<b>806</b>	<b>17 566</b>	<b>805</b>	<b>Total INVESTISSEMENT</b>				<b>28 049</b>	<b>30 797</b>	<b>21 209</b>

### A – Section de fonctionnement

**Les dépenses de la section de fonctionnement s'établissent à 300 K€, en augmentation de 29% par rapport à 2019.**

Avec 208 K€, les charges de personnel représentent le principal poste de dépenses de ce budget, en augmentation de 20% liée au recrutement d'un agent à compter d'avril 2020 et d'un remplacement d'un agent en arrêt maladie au 2<sup>ème</sup> semestre 2020. Les charges à caractère général sont de 83 K€, en forte hausse par rapport à 2019. Cette augmentation de 32 K€ provient notamment de la contribution à la maintenance du logiciel de facturation ANEMONE pour 17 K€, ainsi que des restructurations du budget principal et du budget annexe assainissement en hausse de 13 K€.

Les opérations d'ordre sont constituées pour 5 K€ de la dotation aux amortissements.

Hors résultat reporté, **les recettes de fonctionnement de l'exercice s'établissent à 233 K€**, dont 1 K€ d'opérations d'ordre.

Les recettes réelles sont constituées :

- Des redevances d'assainissement non collectif, des contrôles de conception/réalisation et des contrôles pour ventes notaires pour 230 K€, en baisse de 36 K€ par rapport à 2019. Il est rappelé que les tarifs de la redevance d'assainissement non collectif sont inchangés, annualisés et harmonisés depuis 2018 (délibération 2017.09.512)
- De remboursements de sinistres pour 2 K€

A ces recettes annuelles, il convient d'ajouter 616 K€ de reprise par anticipation de l'excédent antérieur reporté.

Il a été décidé en 2019 de financer à partir de cet excédent la hausse prévisionnelle des dépenses nécessaire pour la mise en place de contrôles réguliers sur tout le territoire et de ne pas augmenter le prix de la redevance. Le suréquilibre viendra donc compenser les déficits à venir jusqu'à épuisement de l'excédent antérieur avant qu'il ne soit nécessaire de procéder à une révision du montant des redevances.

## B – Section d'investissement

Les dépenses d'investissement ne comprennent que 805 € d'écritures d'ordre et correspondent à la reprise des subventions transférables au compte de résultat.

**Les recettes d'investissement sur l'exercice 2020 s'établissent à 21 K€**, comprenant 3 K€ de FCTVA et 5 K€ d'opérations d'ordre, complété par un résultat antérieur reporté d'investissement de 13 K€.

## CA 2020 - REALISATIONS RELATIVES A LA GESTION DE L'EAU

Les réalisations 2020 au titre de la thématique Eau relèvent de plusieurs compétences : la gestion des eaux pluviales urbaines, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) et le service public de distribution d'eau potable.

### 1- Eaux pluviales (Budget principal)

Par délibération n°2018.12.406, le conseil communautaire a réaffirmé l'exercice de sa compétence en matière de gestion des eaux pluviales urbaines, au titre d'une compétence facultative.

Au titre de cette compétence, GrandAngoulême assure les études hydrauliques, gère les travaux liés au transport et au traitement des eaux pluviales et urbaines, œuvre à la création d'ouvrages ainsi qu'à la réhabilitation des ouvrages existants.

Constats sur l'exécution budgétaire :

**En section de fonctionnement**, les dépenses constatées s'élèvent à 672 584,30 € avec un taux de réalisation par rapport au prévisionnel de 94 %. Elles sont en progression de 20 801 € et 2,9 % par rapport à 2019 (653 782 €). Ce sont surtout les charges à caractère général qui sont en progression (+ 31 549 €) dont le poste de traitement des sables et sous-produits (+ 19 229 € et + 52 %) et celui des pièces d'entretien pour l'atelier mécanique (+ 10 687 €). Cette dernière dépense est liée à la valorisation du service Atelier avec une réappropriation des travaux en régie soit moins de prestations externalisées.

Les charges à caractère général (chapitre 011) sont pour l'essentiel les frais d'entretien de voirie et de terrain, les frais de traitement des sables et sous-produits des eaux pluviales, l'entretien, la réparation et l'achat des pièces détachées de l'hydrocureuse et de la balayeuse.

**En section d'investissement**, les dépenses s'élèvent à 548 967€ (356 435,75 €) soit un taux de réalisation global de 40,3 %.

A- Elles concernent d'abord des dépenses issues des dotations annuelles pour 431 430 €:

- Des travaux divers pour 260 947 €
- Des travaux d'extension de réseaux pour 153 917 € (Balzac, Gond-Pontouvre, Fléac)

B- Ce sont ensuite des dépenses issues des dotations pluriannuelles pour 117 536 € :

- 1 974 € pour les canalisations pluviales BHNS
- 7 140 € pour les eaux pluviales de la Grand Font 2
- 108 422 € pour les eaux pluviales des centres bourgs

Intitulé	Opération N°	Montant AP/AE TOTAL 2020	CP 2020 réalisé	Montant AP/AE TOTAL 2021	RESTE A REALISER	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024 et suivants
AP 38 - CANALISATION PLUVIALE BHNS	10201720	680 500,00	21 573,07	680 500,00	37 689,00	37 689,00	0,00		
AP 46 - EAUX PLUVIALES - GRAND FONT	10201807	446 000,00		446 000,00	83 886,52	83 886,52			
AP 63 - EAUX PLUVIALES - GRAND FONT 2	10202004	1 900 000,00	7 140,00	1 900 000,00	1 892 860,00	500 000,00	400 000,00	600 000,00	392 860,00
AP 66 - EAUX PLUVIALES	10202007	725 000,00	88 823,04	725 000,00	636 176,96	508 852,00	127 324,96		

## 2- GEMAPI (Budget principal)

### 1/ Domaine et définition de la compétence :

La compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence confiée aux intercommunalités par les lois de décentralisation.

La réforme concentre à l'échelle intercommunale des compétences précédemment morcelées. La communauté d'agglomération peut ainsi concilier urbanisme et prévention des inondations par une meilleure intégration du risque d'inondation dans l'aménagement du territoire, notamment à travers les documents d'urbanisme et par la gestion des ouvrages de protection mais aussi concilier urbanisme et gestion des milieux aquatiques en facilitant l'écoulement des eaux et en gérant des zones d'expansion des crues.

Les actions entreprises par les intercommunalités dans le cadre de la GEMAPI sont définies ainsi par l'article L.211-7 du code de l'environnement :

- L'aménagement des bassins versants
- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau
- La défense contre les inondations et contre la mer
- La protection et la restauration des zones humides

Le volet « prévention des inondations » de la GEMAPI est plus particulièrement constitué par les actions de type « aménagement de bassins versants ».

Grand Angoulême a confié l'exercice de cette compétence aux trois syndicats de bassin œuvrant au niveau des différents bassins versants des cours d'eau traversant le territoire : le syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SYBTB), le Syndicat du bassin versant du Né, le Syndicat du bassin des rivières de l'Angoumois (SYBRA). La portion de territoire de la commune de Dignac dépendant du bassin versant de la Dronne médiane est gérée en direct par GrandAngoulême.

Les dépenses au titre de cette compétence sont donc quasi exclusivement constituées par les contributions aux différents syndicats, qui ont fait l'objet d'une délibération lors de la session du mois de février 2020 (délibération n°2020.02.008).

Le financement de cette compétence est assuré par la taxe GEMAPI, dont le montant est strictement équivalent à celui des dépenses prévisionnelles, taxe arrêtée par délibération et qui se compose d'un produit faisant l'objet d'une répartition par les services fiscaux sur la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti, la taxe sur le foncier non bâti et la cotisation foncière des entreprises par application de la variation de taux nécessaire à l'obtention du produit supplémentaire recherché aux taux moyens pondérés de chacune de ces taxes.

**Le CA 2020** (Compte Administratif) est conforme au BP (Budget Primitif) réajusté par DM (Décision Modificative) après évaluation des besoins réels des syndicats. Les recettes transmises par les services fiscaux sont de 309 541 €, soit légèrement supérieures aux dépenses directes versées aux syndicats qui s'élèvent à 294 285,36 €, sans pour autant couvrir les dépenses indirectes de l'agglomération pour suivre les contrats et leur exécution ou les actions budgétaires. Les participations se répartissent entre les syndicats de la façon suivante :

Syndicat Bandiat Tardoire Bonnieure (SYBTB)	56 640,56 €
Syndicat du Né	1 691 €
Syndicat bassin des rivières de l'Angoumois (SYBRA)	235 953,80 €

## CA 2020 - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

La compétence Eau potable, financée via une redevance, fait l'objet d'un budget annexe géré selon la nomenclature M49 applicable aux services publics locaux de distribution d'eau potable.

Les travaux annuels d'extension et remplacement de canalisations sont désormais proposés en gestion en AP/CP et intègrent ainsi la programmation pluriannuelle des investissements.

Les résultats de l'exercice 2020 (hors résultats antérieurs) du budget annexe Eau potable sont déficitaires de 111 K€ pour le fonctionnement et de 5 972 K€ en section d'investissement.

CA 2020 EAU POTABLE									
en K€									
DEPENSES					RECETTES				
FONCTIONNEMENT									
	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020		CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
Réinscriptions crédits 2016	20				Résultat reporté (002)				
Crédits nouveaux	697	872	755	1 008	Crédits nouveaux	4 180	766	5 136	2 719
					Versement Semea exceptionnel		1 998		
<b>Sous/total opérations réelles</b>	<b>717</b>	<b>872</b>	<b>755</b>	<b>1 008</b>	<b>Sous/total opérations réelles</b>	<b>4 180</b>	<b>11 192</b>	<b>5 136</b>	<b>2 719</b>
<i>Virement</i>									
Dotation aux amortissements	1 163	1 200	1 462	2 185	Opérations ordre	67	188	326	363
<b>Sous/total opérations ordre</b>	<b>1 163</b>	<b>1 200</b>	<b>1 462</b>	<b>2 185</b>	<b>Sous/total opérations ordre</b>	<b>67</b>	<b>188</b>	<b>326</b>	<b>363</b>
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 880</b>	<b>2 072</b>	<b>2 217</b>	<b>3 193</b>	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>4 247</b>	<b>11 380</b>	<b>5 461</b>	<b>3 082</b>
INVESTISSEMENT									
	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020		CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
APCP	135	518	4 145	7 752	Résultat reporté (001)				
Autres dépenses	1 055	837	218	19	Excédents capitalisés (1068)				
Provision travaux					Autres	66	520	2 060	86
Remboursement emprunt	91	141	106	108	Emprunt			64	0
<b>Sous/total opérations réelles</b>	<b>1 280</b>	<b>1 497</b>	<b>4 469</b>	<b>7 879</b>	<b>Sous/total opérations réelles</b>	<b>66</b>	<b>520</b>	<b>2 124</b>	<b>86</b>
<i>Virement</i>									
Opérations patrimoniales	10	4	6	3	Opérations patrimoniales	10	4	6	3
Autres opérations	67	188	326	363	Amortissements	1 163	1 200	1 462	2 185
<b>Sous/total opérations ordre</b>	<b>77</b>	<b>192</b>	<b>332</b>	<b>366</b>	<b>Sous/total opérations ordre</b>	<b>1 173</b>	<b>1 204</b>	<b>1 468</b>	<b>2 188</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>1 358</b>	<b>1 689</b>	<b>4 801</b>	<b>8 245</b>	<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>1 238</b>	<b>1 724</b>	<b>3 592</b>	<b>2 274</b>

### A- Section de fonctionnement

Les dépenses de la section de fonctionnement s'établissent à **3 193 K€**, contre 2 217 K€ en 2019, en hausse par rapport aux exercices précédents. Cette hausse est liée à une double variation :

- Augmentation des opérations d'ordre de 723 K€, dont 631 K€ en lien avec des régularisations d'amortissement de 2018 et 2019 suite à transfert des SIAEP Boème, du SMAEPA Châteauneuf et du SIAEP Nord ouest Charente,
- Augmentation de 253 K€ des opérations réelles, essentiellement sur les charges à caractère général (+ 279 K€), en lien avec le rattrapage d'achats d'eau auprès du SIAEP de La Boème pour les années 2018 et 2019.

Les dépenses des charges à caractère général, qui s'élèvent à 719 K€, sont principalement liées aux postes suivants :

- Convention avec le SIAEP SUD CHARENTE : remboursement achat d'eau pour la desserte de Voulgézac (114 K€ au titre de 2019 et 134 K€ au titre de 2018)
- Remboursement d'annuités au SIAEP Sud Charente pour 64,7 K€ et à la CDC du Rouillacais pour 11,5 K€
- Des participations et adhésion pour 66 K€ (dont : 7,3 K€ pour l'EPTB, 58,7 K€ Charente eaux).
- Des remboursements de frais aux Budgets principal et assainissement pour 283 K€

Le chapitre des charges exceptionnelles comprend un soutien de 6K€ à Eau Vive pour des actions de solidarité internationale au Sénégal et au Burkina Faso, ainsi qu'une subvention de 19,3 K€ à Charente Nature et de 6,6 K€ à la Fédération de pêche.

Les dépenses d'ordre de la section de fonctionnement concernent la dotation aux amortissements pour 2 185 K€, dont 631 K€ de régularisation d'amortissement de 2018 et 2019 suite à la reprise de l'actif des syndicats SIAEP Boème, du SMAEPA Châteauneuf et du SIAEP Nord ouest Charente.

**Les recettes de fonctionnement de l'année 2020 (hors résultat reporté) s'établissent à 3 082,2 K€, dont 363,1 K€ d'opérations d'ordre et 2 719,1 K€ d'opérations réelles.**

Comme pour les dépenses, les opérations d'ordre qui concernent les reprises de subventions transférables au compte de résultat intègrent la mise à jour de l'actif et sont donc exceptionnellement majorées de 183 K€ pour s'établir à 363,1 K€.

Les recettes réelles, à hauteur de 2 719,1 K€ comprennent :

- Des produits du service, pour 2 701 K€ dont :
  - la surtaxe reversée pour un montant de 2 600 K€, soit 1 497 K€ de la SEMEA et 1 103 K€ des délégataires AGUR et VEOLIA.
  - des redevances pour utilisation accessoires des ouvrages pour des installations radiophoniques et des antennes relais pour 101,1 K€
- D'atténuations de charges pour 13,4 K€ correspondant à des remboursements de charges ou de formation pour des agents détachés.

Le déficit de recettes sur les dépenses s'établit à 111 K€ (hors reprise de résultat), en lien avec les opérations de régularisation d'amortissement sur exercice antérieur.

A ces recettes annuelles se rajoute :

- La reprise du résultat antérieur de fonctionnement reporté : 7 079 K€ €.

## B- Section d'investissement

**Les dépenses d'investissement s'établissent à 8 245 K€,** dont 366 K€ d'opérations d'ordre et 7 879 K€ de dépenses réelles. Le taux de réalisation des dépenses réelles s'établit à 56,6 %, en légère progression par rapport à 2019 mais qui reste relativement faible au regard du mode de gestion en AP/CP d'une part croissante de ces dépenses.

INVESTISSEMENT				2018	2019	2020
R	-	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	141 332	106 228	108 061
	AP			517 848	4 144 781	7 752 113
		01	USINE DE PRODUCTION D EAU POTABLE DE TOUVRE	483 227	3 499 885	6 597 809
		02	CANALISATIONS EAU POTABLE 2018	0	0	519
		03	CANALISATIONS EAU POTABLE 2019	0	2 011 323	55 779
		04	CANALISATIONS EAU POTABLE 2020	520 024	48 749	30 060
	DA					
		20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 070	5 697	4 167
		21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	240	1 257	0
		23	IMMOBILISATIONS EN COURS	835 049	211 163	14 821
<b>Total opérations réelles</b>				<b>1 496 538</b>	<b>4 469 125</b>	<b>7 879 162</b>
O	-	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	187 742	325 548	363 122
		041	OPERATIONS PATRIMONIALES	4 320	5 971	3 150
<b>Total opérations d'ordre</b>				<b>192 062</b>	<b>331 518</b>	<b>366 272</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>				<b>1 688 600</b>	<b>4 800 644</b>	<b>8 245 434</b>

Les dépenses d'ordre de 366,3 K€ correspondent à la reprise des subventions transférables au compte de résultat (voir § recettes de fonctionnement) pour 326,1 K€. Les opérations patrimoniales, au sein de la section d'investissement, s'élèvent à 3,2 K€ et correspondent au basculement des frais d'études en travaux, au remboursement d'avances, ....

**Les dépenses réelles de 7 879 K€** comprennent :

- le remboursement du capital de la dette, pour 108 K€
- des dotations annuelles à hauteur de près de 19 K€ dont 14,8 K€ pour les travaux d'abords des ouvrages d'eau potable et 4,2K€ pour l'acquisition de données issues de l'orthophotographie
- Les crédits de paiement afférents à des Autorisations de Programme (AP) qui s'élèvent à 7 752 K€ représentant 67,1 % des crédits budgétés et qui se répartissent comme suit :
  - Usine du Pontil pour 6 598 K€, portant le montant total réalisé à fin 2020 à 10 941 K€ soit près de 43 % du montant total de l'AP
  - travaux de canalisations et réseaux pour 1 154,3 K€ dont 463,8 K€ au titre du progamme 2018, 477,6 K€ du programme 2019 et 212,9 K€ du programme 2020.

Intitulé	Opération N°	Montant AP/AE TOTAL 2020	Montant AP/AE TOTAL 2021	CA 2020	RESTE A REALISER	CP 2021	CP 2022	CP 2023
AP 1 - USINE DE TOUVRE	37200901	25 500 000,00	25 500 000,00	6 597 808,69	14 558 810,75	8 224 000,00	1 432 504,64	4 902 306,11
AP 2 - CANALISATIONS 2018	37201801	1 300 000,00	1 300 000,00	463 783,78	444 235,34	406 172,12	38 063,22	
AP 3 - CANALISATIONS 2019	37201901	1 300 000,00	1 300 000,00	477 642,64	534 821,68	315 014,92	219 806,76	
AP 4 - CANALISATIONS 2020	37202001	1 300 000,00	1 300 000,00	212 878,37	1 087 121,63	955 263,00	131 858,63	
AP 5 - SCHEMA DIRECTEUR EAU POTABLE	37202002	200 000,00	200 000,00		200 000,00	50 000,00	150 000,00	
<b>TOTAL</b>				<b>7 752 113,48</b>				



**Les recettes d'investissement s'établissent à 2 273,8 K€**, dont 2 188 K€ d'opérations d'ordre (amortissement des dépenses et virement de la section de fonctionnement et opérations patrimoniales), auxquelles s'ajoutent l'excédent antérieur reporté à hauteur de 234,2 K€.

Les recettes réelles s'élèvent à 85,8 K€ et sont constituées de :

- 26,9 K€ de subvention de la DREAL pour le dévoiement des réseaux d'EP pour les travaux de la RN141 et 3,1 K€ de l'Agence de l'Eau au titre d'un 1<sup>er</sup> acompte pour le périmètre de protection de la Touvre

- 55,8 K€ de diminutions d'avances ou de révisions en moins-value sur les marchés de l'usine du Pontil

INVESTISSEMENT				2018	2019	2020
R	-	001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	1 386 032	1 442 794	234 226
		16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0	63 666	0
	AP				2 011 323	55 779
	DA	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	516 159	48 749	30 060
		23	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 865		
<b>Total opérations réelles</b>				<b>1 906 057</b>	<b>3 566 532</b>	<b>320 064</b>
O	-	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 199 609	1 462 367	2 184 795
		041	OPERATIONS PATRIMONIALES	4 320	5 971	3 150
<b>Total opérations d'ordre</b>				<b>1 203 929</b>	<b>1 468 338</b>	<b>2 187 945</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>				<b>3 109 986</b>	<b>5 034 870</b>	<b>2 508 009</b>

Ainsi l'exercice 2020 fait ressortir un besoin de financement de 5 972 K€ qu'il est proposé de financer par l'affectation d'un montant équivalent prélevé sur les excédents antérieurs reportés, sans faire appel à l'emprunt.

A la fin de l'exercice 2020, le montant d'encours de dette sur ce budget annexe s'établit à 632,85 K€, le contrat de prêt de 3 M€ souscrit auprès de la Banque des territoires pour le financement des travaux de l'usine du Pontil n'ayant pas encore été mobilisé.

## CA 2020 : ANNEXES FICHES EQUIPEMENTS

Extrait des comptes administratifs du budget principal pour :						L'ALPHA			DEPENSES			RECETTES		
Sectid	Sens	Chap	Lib chap	Nature	Libellé du compte	2018	2019	2020	2018	2019	2020			
F	D	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	606	ALIMENTATION	103	48							
					AUTRE ALIMENTATION	40	309	90						
					AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	2 161	1 947	1 581						
					AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	14 088	10 690	18 784						
					EAU ET ASSAINISSEMENT	5 000	724	3 001						
					ELECTRICITE			65 881						
					ENERGIE - ELECTRICITE	71 121	61 776	9 652						
					FOURNITURES ADMINISTRATIVES	779	719	520						
					FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	3 954	7 415	4 259						
					GAZ			287						
					LIVRES, DISQUES, CASSETTES (BIBLIO., MEDIATHEQUE)	194 732	181 001	209 358						
				611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	2 187	2 268	2 313						
				613	LOCATIONS MOBILIERES	1 582	1 800	5 302						
				615	AUTRES BIENS MOBILIERES			285						
					BATIMENTS PUBLICS	32 900	13 393	32 344						
					MAINTENANCE	86 889	84 564	81 356						
					MATERIEL ROULANT	58	213	0						
					TERRAINS	2 795	1 541	1 866						
				616	MULTIRISQUES	7 316	5 380	4 276						
				618	DPC-DOC.GENERALE ET TECHNIQUE	26 650	32 149	23 299						
					FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	0	444	0						
					VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	14 429	6 023	8 063						
				622	DIVERS			432						
					FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	3 248	2 699	10 500						
					INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS		66	417						
				623	ANNONCES ET INSERTIONS	5 353	4 276	2 141						
					CATALOGUES ET IMPRIMES	15 197	13 428	9 335						
					DIVERS	2 063	2 638	2 242						
					FETES ET CEREMONIES	300								
					FOIRES ET EXPOSITIONS	14 199	7 581	4 627						
				624	TRANSPORTS DE BIENS	5 417	3 494	2 519						
				625	COCKTAIL	900	750							
					MISSIONS	1 553	1 423	1 116						
					VOYAGES ET DEPLACEMENTS	0	0	0						
				626	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	5 175	4 357	2 932						
					FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	6 042	9 990	7 558						
				628	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	46 733	50 883	27 150						
					AUX BUDGETS ANNEXES ET AUX REGIES MUNICIPALES		1 166	-389						
					CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	700	555	782						
					FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISES, FORETS ET BOIS )	43 000	66 356	48 808						
					FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	129 355	115 449	104 303						
					PRESTATION MEDIATION	-640								
				635	AUTRES DROITS	4 655	4 095	3 807						
					TAXES FONCIERES	3 097	3 017	2 974						
				637	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES)		337	33						
					<b>Total CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>753 129</b>	<b>705 398</b>	<b>703 371</b>						
		012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	621	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	3 625	0	0						
					ETUDIANTS	0								
				633	COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE GESTION	8 763	8 712	7 128						
					COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	4 941	4 840	4 737						
					VERSEMENT DE TRANSPORT	16 800	16 455	16 104						
				641	AUTRES EMPLOIS D'INSERTION	0	0							
					AUTRES INDEMNITES	190 651	197 014	237 063						
					EMPLOIS D'AVENIR	7 543	0							
					NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMNITE DE RESIDENCE	20 990	21 906	23 182						
					REMUNERATION PRINCIPALE	815 198	847 579	902 044						
					REMUNERATIONS DES APPRENTIS	13 376	13 327	11 048						
					REMUNERATIONS NON TITULAIRES	142 747	106 570	29 243						
				645	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	173 327	167 009	151 424						
					COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	7 166	4 418	1 300						
					COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	3 260	3 382	3 598						
					COTISATIONS AUX CASSES DE RETRAITES	268 143	276 093	290 781						
					COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	23 179	19 610	19 973						
				647	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	3 559	6 801	3 416						
					PRESTATIONS FAMILIALES DIRECTES	0	0	1 642						
				648	AUTRES CHARGES	0	0							
					<b>Total CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</b>	<b>1 703 268</b>	<b>1 693 716</b>	<b>1 702 683</b>						
		65	AUTRES CHARGES DE GESTION	651	REDEVANCES POUR CONCESSIONS,BREVETS,LICENCES...			150						
				657	C.A.S.	18 360	18 360	18 090						
					<b>Total AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>18 360</b>	<b>18 360</b>	<b>18 240</b>						
		68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	681	DAP - POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS		3 001							
				686	DOT. AUX PROV. POUR DEPRECIAT. DES ELEMENTS FINAN.		0							
				687	DOT. AUX PROV. PR RISQUES ET CHARGES EXCEPTIONNELS		62 536							
					<b>Total DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS</b>		<b>65 536</b>							
					<b>Total D</b>	<b>2 474 757</b>	<b>2 483 010</b>	<b>2 424 294</b>						
R		013	ATTENUATIONS DE CHARGES	641	RBT SALAIRE ARRET TRAVAIL				578	122	1 784			
					REMB.SALAIRE.PERS.NON TITULAIRE						1 434			
					<b>Total ATTENUATIONS DE CHARGES</b>				<b>578</b>	<b>122</b>	<b>3 219</b>			
		74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	747	AUTRES EMPLOIS D'AVENIR				7 095	6 000	7 500			
					SUBV ETAT APPRENTI				3 695	0	0			
					<b>Total DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS</b>				<b>10 790</b>	<b>6 000</b>	<b>7 500</b>			
		75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	752	REVENUS DES IMMEUBLES				2 670	8 255	22 708			
					<b>Total AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>				<b>2 670</b>	<b>8 255</b>	<b>22 708</b>			
		77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	771	DEDITS ET PENALITES PERCUES					0				
					773	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS			1 357	52	45			
					778	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS			1 500	4 988	19 205			
					<b>Total PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				<b>2 857</b>	<b>5 040</b>	<b>19 250</b>			
					<b>Total R</b>				<b>16 895</b>	<b>19 418</b>	<b>52 676</b>			
					<b>Total F</b>	<b>2 474 757</b>	<b>2 483 010</b>	<b>2 424 294</b>	<b>16 895</b>	<b>19 418</b>	<b>52 676</b>			
I	D	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	11 869	9 251	5 244						
					<b>Total IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>11 869</b>	<b>9 251</b>	<b>5 244</b>						
		21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	215	AUTRE MATERIEL ET OUTIL D'INCENDIE DEFENSE CIVILE			171						
					ACQUIS.EQUIP.INFORMAT.	5 576	34 819	11 771						
					AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 797	5 032	16 555						
					MOBIILIER	7 798	21 143	25 777						
					<b>Total IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>30 171</b>	<b>60 994</b>	<b>54 274</b>						
		23	IMMOBILISATIONS EN COURS	231	CABLAGE RESEAU INFORMATIQUE	0	4 200							
					CONSTRUCTIONS	149 016	44 435	18 086						
					238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.		2 966						
					<b>Total IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	<b>149 016</b>	<b>48 635</b>	<b>21 052</b>						
					<b>Total D</b>	<b>191 057</b>	<b>118 880</b>	<b>80 570</b>						
R		13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	131	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX						30 930			
					<b>Total SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES</b>						<b>30 930</b>			
		23	IMMOBILISATIONS EN COURS	238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.						2 966			
					<b>Total IMMOBILISATIONS EN COURS</b>						<b>2 966</b>			
					<b>Total R</b>						<b>33 896</b>			
					<b>Total I</b>	<b>191 057</b>	<b>118 880</b>	<b>80 570</b>			<b>33 896</b>			



Extrait des comptes administratifs du budget principal pour :						CENTRE SPORTIF DES MONTAGNES			DEPENSES			RECETTES		
Sectid	Sens	Chap	Lib chap	Nature	Libellé du compte	2018	2019	2020	2018	2019	2020			
F	D	011	CHARGES A CARACTERE G	606	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	504	366	1 141						
					COMBUSTIBLES	0								
					EAU ET ASSAINISSEMENT	5 372	3 227	1 009						
					ELECTRICITE			7 675						
					ENERGIE - ELECTRICITE	19 294	9 863	2 645						
					FOURNITURES ADMINISTRATIVES	229	330	76						
					FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	639	907	132						
					GAZ			1 036						
					VETEMENTS DE TRAVAIL	316	306	0						
		613	LOCATIONS MOBILIERES			0	0	0						
		615	AUTRES BIENS MOBILIERES				1 154							
			BATIMENTS			10 951	3 623	5 613						
			MAINTENANCE			4 097	8 495	10 170						
		616	MULTIRISQUES			239	169	2 271						
		617	ETUDES ET RECHERCHES				7 488							
		618	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION			324	531	530						
		622	DIVERS			6 484	6 230	4 925						
			HONORAIRES				204							
			INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS			140	140	0						
		623	CATALOGUES ET IMPRIMES			742	419	0						
			DIVERS			807	643	0						
		625	MISSIONS			0	0	0						
			VOYAGES ET DEPLACEMENTS			315	275	105						
		626	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT			24	73	12						
			FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS			1 655	1 125	811						
		627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES			32	162	150						
		628	AUTRES SERVICES EXTERIEURS			175	390	-215						
			FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX			243								
			PRESTATION DE SERVICE INFORMATIQUE			0		0						
		635	TAXES FONCIERES			0	0	0						
			<b>Total CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>			<b>52 581</b>	<b>46 120</b>	<b>38 085</b>						
		012	CHARGES DE PERSONNEL	633	COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE GESTION	731	816	682						
					COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	444	453	458						
					VERSEMENT DE TRANSPORT	1 511	1 541	1 559						
			<b>Total AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>			<b>12 544</b>	<b>15 781</b>	<b>18 789</b>						
		641	AUTRES INDEMNITES			17 356								
			EMPLOIS D'AVENIR			3 128	3 147	3 156						
			NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMNITE DE RESIDENCE			67 066	85 663	86 899						
			REMUNERATION PRINCIPALE			453	815							
			REMUNERATIONS NON TITULAIRES											
		645	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.			13 888	16 158	16 301						
			COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.			856	36	0						
			COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX			225	299	303						
			COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES			19 841	24 896	25 243						
			COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL			1 809	2 213	1 757						
		647	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE			303	333	325						
			VERSEES DIRECTEMENT			0	0							
			<b>Total CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</b>			<b>140 154</b>	<b>152 150</b>	<b>155 473</b>						
		65	AUTRES CHARGES DE GESTION	657	C.A.S.	1 500	1 500	2 155						
			<b>Total AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>			<b>1 500</b>	<b>1 500</b>	<b>2 155</b>						
		67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	674	SUBVENTIONS AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE			1 680						
			<b>Total CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>					<b>1 680</b>						
		68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	681	DAP - POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS		16 798							
				686	DOT. AUX PROV. POUR DEPRECIAT. DES ELEMENTS FINAN.		0							
			<b>Total DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS</b>				<b>16 798</b>							
			<b>Total D</b>			<b>194 235</b>	<b>216 567</b>	<b>197 393</b>						
R		013	ATTENUATIONS DE CHARGES	641	RBT SALAIRE ARRET TRAVAIL				4 495					
			<b>Total ATTENUATIONS DE CHARGES</b>						<b>4 495</b>					
		70	PRODUITS DE SERVICES, D	703	AUTRES DROITS DE STATIONNEMENT ET DE LOCATION					427	70			
					AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES				0	1 316	669			
				706	A CARACTERE SPORTIF				53 709	56 298	41 659			
			<b>Total PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE &amp; VENTES DIVERSES</b>						<b>53 709</b>	<b>58 042</b>	<b>42 398</b>			
		74	DOTATIONS, SUBVENTIONS	747	EMPLOIS D'AVENIR				19 376					
			<b>Total DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS</b>						<b>19 376</b>					
		75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	752	REVENUS DES IMMEUBLES				36 507	17 142	9 300			
				758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE				1 562	1 682	758			
			<b>Total AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>						<b>38 070</b>	<b>18 825</b>	<b>10 058</b>			
		77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	771	DEDITS ET PENALITES PERCUES						800			
				773	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS						29			
				778	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS						1 124			
			<b>Total PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>							<b>29</b>	<b>1 924</b>			
			<b>Total R</b>						<b>115 650</b>	<b>76 896</b>	<b>54 379</b>			
Total F						<b>194 235</b>	<b>216 567</b>	<b>197 393</b>	<b>115 650</b>	<b>76 896</b>	<b>54 379</b>			
I	D	20	IMMOBILISATIONS INCORP	205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES		0							
			<b>Total IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				<b>0</b>							
		21	IMMOBILISATIONS CORP	215	AUTRE MATERIEL ET OUTIL. D'INCENDIE DEFENSE CIVILE	807	1 144	1 030						
				218	ACQUIS.EQUIPT.INFORMAT.		0	0						
					AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 390	549	1 071						
					MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	0								
					MOBILIER			0						
			<b>Total IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			<b>13 198</b>	<b>1 693</b>	<b>2 101</b>						
		23	IMMOBILISATIONS EN CO	231	CABLAGE RESEAU INFORMATIQUE	1 337								
					CONSTRUCTIONS	31 901	26 712	26 642						
			<b>Total IMMOBILISATIONS EN COURS</b>			<b>33 238</b>	<b>26 712</b>	<b>26 642</b>						
			<b>Total D</b>			<b>46 436</b>	<b>28 405</b>	<b>28 743</b>						
R		13	SUBVENTIONS D'INVESTIS	133	DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX				68 622	93 600				
			<b>Total SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES</b>						<b>68 622</b>	<b>93 600</b>				
			<b>Total R</b>						<b>68 622</b>	<b>93 600</b>				
Total I						<b>46 436</b>	<b>28 405</b>	<b>28 743</b>	<b>68 622</b>	<b>93 600</b>				



Extrait des comptes administratifs du budget principal pour :						CRECHE LES POUSSINS			DEPENSES			RECETTES		
Sectid	Sens	Chap	Lib chap	Nature	Libellé du compte	2018	2019	2020	2018	2019	2020			
F	D	011	CHARGES A CARACTERE G	606	ALIMENTATION	35 323	19 356	76						
					AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	14 187	9 527	8 459						
					EAU ET ASSAINISSEMENT	4 220	3 396	916						
					ELECTRICITE			6 896						
					ENERGIE - ELECTRICITE	23 724	15 194	4 346						
					FOURNITURES ADMINISTRATIVES	543	491	812						
					FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	5 504	3 171	3 285						
					FOURNITURES D'ENTRETIEN		505	394						
					FOURNITURES SCOLAIRES		54	100						
					GAZ			5 315						
				611	RESTAURATION PETITE ENFANCE		9 317	0						
				613	LOCATIONS IMMOBILIERES		183 949	161 781						
					LOCATIONS MOBILIERES	0	119	16 199						
				614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE		1 184	12 677						
				615	AUTRES BIENS MOBILIERES	1 882	495	3 673						
					BATIMENT MODULAIRE DE LA CRECHE		15 501	291						
					BATIMENTS PUBLICS	5 309	14 662	2 104						
					MAINTENANCE	9 259	10 170	1 694						
					TERRAIN POUR MODULAIRE CRECHE		28 557	3 630						
				616	MULTIRISQUES	3 521	2 577	2 745						
				618	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	135	211	365						
					VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	9 153	5 941	3 875						
				622	DIVERS		18 174	2 340						
					HONORAIRES			227						
					INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	0	212	0						
				623	DIVERS	0	0							
				624	TRANSPORTS DE BIENS		5 112							
				625	MISSIONS	277	639	383						
					VOYAGES ET DEPLACEMENTS	314	346	420						
				626	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	122	78	126						
					FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	923	2 682	321						
				627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	105	261	233						
				628	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	2 362	1 543	289						
					CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	331								
					FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISES, FORETS ET BOIS )	153	257	0						
					FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	806	-284	1 118						
					PRESTATION MEDIATION	0								
					<b>Total CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>118 154</b>	<b>353 397</b>	<b>245 089</b>						
		012	CHARGES DE PERSONNEL	621	ETUDIANTS	1 434								
				633	COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE GESTION	7 168	7 029	5 527						
					COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	3 982	3 905	3 770						
					VERSEMENT DE TRANSPORT	13 538	13 276	12 817						
				641	AUTRES INDEMNITES	121 645	140 489	169 580						
					NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMNITE DE RESIDENCE	7 088	8 959	12 853						
					REMUNERATION PRINCIPALE	606 283	647 128	647 384						
					REMUNERATIONS NON TITULAIRES	194 437	133 423	102 812						
				645	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	157 562	146 688	135 316						
					COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	8 966	5 558	4 281						
					COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	2 332	2 492	2 549						
					COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	210 660	213 527	218 668						
					COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	16 221	14 998	14 685						
				647	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	4 118	2 996	2 404						
					<b>Total CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</b>	<b>1 355 433</b>	<b>1 340 469</b>	<b>1 332 646</b>						
		65	AUTRES CHARGES DE GEST	657	C.A.S.	17 370	17 370	13 350						
				658	AUTRES			0						
					<b>Total AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>17 370</b>	<b>17 370</b>	<b>13 350</b>						
		67	CHARGES EXCEPTIONNEL	673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	4 261	201							
					<b>Total CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>4 261</b>	<b>201</b>							
			<b>Total D</b>			<b>1 495 218</b>	<b>1 711 436</b>	<b>1 591 085</b>						
	R	013	ATTENUATIONS DE CHARG	641	RBT SALAIRE ARRET TRAVAIL				36 959	21 980	55 040			
					REMB.SALAIRE.PERS.NON TITULAIR				256	0	1 044			
					REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL					6 931	692			
					<b>Total ATTENUATIONS DE CHARGES</b>				<b>37 214</b>	<b>28 910</b>	<b>56 776</b>			
		70	PRODUITS DE SERVICES, D	706	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACT. SOCIAL				213 148	206 433	147 676			
					<b>Total PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE &amp; VENTES DIVERSES</b>				<b>213 148</b>	<b>206 433</b>	<b>147 676</b>			
		74	DOTATIONS, SUBVENTION	747	AUTRES ORGANISMES				584 324	615 732	586 829			
					<b>Total DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS</b>				<b>584 324</b>	<b>615 732</b>	<b>586 829</b>			
		77	PRODUITS EXCEPTIONNEL	778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS				11	5				
					PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS						179			
					<b>Total PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				<b>11</b>	<b>5</b>	<b>179</b>			
			<b>Total R</b>						<b>834 698</b>	<b>851 080</b>	<b>791 461</b>			
			<b>Total F</b>			<b>1 495 218</b>	<b>1 711 436</b>	<b>1 591 085</b>	<b>834 698</b>	<b>851 080</b>	<b>791 461</b>			
I	D	20	IMMOBILISATIONS INCOR	203	FRAIS D'ETUDES			0						
				205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	0	0	0						
					<b>Total IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>						
		21	IMMOBILISATIONS CORPC	215	AUTRE MATERIEL ET OUTIL. D'INCENDIE DEFENSE CIVILE			645						
				218	ACQUIS.EQUIPT.INFORMAT.	794	0	9 278						
					AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 230	13 352	1 788						
					MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	180								
					MOBILIER	6 039	1 790							
					<b>Total IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>9 242</b>	<b>15 787</b>	<b>11 066</b>						
		23	IMMOBILISATIONS EN CO	231	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	20 350	0	0						
					AUTRES TRAVAUX CRECHE	56 732	14 869	587						
					AUTRES TRAVAUX SUR BATIMENTS	590								
					CABLAGE RESEAU INFORMATIQUE	9 392	1 903	0						
					CONSTRUCTIONS			0						
					<b>Total IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	<b>87 065</b>	<b>16 772</b>	<b>587</b>						
			<b>Total D</b>			<b>96 307</b>	<b>32 559</b>	<b>11 653</b>						
			<b>Total I</b>			<b>96 307</b>	<b>32 559</b>	<b>11 653</b>						

Extrait des comptes administratifs du budget principal pour :					ECOLE D ARTS DU GRAND ANGOULEME			DEPENSES			RECETTES		
Sectid	Sens	Chap	Lib chap	Nature	Libellé du compte	2018	2019	2020	2018	2019	2020		
F	D	011	CHARGES A CARACTERE G	606	AUTRE ALIMENTATION	570	556	162					
					AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	3 787	1 018	242					
					AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	8 063	25 639	14 349					
					EAU ET ASSAINISSEMENT	1 012	394	681					
					ELECTRICITE			5 462					
					ENERGIE - ELECTRICITE	16 125	13 429	8 255					
					FOURNITURES ADMINISTRATIVES	610	72	252					
					FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	739	5 835	4 725					
					GAZ			1 671					
				613	LOCATIONS IMMOBILIERES	0	0	0					
					LOCATIONS MOBILIERES	23	0	0					
				615	AUTRES BIENS MOBILIERES	831	-543						
					BATIMENTS PUBLICS	2 140	15 067	5 949					
					MAINTENANCE	2 640	2 442	2 999					
				616	MULTIRISQUES	1 263	1 191	981					
				618	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	59	994	205					
					FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	0	0						
					VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	42	123	163					
				622	DIVERS		0	0					
					INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	250	492	0					
				623	ANNONCES ET INSERTIONS	1 012	1 526	2 355					
					CATALOGUES ET IMPRIMES	5 966	2 005	6 417					
					DIVERS	2 998	584	0					
					PUBLICATIONS	0							
				625	MISSIONS	1 490	2 673	772					
					VOYAGES ET DEPLACEMENTS	609	908	630					
				626	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	486	395	265					
					FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	2 616	6 647	3 606					
				628	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	2 625	14 017	23 312					
					CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	995	795	580					
					FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISES, FORETS ET BOIS )	205	101	0					
					<b>Total CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>57 154</b>	<b>96 360</b>	<b>84 033</b>					
		012	CHARGES DE PERSONNEL	621	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	0	0	0					
				633	COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE GESTION	2 529	2 869	2 403					
					COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	1 405	1 594	1 617					
					VERSEMENT DE TRANSPORT	4 777	5 420	5 498					
				641	AUTRES EMPLOIS D'INSERTION		0						
					AUTRES INDEMNITES	27 194	58 789	62 298					
					NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMNITE DE RESIDENCE	871	1 526	2 638					
					REMUNERATION PRINCIPALE	134 853	141 037	144 763					
					REMUNERATIONS NON TITULAIRES	138 529	141 007	139 669					
				645	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	69 575	80 957	80 742					
					COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	6 756	6 969	7 042					
					COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	459	452	486					
					COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	53 874	55 389	58 407					
					COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	3 409	4 191	2 248					
				647	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	1 175	830	779					
				648	AUTRES CHARGES	0	0						
					<b>Total CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</b>	<b>445 407</b>	<b>501 032</b>	<b>508 589</b>					
		65	AUTRES CHARGES DE GEST	657	C.A.S.	5 460	6 060	5 600					
					<b>Total AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>5 460</b>	<b>6 060</b>	<b>5 600</b>					
		67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	671	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPE DE GESTION			0					
				673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)		204	117					
					<b>Total CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>204</b>	<b>117</b>					
			<b>Total D</b>			<b>508 021</b>	<b>603 656</b>	<b>598 339</b>					
R		013	ATTENUATIONS DE CHARG	609	D'APPROVISIONNEMENTS NON STOCKES					206			
				641	RBT S/REMUNERATION PERSONNEL						879		
					REMB.SALAIRE.PERS.NON TITULAIR						753		
					<b>Total ATTENUATIONS DE CHARGES</b>					<b>206</b>	<b>1 632</b>		
		70	PRODUITS DE SERVICES, D	706	REDEVANCES ECOLE D ARTS DU GRAND ANGOULEME				94 391	101 230	78 632		
					<b>Total PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE &amp; VENTES DIVERSES</b>				<b>94 391</b>	<b>101 230</b>	<b>78 632</b>		
		74	DOTATIONS, SUBVENTION	747	AUTRES DEPARTEMENTS				2 400	587	6 800		
					<b>Total DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS</b>				<b>2 400</b>	<b>8 287</b>	<b>6 800</b>		
		77	PRODUITS EXCEPTIONNEL	773	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS						48		
				778	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS						62		
					<b>Total PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>						<b>110</b>		
			<b>Total R</b>						<b>96 791</b>	<b>109 722</b>	<b>87 174</b>		
			<b>Total F</b>			<b>508 021</b>	<b>603 656</b>	<b>598 339</b>	<b>96 791</b>	<b>109 722</b>	<b>87 174</b>		
I	D	20	IMMOBILISATIONS INCOR	205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	5 256	12 652	11 622					
					<b>Total IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>5 256</b>	<b>12 652</b>	<b>11 622</b>					
		21	IMMOBILISATIONS CORPC	215	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	0	6 527	4 510					
				218	ACQUIS.EQUIPT.INFORMAT.	246	9 770	7 068					
					AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		0	9 496					
					MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	6 181							
					MOBILIER		0	0					
					<b>Total IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>6 427</b>	<b>16 297</b>	<b>21 074</b>					
		23	IMMOBILISATIONS EN CO	231	CABLAGE RESEAU INFORMATIQUE	782	0	4 489					
					GROSSES REPARATIONS	2 331							
					TRAVAUX LOCAUX PR ECOLE D ART	0	1 396	0					
					TVX ECOLE D ARTS DU GRAND ANGOULEME	52 233	5 128	17 274					
					<b>Total IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	<b>55 346</b>	<b>6 524</b>	<b>21 763</b>					
			<b>Total D</b>			<b>67 029</b>	<b>35 473</b>	<b>54 460</b>					
			<b>Total I</b>			<b>67 029</b>	<b>35 473</b>	<b>54 460</b>					





Extrait des comptes administratifs du budget principal pour :					STADE D ATHLETISME			DEPENSES			RECETTES		
Sectid	Sens	Chap	Lib chap	Nature	Libellé du compte	2018	2019	2020	2018	2019	2020		
F	D	011	CHARGES A CARACTERE G	606	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	2 915	3 119	4 022					
					EAU ET ASSAINISSEMENT	7 899	1 536	4 663					
					ELECTRICITE			9 077					
					ENERGIE - ELECTRICITE	23 449	16 046	2 996					
					FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	4 877	2 474	1 630					
					GAZ			5 268					
				611	CONTRAT PRESTATIONS PPP	114 869	110 358	96 965					
				615	AUTRES BIENS MOBILIERES	0	781	240					
					BATIMENTS PUBLICS	0	74	0					
					MAINTENANCE	1 432	1 351	2 233					
					MATERIEL ROULANT	0	119	27					
					TERRAINS	384	0	0					
				616	MULTIRISQUES	2 031	792	267					
				618	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	0	2 235	529					
				625	MISSIONS	0	422	0					
					VOYAGES ET DEPLACEMENTS	0	0	210					
				626	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	6	93	1					
					FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	2 532	3 047	1 642					
				628	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	36	359	259					
					FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISES, FORETS ET BOIS )	205	412	1 012					
				635	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	69							
					<b>Total CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>160 703</b>	<b>143 219</b>	<b>131 041</b>					
		012	CHARGES DE PERSONNEL	633	COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE GESTION	717	817	621					
					COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	432	454	415					
					VERSEMENT DE TRANSPORT	1 468	1 544	1 409					
				641	AUTRES INDEMNITES	25 177	28 161	30 031					
					EMPLOIS D'AVENIR	15 011							
					NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMNITE DE RESIDENCE	1 428	3 157	4 335					
					REMUNERATION PRINCIPALE	65 833	81 500	82 347					
					REMUNERATIONS NON TITULAIRES	4 530	7 515						
				645	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	12 741	15 378	12 793					
					COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	968	355						
					COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	264	326	330					
					COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	21 886	26 335	26 235					
					COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	1 358	2 739	1 915					
				647	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	242	246	321					
					<b>Total CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</b>	<b>152 055</b>	<b>168 529</b>	<b>160 753</b>					
		65	AUTRES CHARGES DE GEST	657	C.A.S.	1 490	1 490	1 725					
					<b>Total AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>1 490</b>	<b>1 490</b>	<b>1 725</b>					
		66	CHARGES FINANCIERES	661	INTERETS PPP	173 078	172 476	170 812					
				668	AUTRES	19 351	19 351	19 351					
					<b>Total CHARGES FINANCIERES</b>	<b>192 429</b>	<b>191 828</b>	<b>190 163</b>					
					<b>Total D</b>	<b>506 677</b>	<b>505 065</b>	<b>483 681</b>					
R		013	ATTENUATIONS DE CHARG	609	D'APPROVISIONNEMENTS NON STOCKES					207	-103		
				641	RBT S/REMUNERATION PERSONNEL					3 845	420		
					RBT SALAIRE ARRET TRAVAIL				5 967		307		
					<b>Total ATTENUATIONS DE CHARGES</b>				<b>5 967</b>	<b>4 051</b>	<b>624</b>		
		74	DOTATIONS, SUBVENTION	747	EMPLOIS D'AVENIR				5 582	4 564	3 423		
					<b>Total DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS</b>				<b>5 582</b>	<b>4 564</b>	<b>3 423</b>		
		75	AUTRES PRODUITS DE GES	752	REVENUS DES IMMEUBLES				2 526	4 353	3 079		
					<b>Total AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>				<b>2 526</b>	<b>4 353</b>	<b>3 079</b>		
		77	PRODUITS EXCEPTIONNEL	771	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPE. DE GEST.						12 704		
					DEDITS ET PENALITES PERCUES					2 575	28 739		
					<b>Total PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>					<b>2 575</b>	<b>41 443</b>		
					<b>Total R</b>				<b>14 074</b>	<b>15 543</b>	<b>48 569</b>		
<b>Total F</b>						<b>506 677</b>	<b>505 065</b>	<b>483 681</b>	<b>14 074</b>	<b>15 543</b>	<b>48 569</b>		
I	D	16	EMPRUNTS ET DETTES ASS	167	DETTES AFFERENTES AUX M.E.T.P. ET P.P.P.	174 503	175 104	176 769					
					<b>Total EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES</b>	<b>174 503</b>	<b>175 104</b>	<b>176 769</b>					
		21	IMMOBILISATIONS CORPC	218	ACQUIS.EQUIPT.INFORMAT.		503	29 172					
					AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 011	4 754	3 081					
					MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	0		0					
					MOBILIER	0	414	0					
					<b>Total IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>30 011</b>	<b>5 671</b>	<b>32 253</b>					
		23	IMMOBILISATIONS EN CO	231	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	17 092	4 302	691					
					CONSTRUCTIONS	0	0						
					<b>Total IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	<b>17 092</b>	<b>4 302</b>	<b>691</b>					
					<b>Total D</b>	<b>221 605</b>	<b>185 077</b>	<b>209 712</b>					
R		13	SUBVENTIONS D'INVESTIS	132	REGIONS				0				
					<b>Total SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES</b>				<b>0</b>				
					<b>Total R</b>				<b>0</b>				
<b>Total I</b>						<b>221 605</b>	<b>185 077</b>	<b>209 712</b>	<b>0</b>				

## LEXIQUE

### **Attribution de compensation :**

Le mécanisme des attributions de compensation a été créé par la loi n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République. Il a pour objet de garantir la neutralité budgétaire des transferts de ressources opérés lorsqu'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) opte pour le régime de la fiscalité professionnelle unique (anciennement taxe professionnelle unique) et lors de chaque transfert de compétence entre l'EPCI et ses communes membres. Ce mécanisme est prévu aux IV et au V de l'article 1609 nonies C du code général des impôts (CGI).

### **Capacité d'autofinancement :**

Elle est égale à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement (y compris les frais financiers et le résultat exceptionnel). L'excédent sert à financer les dépenses d'investissement et le remboursement du capital de la dette

### **Compte administratif :**

Le compte administratif est le document qui retrace, par rapport aux prévisions autorisées par l'Assemblée délibérante, les opérations budgétaires réalisées au cours d'un exercice et fait apparaître le résultat de clôture.

### **Epargne brute / Epargne nette :**

L'épargne brute est égale à la différence entre les recettes et les dépenses de gestion (épargne de gestion) à laquelle on a retranché les intérêts de la dette ainsi que les produits et charges exceptionnels. Elle équivaut à la capacité d'autofinancement. Si on soustrait le remboursement du capital de la dette à l'épargne brute, on obtient l'épargne nette.

### **Fonds de compensation de la TVA (FCTVA) :**

C'est une dotation de l'Etat destinée à compenser, sur les bases d'un taux forfaitaire, la TVA que les collectivités locales ont supportée sur leurs investissements de l'année.

### **Fonds de roulement**

Le fonds de roulement au 1er janvier correspond au résultat global de clôture du compte administratif de l'exercice précédent, c'est-à-dire au cumul des excédents ou déficits antérieurs. C'est la somme de l'excédent ou du déficit de clôture, pour l'exercice précédent, de la section de fonctionnement et de la section d'investissement.

### **Section de fonctionnement / Section d'investissement**

La section de fonctionnement enregistre les opérations courantes qui se renouvellent régulièrement et constituent des charges et des produits à caractère définitif (charges de personnel, fournitures, intérêts des emprunts, prestations de services, etc.). La section d'investissement retrace les opérations relatives au patrimoine de la communauté d'agglomération (acquisitions, ventes, travaux...). Ces opérations sont souvent étalées sur plusieurs années et, aux côtés de l'autofinancement, l'emprunt peut concourir à leur financement.

**BHNS** : Bus à Haut Niveau de Services

**CFE** : Cotisation Foncière des Entreprises

**CVAE** : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

**EPCI** : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

**FNGIR** : Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources

**FPIC** : Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes

**IFER** : Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux

**REOM** : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères

**TASCOM** : Taxe sur les Surfaces Commerciales

**TH** : Taxe d'Habitation

**TFB** : Taxe Foncière sur les propriétés Bâties

**TFNB** : Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties

**TEOM** : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères